

# Le Monde

MARDI 27 MARS 2018  
74<sup>e</sup> ANNÉE - N° 22769  
2,60 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE  
WWW.LEMONDE.FR -  
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY  
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

## Déficit public : la France sous les 3% pour la première fois depuis dix ans

► Pour la première fois depuis 2007, le déficit public n'a atteint que 2,6% du produit intérieur brut en 2017, au lieu des 2,9% attendus, a indiqué l'Insee

► La France passe ainsi sous le seuil des 3% exigé par les traités européens. Le taux était encore alarmant à la fin de l'année 2016, avec 3,4% du PIB

► Ce bon résultat n'a cependant pas permis de faire refluer la dette publique, qui a atteint 97% du PIB fin 2017, contre 96,6% pour 2016

► Le gouvernement va revoir à la baisse son estimation de 2,8% en 2018, d'autant que la croissance s'annonce soutenue

PAGE 7

### Catalogne

#### Les dirigeants indépendantistes mis hors jeu

L'ex-président catalan Carles Puigdemont a été interpellé en Allemagne, et attend une probable expulsion vers Madrid. La Cour suprême espagnole a incarcéré cinq responsables indépendantistes, dont le candidat à la présidence de la région. Près de 55 000 personnes ont manifesté dimanche à Barcelone; des affrontements ont fait une centaine de blessés légers

PAGE 2

### Culture

#### L'École des beaux-arts à l'épreuve du harcèlement

PAGE 16

### Etats-Unis

#### Trump a tenté d'acheter le silence de ses accusatrices

PAGE 4

## HOMMAGE NATIONAL AU GENDARME BELTRAME

► Emotion et recueillement à Trèbes, dans l'Aude, après les quatre morts de l'attaque terroriste du 23 mars

► Un hommage national sera rendu au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, qui s'est livré pour sauver une otage

► La droite prétend que l'acte terroriste aurait pu être évité

► Pour André Comte-Sponville, le courage n'est rien sans générosité. Et, selon le chercheur Jean-Luc Marret, interdire le salafisme ne réglerait rien

P. 8-9 ET DÉBATS P. 20-21



Devant la gendarmerie de Carcassonne, le 25 mars. ULRICH LEBEUF/MYOP POUR « LE MONDE »

**M**  
ÉDITORIAL  
BIODIVERSITÉ,  
L'URGENCE  
DU POLITIQUE  
PAGE 22

### Justice

#### Financement libyen : la riposte de Sarkozy

PAGE 12

#### Mairie de Paris Castaner lance les hostilités contre Hidalgo

PAGE 10

### Economie

#### Electrolux, autopsie d'un gâchis industriel

CAHIER ÉCO - PAGE 4



## Avoir 20 ans en 2018 : militer, le haut du pavé 2.0

Cinquante ans après Mai 68, *Le Monde* consacre une série aux jeunes de 2018. Le premier volet se penche sur le militantisme. Dépolitisés mais hyperconnectés, les jeunes sont loin de se désintéresser

de la vie en société. Mais, pour Anne Muxel, l'essentiel a changé : « l'engagement est aujourd'hui désidéologisé, il refuse tout leadership », juge la directrice de recherche au Centre de recherches politiques de Sciences Po, qui évo-

que l'exemple de Nuit debout. Le mouvement portait « beaucoup d'aspirations différentes » mais il s'est refusé à désigner un chef de file et a buté sur la question de son débouché politique.

PAGE 13

### LE REGARD DE PLANTU



Contemporary Art Fair

19 - 22 April 2018  
Tour & Taxis

art **50** years  
brussels  
Join & celebrate

by EASTFAIRS

ds De Standard LE SOIR Main partner Belfius





Manifestation en faveur de l'indépendance de la Catalogne, à Barcelone, dimanche 25 mars.  
MANU FERNANDEZ/AP

# Le Catalan Puigdemont rattrapé par les juges

L'ancien président indépendantiste risque d'être extradé vers l'Espagne après son arrestation en Allemagne

MADRID, BRUXELLES, BERLIN - correspondants

L'ex-président de Catalogne, Carles Puigdemont, devait être présenté, lundi 26 mars, à un juge en Allemagne après son arrestation la veille. C'est la fin d'une cavale de près de cinq mois, qui a suscité dimanche de nouvelles manifestations indépendantistes à Barcelone. Dimanche, à 11 h 19, le président déchu de la Catalogne a été arrêté par la police allemande dans une station-service située à une vingtaine de kilomètres au sud de la frontière avec le Danemark. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt européen lancé par la justice espagnole, qui l'accuse de rébellion et de détournement de fonds publics pour avoir mené une tentative ratée de sécession en octobre 2017.

M. Puigdemont était suivi par les services de renseignements espagnols (CNI) depuis qu'il avait décidé d'aller en Finlande pour y rencontrer des parlementaires et participer à un séminaire à l'université d'Helsinki. Vendredi, après que la Cour suprême espagnole a émis son mandat d'arrêt, il avait décidé de rentrer incognito en Belgique, où il s'est réfugié en octobre 2017 après la proclamation unilatérale d'indépendance par le Parlement catalan, jugée illégale par la justice espagnole.

D'après les médias espagnols, il aurait pris un ferry pour la Suède, puis traversé le Danemark en direction de Hambourg. L'arrestation a eu lieu sur l'autoroute qui traverse du nord au sud le Schleswig-Holstein, près de la ville de Schuby. M. Puigdemont a peut-être été trop téméraire dans ses déplacements. Il s'était déjà rendu au Danemark, en janvier, ainsi qu'en Suisse, en mars.

Le responsable indépendantiste a été incarcéré à Neumünster, dans le nord de l'Allemagne. Selon son avocat, Jaume Alonso-Cue-

villas, qui s'est montré «modérément optimiste» sur le sort de son client, «il a été traité correctement». L'avocat belge du président destitué, M<sup>e</sup> Paul Bekaert, a dénoncé, lui, une arrestation «à visée purement politique» et un «danger de violation des droits de l'homme». Il estime que le gouvernement espagnol se comporte «comme à l'époque du général Franco», niant toute possibilité d'exercice de la démocratie parlementaire en Catalogne.

Le tribunal devra ensuite décider de son placement formel, ou non, en détention en vue d'une remise à l'Espagne, selon le communiqué du parquet. La justice allemande doit se prononcer dans les quarante-huit heures sur sa libération conditionnelle. Elle aura ensuite soixante jours pour se décider.

## Affrontements à Barcelone

C'est une petite revanche pour les services de renseignements espagnols, qui n'avaient su ni empêcher la distribution des urnes par les militants indépendantistes lors du référendum du 1<sup>er</sup> octobre 2017, déclaré illégal par Madrid, ni prévoir la fuite de M. Puigdemont en Belgique avec quatre de ses conseillers, trois jours après la mise sous tutelle de la région par le gouvernement de Mariano Rajoy.

Le leader catalan avait décidé de s'enfuir à Bruxelles dans l'espoir – déçu – de recueillir des appuis à l'Europe en faveur de la cause indépendantiste, mais aussi parce que le crime de «rébellion» ne figure pas dans le droit belge – ce qui rendait difficile une éventuelle extradition.

En Allemagne, M. Puigdemont pourrait en revanche tomber sous le coup du paragraphe 82 du code pénal, qui définit le crime de «haute trahison envers un Etat». Ce crime, qui ressemble beaucoup à la «rébellion», telle que l'entend le droit espagnol, est passible de dix ans d'emprisonnement. Cela pourrait compliquer

sérieusement la défense de l'ancien président catalan.

En Belgique, les autorités sont restées discrètes. «Il n'y a rien à dire sur une décision de l'Allemagne, agissant sur une requête de l'Espagne», expliquait un membre francophone de la majorité, dimanche soir. Au sein de la coalition au pouvoir, certains pourraient même se réjouir de voir l'embarrassant «dossier Puigdemont» – qui a suscité des tensions entre le premier ministre, Charles Michel, et son homologue espagnol – transféré vers un pays voisin. Il reste à savoir quelle sera l'attitude de l'Alliance néoflandaise (N-VA), dont certains ministres se disent très favorables à l'arrestation de M. Puigdemont – qui a suscité des tensions entre le premier ministre, Charles Michel, et son homologue espagnol – transféré vers un pays voisin. Il reste à savoir quelle sera l'attitude de l'Alliance néoflandaise (N-VA), dont certains ministres se disent très favorables à la cause indépendantiste catalane, dans l'hypothèse où M. Puigdemont serait livré à Madrid. Et si la justice belge se prononçait dans le même sens à l'égard de ses collègues toujours en exil.

Trois des quatre ex-ministres qui avaient suivi M. Puigdemont en Belgique ont fait savoir, dimanche, au procureur du roi, par l'entremise de leurs avocats, qu'ils se te-

**M<sup>e</sup> Jaume Alonso-Cuevillas s'est montré «modérément optimiste» sur le sort de son client**

naient à la disposition de la justice. Ils devraient en principe être à nouveau arrêtés. Une autre conseillère, Clara Ponsati, partie en Ecosse, et poursuivie elle aussi pour rébellion, avait aussi prévu de se livrer aux autorités locales.

Quoi qu'il arrive, la nouvelle de l'arrestation de M. Puigdemont a secoué la Catalogne. Dans une allocution télévisée, le président du Parlement catalan, Roger Torrent, a exprimé son «indignation» car «aucun juge n'a la légitimité de s'attaquer au président de tous les Catalans». A Barcelone, 55 000 sympathisants indépendantistes, selon les estimations de la municipalité, ont manifesté devant les bureaux de la Commission euro-

péenne et du consulat allemand, convoqués par les deux puissantes organisations séparatistes, l'Assemblée nationale catalane (ANC) et Omnium. Près de là, à l'appel des Comités de défense de la République (CDR), beaucoup plus radicaux, des manifestants se sont heurtés à la police régionale, les Mossos d'Esquadra, en tentant de s'approcher de la préfecture. Les affrontements ont fait une centaine de blessés, d'après les services de secours.

L'arrestation de M. Puigdemont pourrait à nouveau mobiliser les séparatistes contre Madrid ou au contraire aggraver les dissensions internes au sein du mouvement. Elle est survenue alors que la Cour suprême espagnole a décidé, vendredi 23 mars, de placer en détention provisoire cinq des principaux dirigeants indépendantistes, dont le candidat à la présidence de la région, Jordi Turull.

Dans le camp indépendantiste, M. Puigdemont est loin de faire l'unanimité. Sa décision de s'exiler en Belgique n'a pas été du goût de tous, en particulier de ses alliés

de la Gauche républicaine (ERC), dont le chef de file et ancien vice-président catalan, Oriol Junqueras, est en détention provisoire depuis le 2 novembre 2017. Certains lui ont reproché d'avoir monopolisé la cause sécessionniste et lui ont même demandé de renoncer à son siège de député.

La formation Junts per Catalunya («Ensemble pour la Catalogne»), créée sur mesure pour les élections régionales du 21 décembre 2017, n'avait pour unique slogan que son retour à la présidence de la région. C'est de Bruxelles que M. Puigdemont avait fait campagne, à coup de messages cinglants sur Twitter. Très fier de nouvelles technologies, il affirmait alors vouloir diriger une république virtuelle depuis sa résidence de Waterloo, au sud de Bruxelles. Début mars, il avait dû renoncer à briguer la présidence catalane après que la Cour constitutionnelle espagnole eut décidé qu'une investiture à distance n'était pas légale. ■

ISABELLE PIQUER,  
JEAN-PIERRE STROOBANTS  
ET THOMAS WIEDER

## A Berlin, l'opposition critique une éventuelle extradition

LA RÉACTION du gouvernement allemand a été tardive, prudente et laconique. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, dimanche 25 mars, que Katarina Barley, la ministre de la justice, a commenté l'arrestation par la police allemande, en fin de matinée, de Carles Puigdemont, l'ex-président indépendantiste de la Catalogne. «Les premiers temps de l'affaire sont purement judiciaires. Vous comprendrez donc que je n'intervienne pas politiquement dans une procédure qui ne relève que du droit. Et que je ne fasse pas de déclarations précipitées», a déclaré M<sup>me</sup> Barley sur la chaîne de télévision ARD.

Il était en effet difficile d'imaginer que le gouvernement fédéral allemand se précipite pour commenter le sort réservé à M. Puigdemont, alors que la justice régionale du Schleswig-Holstein, le Land où il a été arrêté, a jusqu'à mardi pour décider de

le mettre ou non en liberté conditionnelle, avant qu'un autre tribunal se prononce sur le fond, à savoir sur sa demande d'extradition formulée par l'Espagne.

Il n'empêche : même si le gouvernement allemand souhaite, pour l'heure, la cantonner à sa pure dimension juridique, l'affaire a déjà pris un tour très politique outre-Rhin. Dimanche, le parti de gauche radicale Die Linke a qualifié de «honte» l'arrestation de M. Puigdemont, et réclamé sa «libération immédiate».

### «Prisonnier politique»

Egalement dans l'opposition, les Verts et les libéraux-démocrates (FDP) ont réclamé une prise de position claire de la part du gouvernement d'Angela Merkel, afin que celui-ci pousse la Commission européenne à se saisir du dossier au lieu de le

laisser entre les mains de la justice d'un seul Etat. «Juridiquement, la détention de M. Puigdemont n'est pas contestable, mais politiquement elle soulève de gros problèmes», a ainsi réagi le député FDP Alexander Graf Lambsdorff, dimanche.

Depuis le début de la crise catalane, la «grande coalition» de M<sup>me</sup> Merkel considère que la cause indépendantiste n'est ni légale, ni légitime. D'un autre côté, l'Allemagne peut-elle faire avec M. Puigdemont ce que d'autres pays européens n'ont pas fait avec lui jusqu'à présent, à l'instar de la Belgique où il s'est installé en octobre 2017? «L'Allemagne a son premier prisonnier politique», commentait, dimanche, le quotidien *Süddeutsche Zeitung*. Quel qu'il soit, le sort de l'ex-président catalan est désormais au cœur du débat politique allemand. ■

TH. W. (BERLIN, CORRESPONDANT)



# « Les Européens vont s'habituer à la nouvelle Turquie »

Le chef de la diplomatie turque juge son pays « irremplaçable » pour l'UE

ISTANBUL - correspondant

Le « mini-sommet » qui s'ouvre, lundi 26 mars à Varna, en Bulgarie, entre le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et les présidents de la Commission et du Conseil européen, Jean-Claude Juncker et Donald Tusk, est censé durer quelques heures. Suffira-t-il à recoller les morceaux de la relation dégradée entre l'Union européenne et la Turquie ? Sans trop s'attarder sur les sujets qui fâchent – les tensions en Méditerranée, la dérive autoritaire du président Erdogan, les atteintes aux droits de l'homme –, les responsables européens vont jouer la conciliation.

Dépendante d'Ankara pour la gestion des flux migratoires, la lutte antiterroriste et la coopération pour la capture des djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI) de retour de Syrie, l'UE marche sur des œufs. Conformément à l'accord sur les migrants conclu en mars 2016 avec la Turquie, Bruxelles a décidé de débiter trois milliards d'euros supplémentaires pour aider l'Etat turc dans sa prise en charge de trois millions de réfugiés syriens.

Comme il faut bien sanctionner les manquements à l'Etat de droit, les versements octroyés à la Turquie en 2018 au titre de la préadhésion vont diminuer (moins 100 millions d'euros). Les versements de préadhésion existent mais il n'est plus question d'adhésion. Depuis la dérive autoritaire qui a suivi le coup d'Etat manqué de juillet 2016, aucun responsable en Europe ne peut croire sérieusement à l'arrimage de la Turquie à l'UE. « L'accession de la Turquie à l'Union en tant qu'alliance politi-

## LE PROFIL



### Mevlüt Çavusoglu

Agé de 50 ans, Mevlüt Çavusoglu est l'un des fondateurs du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur) du président Recep Tayyip Erdogan. Ancien président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il dirige la diplomatie turque depuis novembre 2015.

que organisée n'est plus à l'ordre du jour », écrit Marc Pierini, chercheur à la Fondation Carnegie Europe, dans une analyse publiée le 14 mars. Malgré cela, « il faut continuer à coopérer », ajoute l'ancien diplomate.

### « Morgue »

Le gouvernement turc, lui, continue d'y croire, ou fait comme si. « L'adhésion reste notre but stratégique. Notre volonté n'a jamais faibli mais, malheureusement, Bruxelles fait tout pour l'ignorer », a expliqué Mevlüt Çavusoglu, le chef de la diplomatie, lors d'un entretien avec *Le Monde* à Ankara, à la veille de la rencontre de Varna. De celle-ci, il attend des avancées dans trois domaines : « La libéralisation des visas, l'union douanière, l'accord migratoire. » Selon lui, les tensions dans la relation Turquie-UE sont « passagères » : « Les Européens vont

s'habituer à la nouvelle Turquie. Bien sûr, cela prendra du temps. Ils vont devoir réaliser que nous ne pouvons plus patienter les bras croisés devant la porte. »

Sûre d'elle, la « nouvelle Turquie » entend tenir la dragée haute aux partenaires européens tant elle se voit comme « irremplaçable » pour la gestion des flux migratoires et la lutte antiterroriste. « Il est inacceptable que les Européens nous rappellent combien nous sommes éloignés d'eux », estime M. Çavusoglu. Nous faisons partie de ce continent. » Selon lui, la mésentente est due en grande partie « à la morgue des Européens ». « Bruxelles a un regard condescendant sur certains pays, à commencer par ses propres Etats membres », regrette M. Çavusoglu. Il faut arrêter de nous regarder de haut. Menacer, mépriser est contre-productif. Pour progresser ensemble, encore faut-il voir l'interlocuteur comme un égal. »

La Turquie n'a-t-elle pas quelques manquements à déplorer ? « Aucun. » Le coupable, c'est l'autre. « Les Européens ne savent pas ce qu'ils veulent par rapport à l'élargissement, attaque le diplomate. Leur projet est plein d'incertitudes, leur politique n'est pas claire. Certains Etats veulent rétrécir l'Union, retourner à l'ordre ancien, douze pays ; d'autres veulent la quitter. L'émergence de mouvements politiques souverainistes et xénophobes remet en question la raison d'être de l'Union et lui fait perdre sa crédibilité. »

Le « partenariat privilégié » évoqué par Emmanuel Macron lors de la visite de son homologue turc à Paris, en janvier, n'est pas vu d'un bon œil. « Cette proposition est floue », balaie M. Çavusoglu. C'est

l'adhésion ou rien. Mais pour y prétendre, ne faudrait-il pas commencer par rétablir l'Etat de droit en Turquie ? « Toutes les exigences des Européens en matière de respect des droits de l'homme figurent dans les chapitres 23 et 24 des négociations d'adhésion. Il ne tient qu'à Bruxelles de décider de les ouvrir. De notre côté, nous sommes prêts à appliquer ces critères. Si nous échouons, ces chapitres seront fermés. Pourquoi ne pas les ouvrir ? »

### Litige chypriote

Comme si les sujets qui fâchent ne suffisaient pas entre l'UE et la Turquie, un nouveau litige s'est ajouté, qui porte sur l'exploitation des réserves de gaz au large de Chypre. Ankara s'y est opposé en empêchant un navire de la compagnie italienne ENI d'accéder aux gisements. Jeudi 22 mars, le Conseil européen a condamné « la poursuite des actions illégales de la Turquie en Méditerranée orientale et en mer Egée », affirmant sa « pleine solidarité avec Chypre et la Grèce ».

Les Turcs ont une lecture opposée. « Tous les pays garants reconnaissent que les Chypriotes turcs ont des droits sur ces richesses. La partie chypriote grecque agit de façon inacceptable en niant ces droits. Pour eux, négocier la part des Chypriotes turcs sur les réserves gazières offshore équivaut sans doute à reconnaître la partie turque de Chypre en tant qu'Etat », affirme M. Çavusoglu. « Une solution pourrait être négociée avec l'aide [de l'UE]. Mais que fait-elle ? Au lieu de convaincre la partie chypriote grecque de reconnaître les droits des Turcs de l'île, elle n'est que critique vis-à-vis de la Turquie. » ■

MARIE JÉGO

# Vladimir Poutine au défi des réformes

Les questions intérieures et l'économie vont dominer le quatrième mandat du président russe

MOSCOU - correspondant

Prévue début mai, l'investiture officielle de Vladimir Poutine donnera le coup d'envoi de son nouveau bail de six ans à la présidence de la Russie. A l'approche de cette date, Moscou bruisse de rumeurs sur d'éventuels changements au sein du gouvernement. « Ce n'est que maintenant que j'y pense vraiment », avait assuré le chef du Kremlin au soir de sa réélection avec 76,69 % des voix, selon les résultats définitifs annoncés vendredi 23 mars par la Commission centrale électorale. Le sort du chef du gouvernement Dmitri Medvedev est désormais scruté. Il se dit aussi que Sergueï Lavrov, ministre des affaires étrangères depuis quatorze ans, serait « fatigué ». Mais remaniement ou pas, la question demeure : un nouveau mandat pour faire quoi ?

Sans aucune discussion sur son bilan après dix-huit ans au pouvoir, ni même la présentation d'un programme économique et social, la campagne présidentielle – pour laquelle a été dépensée la bagatelle de 18 milliards de roubles (257 millions d'euros) – n'a guère permis de lever le voile sur les intentions de M. Poutine. Vendredi, ce dernier a remercié ses compatriotes dans une courte allocution télévisée tout en les appelant de nouveau à l'unité « face au défi historique auquel nous sommes confrontés ». Sans doute, le chef du Kremlin voulait-il parler de la nouvelle dégradation des relations avec l'Occident, après

l'attaque chimique sur le sol britannique imputée à la Russie contre un ex-agent double et sa fille.

Mais il a plutôt choisi de mettre l'accent sur la politique intérieure en promettant « des changements profonds » pour accroître l'efficacité de l'économie et réduire la pauvreté, « sur la base d'une percée technologique » annoncée sans plus de précision. « Toutes les décisions futures sont dictées par un seul objectif, la nécessité de surmonter le retard encore existant dans certains domaines », a-t-il promis. Masquées par les crises successives sur la scène internationale, les questions sociales et économiques resurgissent, sans réponse concrète.

### « Eternel dilemme »

« Le 18 mars n'était pas une élection, plutôt un référendum pour Poutine, présenté comme le seul capable de défendre la patrie, mais la société russe est fatiguée de la politique extérieure, et le Kremlin a bien conscience qu'il lui faut maintenant se concentrer sur les questions intérieures », souligne le politologue Valeri Soloveï, professeur à l'université Mgimo à Moscou.

La flambée de colère des habitants de Volokolamsk, à cent kilomètres à peine de la capitale russe, qui ont pris à partie le maire le 21 mars, furieux de l'inaltérabilité des pouvoirs publics contre l'élargissement d'une décharge toxique responsable de l'hospitalisation d'une cinquantaine d'enfants, est là pour rappeler les impatiences. Chacun garde bien en mémoire, aussi, les onze décrets

**Le chef du Kremlin promet « des changements profonds » pour réduire la pauvreté**

parus au lendemain de la précédente élection de M. Poutine, le 7 mai 2012, dans lesquels les objectifs, notamment en matière d'augmentations de salaire dans le public – en majorité à la charge des régions – avaient été fixés, sans rien changer aux difficultés du quotidien.

Depuis 2014, la situation économique s'est encore dégradée. Les revenus de la population ont baissé. Et les réformes jugées nécessaires pour relancer la croissance et sortir le pays de sa dépendance aux hydrocarbures ont été sans cesse reportées. « C'est l'éternel dilemme russe, il faut des réformes mais il est dangereux de les lancer », souligne M. Soloveï. Poutine se souvient de Gorbatchev. »

A l'origine d'un mouvement de transformations sans précédent, le dernier dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, avait été emporté par la chute de l'URSS. Pour renforcer sa position et celle de la Russie sur la scène internationale, le chef actuel du Kremlin a choisi le chemin opposé : statu quo dans les réformes et remilitarisation du pays.

Au lendemain de sa victoire, recevant les sept autres candidats qui se sont partagé les miettes du scrutin présidentiel, M. Poutine a paru donner un premier signe d'inflexion en mettant en avant une réduction des dépenses militaires. « D'ici à cinq ans, nous avons l'intention de dépenser moins de 3 % du PIB pour la défense, c'est incomparable avec les dépenses des Etats-Unis », a assuré vendredi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Jusqu'au sommet de l'Etat, nombreux sont ceux qui tirent en effet la sonnette d'alarme sur le coût de la confrontation orchestrée avec l'Occident. En janvier, le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaï, avait ainsi estimé « incompatible » la priorité donnée à la politique extérieure par rapport aux besoins intérieurs. « La Russie ne peut pas s'attendre à préserver sur le long terme sa position sur la scène internationale en gardant sa politique économique actuelle », avait-il prévenu.

Les débats dans l'entourage de M. Poutine n'en sont que plus vifs. « Le conflit qui dominera [son nouveau] mandat ne se situe pas entre les colombes et les faucons mais entre les industrialistes et les libéraux », pronostique l'analyste Konstantin Gaaze dans une note de la Fondation Carnegie de Moscou. Il sera d'autant plus animé que la succession de M. Poutine, en théorie contraint par la limite de deux mandats successifs, est déjà dans toutes les têtes. ■

ISABELLE MANDRAUD

# Italie : droite et M5S se répartissent les présidences des Chambres

Forza Italia prend la tête du Sénat, et les 5 Etoiles celle de la Chambre des députés

ROME - correspondant

Ils ont finalement trouvé un accord. Après des jours de guerre des nerfs et de signaux contradictoires, ponctués d'éclats de voix et de menaces – vite oubliées – de rupture définitive, les deux grands vainqueurs du scrutin du 4 mars, la droite et le Mouvement 5 étoiles, sont parvenus à se répartir équitablement les postes de présidents de la Chambre des députés et du Sénat italiens, samedi 24 mars à la mi-journée.

Maria Elisabetta Alberti Casellati, 71 ans, a donc été élue présidente du Sénat, avec 240 voix (sur 315). Quelques minutes plus tard, c'est Roberto Fico, 43 ans, qui recevait la présidence de la Chambre des députés, avec 422 voix (sur 630).

Magistrate de formation, parlementaire depuis 1994 et par deux fois secrétaire d'Etat à la présidence du conseil de Silvio Berlusconi (un rouage particulièrement important dans l'appareil de gouvernement italien), Maria Elisabetta Alberti Casellati est une proche du fondateur de Forza Italia.

Ce choix, entériné par toutes les composantes de la coalition de droite au terme d'une nuit de tractations, est une bonne manière envers l'ancien président du conseil, alors que les derniers temps ont surtout démontré l'extrême faiblesse de sa position. Par ailleurs, le symbole de renouvellement est parfait : Maria Elisabetta Alberti Casellati est également la première femme à occuper le poste de président du Sénat.

### Faiblesse des partis traditionnels

Quant à Roberto Fico, c'est un des partisans de la première heure du Mouvement 5 étoiles (M5S) et, auprès de sa base militante, le garant d'une certaine pureté originelle teintée d'activisme, assez éloignée de la « normalisation » incarnée par le très lisse Luigi Di Maio. Originaire de Naples, c'est là qu'il a fondé, en 2005, l'un des quarante « meetup des amis de Beppe Grillo », qui seront la matrice originelle des 5 étoiles.

Elu à la Chambre en 2013, il a obtenu la présidence de la commission de surveillance de la RAI, ce qui lui a offert une très importante visibilité. Dans son discours de victoire, Roberto Fico a affirmé, fidèle au programme de toujours des 5 étoiles, que sa priorité serait de ramener le traitement des députés à 2500 euros par mois.

Après avoir annoncé la décision des 5 étoiles d'accepter les termes du marché, samedi matin, à l'issue d'un sommet tenu en présence du cofondateur du mouvement, Beppe Grillo, dans un grand hôtel romain, Luigi Di Maio n'a pas manqué de préciser qu'il

**Les négociations pour la formation du prochain gouvernement s'annoncent autrement plus complexes**

s'agissait de tout sauf d'un accord de gouvernement avec Matteo Salvini, le chef de la Ligue, arrivée en tête au sein de la coalition de droite. Reste que, dans l'exercice, les deux hommes forts du moment ont montré qu'ils pouvaient se comporter en acteurs responsables, mettant en lumière du même coup la faiblesse des partis traditionnels dans la législature qui s'ouvre.

L'autre enseignement, sans doute le plus essentiel, concerne le rapport de force interne à la coalition de droite, qui revendique toujours, malgré l'étendue de ses désaccords, la charge de former le prochain gouvernement. Depuis plusieurs jours, Matteo Salvini avait en effet donné son accord pour que le président du Sénat soit issu de Forza Italia.

Mais, alors que le candidat choisi par Silvio Berlusconi, Paolo Romani, se heurtait à un veto des 5 étoiles, ce qui rendait impossible son élection, Matteo Salvini a tenté de choisir le sien au sein du parti berlusconiste, sélectionnant ainsi Anna Maria Bernini, qui sera forcée de renoncer d'elle-même au poste, alors qu'elle était en passe d'être élue sans l'accord de son propre parti...

Silvio Berlusconi a finalement obtenu gain de cause, et a pu choisir « sa » candidate, à force de menaces de rupture. Mais, entre les deux hommes, le message est clair : Matteo Salvini se considère comme le seul leader de la droite, et il n'entend partager le pouvoir avec personne. Luigi Di Maio l'a par ailleurs aidé dans cette entreprise en refusant tout net, ces derniers jours, les offres de dialogue émanant de Forza Italia.

Quant au Parti démocrate (gauche), grand perdant du scrutin, il ne s'est pas mêlé aux discussions. Rien ne dit pour autant qu'il en sera de même lors des tractations pour la formation du prochain gouvernement, qui commenceront officiellement le 3 avril, sous la direction du président de la République, Sergio Mattarella. Des négociations autrement plus complexes s'annoncent. Si, vendredi et samedi, il y avait deux présidences à se répartir, il s'agira désormais de pourvoir un poste unique, celui de président du conseil. ■

JÉRÔME GAUTHERET

### YÉMEN Une salve de sept missiles tirée contre l'Arabie saoudite

Les rebelles chiites yéménites ont tiré, dans la nuit de dimanche 25 à lundi 26 mars, une salve de sept missiles balistiques interceptés au-dessus de l'Arabie saoudite, au troisième anniversaire de l'intervention d'une coalition menée par Riyad contre les rebelles houthistes, proches de l'Iran. Les débris de l'un des missiles ont touché une habitation, tuant un ressortissant égyptien et blessant deux personnes. Les rebelles houthistes ont tiré depuis novembre 2017 plusieurs missi-

les sur l'Arabie saoudite, qui auraient tous été interceptés, selon les autorités. – (AFP)

### RUSSIE Incendie meurtrier dans un centre commercial

Au moins 53 corps ont été retrouvés après l'incendie qui a ravagé, dimanche 25 mars, un centre commercial à Kemerovo, en Sibirie occidentale. Des dizaines de personnes sont portées disparues. L'incendie s'est déclaré au troisième et dernier étage de ce centre commercial doté d'un sauna, d'un bowling, de salles de cinéma et de restaurants, et très fréquenté le dimanche. – (AFP)



## A Washington, manifestation historique anti-armes

TEXTE : GILLES PARIS (WASHINGTON, CORRESPONDANT)  
PHOTO : ANDREW CABALLERO-REYNOLDS/AFP

Les lycéens de Parkland ont réussi à rassembler des centaines de milliers d'Américains, samedi 24 mars, pour exiger des mesures plus strictes concernant les armes à feu. Les rescapés de la fusillade perpétrée, le 14 février, par un ancien élève dans un établissement de Parkland, en Floride, se sont succédé en tribune, à Washington, théâtre du plus important rassemblement, pour rendre hommage aux dix-sept personnes tuées et pour mettre le Congrès face à ses responsabilités. « Ce n'est pas la fin. C'est juste le commencement », a assuré dimanche, sur CBS, la jeune Emma Gonzalez, devenue l'une des figures de ce mouvement.

Agitant la menace d'un vote sanction contre les élus soutenus par le lobby des armes lors des élections de mi-mandat, en novembre, les jeunes exigent notamment un relèvement de l'âge légal pour pouvoir acheter une arme et l'interdiction des fusils semi-automatiques. Le Congrès n'envisage, pour l'instant, qu'un perfectionnement du système de vérification des antécédents criminels et psychiatriques des acheteurs, ainsi qu'une augmentation des dotations pour la sécurisation des établissements scolaires.



## Trump cherche à empêcher des femmes de témoigner contre lui

L'ancienne actrice porno Stormy Daniels a relaté sa relation, en 2006, avec le président américain malgré un accord de confidentialité

WASHINGTON - correspondant

Donald Trump ne s'est imposé jusqu'à présent qu'une limite sur son compte Twitter. Il n'y a jamais mentionné le nom de Stormy Daniels. Cette ancienne actrice de films pornographiques âgée de 39 ans a donné, dimanche 25 mars au soir, sa version de l'aventure qu'elle dit avoir entretenue il y a douze ans avec le magnat de l'immobilier, au cours d'un entretien très attendu accordé à la prestigieuse émission « 60 Minutes », sur CBS.

Stephanie Clifford – son vrai nom – a livré au public une image : celle de Donald Trump, le pantalon légèrement baissé, fessé par la jeune femme au soir de leur première rencontre à l'aide d'un

de ses propres magazines, sur lequel il était en couverture. Elle a évoqué une unique relation sexuelle librement consentie, ce soir-là, sans protection. Elle a également confié ne pas avoir été attirée physiquement par l'homme d'affaires, dont l'entourage nie tout en bloc.

Elle a raconté leurs rencontres ultérieures, dominées par une promesse récurrente de l'homme d'affaires, star de l'émission de télé-réalité « The Apprentice ». Celle d'incorporer la jeune femme à son casting. Un engagement jamais tenu. Donald Trump s'était marié un an plus tôt sa troisième épouse, Melania. Il était âgé de 60 ans. « Vous me rappelez ma fille [Ivanka] », aurait déclaré le milliardaire à Stormy Daniels, lui indiquant en outre « faire chambre à part » avec sa femme.

### Menacée sur un parking

La jeune femme a également évoqué la menace agitée par un inconnu des années plus tard, en 2011, sur un parking de Las Vegas, alors qu'elle s'apprêtait à vendre son histoire à un magazine. « Laissez Trump tranquille. Oubliez cette histoire », aurait ordonné l'inconnu, avant d'ajouter à l'attention de sa fille de 2 ans qui se trouvait avec elle : « C'est une très jolie petite fille. Ce serait dommage que quelque chose arrive à sa mère. » Elle n'avait pas porté plainte à l'époque, a-t-elle indiqué, mettant en avant la « peur » que l'incident avait provoquée.

L'ancienne actrice et réalisatrice de films pour adultes s'est engagée dans une bataille asymétrique complexe avec les avocats du président des Etats-Unis. Ceux-ci indiquent que Stormy Daniels a reçu en octobre 2016, juste avant l'élection présidentielle, une somme de 130 000 dollars (105 000 euros) pour le prix de son silence, et qu'elle est liée par l'accord de confidentialité conclu à l'époque. Ils réclament un million de dollars pour chaque manquement à cet engagement.

**Les avocats de Donald Trump indiquent que Stormy Daniels a reçu, en octobre 2016, 130 000 dollars pour son silence**

Stormy Daniels fait valoir de son côté que l'avocat du milliardaire qui a assuré ce versement, Michael Cohen, par le truchement de sociétés écrans créées pour la circonstance dans le Delaware, comme l'a raconté dans le détail le *Wall Street Journal* en janvier, a été le premier à rompre le contrat en le révélant. Elle s'interroge en outre sur la validité d'un accord non paraphé par le milliardaire, désigné par un nom d'emprunt.

Sous la pression des médias, Michael Cohen a en effet été contraint d'assurer publiquement qu'il a versé de sa poche la somme promise. Un versement ou un remboursement du milliardaire aurait constitué une infraction au code électoral, puisque son intervention n'a pas été sans conséquences sur la campagne présidentielle.

Procéder impitoyable, Donald Trump s'est reposé tout au long de sa carrière sur ces accords de confidentialité qui permettent de museler des témoins. La presse américaine a assuré en mars qu'il a souhaité les généraliser pour ses collaborateurs à la Maison Blanche, même si la légalité d'une telle pratique peut faire l'objet d'une contestation, s'agissant d'employés fédéraux. La Maison Blanche a démenti laconiquement avoir procédé de la sorte.

Le témoignage de Stormy Daniels s'est ajouté à celui livré le 22 mars par un ancien mannequin du magazine érotique *Playboy*, Karen McDougal. Cette dernière, âgée de 47 ans, a fait état également de relations sexuelles

avec Donald Trump, à la même période, précisant que le milliardaire avait voulu la payer après leurs premiers rapports. Aujourd'hui professeure de sport, elle souhaite aussi se défaire d'un accord de confidentialité conclu avec un tabloïd, propriété d'un ami de Donald Trump, qui lui avait permis de recevoir la somme de 150 000 dollars.

### Poursuivi pour diffamation

Le 20 mars, en outre, une juge new-yorkaise a refusé de bloquer la plainte de Summer Zervos, une ancienne candidate de « The Apprentice », qui poursuit le président pour diffamation. Elle avait affirmé en octobre 2016 que l'ancien promoteur immobilier l'avait caressée et avait tenté de l'embrasser de force en 2007. Donald Trump ayant nié les faits et tenté de jeter le doute sur son témoignage, Summer Zervos a assigné le président devant la cour suprême de l'Etat de New York.

Ce front judiciaire particulièrement actif n'est pourtant pas le seul à accaparer l'attention du président. Dimanche matin, M. Trump a ainsi jugé nécessaire d'assurer sur son compte Twitter que « beaucoup d'avocats et de cabinets de premier plan » seraient prêts, selon lui, à le conseiller dans le dossier des interférences russes pendant la présidentielle. Un message se voulant rassurant, publié trois jours après la défection du coordinateur de l'équipe, John Dowd, et au lendemain du renoncement d'un couple d'avocats dont la Maison Blanche avait annoncé imprudemment l'arrivée aux côtés du président.

Après avoir passé le week-end avec sa femme en Floride, Donald Trump est rentré seul à Washington, alors que débutent les vacances de printemps aux Etats-Unis. Il s'est posé dans la capitale fédérale peu de temps avant la diffusion de l'émission de CBS. La Maison Blanche s'est gardée de la moindre réaction dimanche soir. ■

G. P.

## En Indonésie, une université islamique renonce à bannir le niqab

Les musulmans radicaux et certaines voix modérées avaient dénoncé la décision

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

Une université islamique de Java qui interdit le niqab en arguant que le voile intégral est contraire à la culture indonésienne, voilà qui était intéressant, original, et illustre le caractère singulier de l'islam de l'archipel. Plus intéressant peut-être est la conséquence de cette décision : sous la pression des conservateurs et des islamistes, le recteur de cette université, Yudian Wahyudi, a été obligé de revenir sur son interdiction. Résultat, une semaine après avoir été banni, le niqab est à nouveau toléré...

La polémique remonte au début du mois de mars : le recteur de l'université islamique Sunan Kalijaga, située dans la grande ville de Yogyakarta, décide d'interdire le niqab, dont l'usage tend à se répandre. Il y a « quarante et une étudiantes qui portent le niqab, fait alors observer Yudian Wahyudi. Mais désormais, celles qui refuseront de l'enlever devront quitter le campus ». Le motif invoqué par le recteur était que la mission de ladite université, qui est une faculté d'Etat, est d'« enseigner l'islam modéré ». Et d'ajouter : « Si la politique que j'impose est la mauvaise, je prends le risque d'être viré. »

Yudian Wahyudi a gardé son poste, mais c'est sa décision qui a fait les frais de la montée en puissance du conservatisme wahhabite d'inspiration saoudienne en Indonésie. Il y a quelques jours, l'université a publié un commu-

niqué indiquant que le port du niqab serait à nouveau toléré dans le but de maintenir « un climat harmonieux ».

L'affaire avait fait trop de vagues. Il fallait déminer un terrain propice à être occupé par les radicaux. Même si, dans un archipel ensanglanté par une série d'attentats djihadistes depuis le début des années 2000, les porteuses de niqab sont souvent populaires. « Un jour quelqu'un m'a dit : "Pourquoi vous habillez-vous comme les terroristes ?" », a confié l'une d'entre elles au site Internet *Coconuts Jakarta*.

### Principe de la tolérance

Ce que démontre surtout cette polémique, c'est l'influence croissante des milieux islam-conservateurs dans cet archipel où le président, Joko Widodo, défend le principe de la tolérance et du caractère séculier d'un Etat dont la Constitution reconnaît les principales religions au nom de la devise : « Unité dans la diversité ».

Mais, outre les protestations émises contre l'interdiction du niqab par le puissant Conseil des oulémas d'Indonésie (MUI) ainsi que par les soutiens du parti extrémiste Hizb ut-Tahrir Indonesia – interdit l'année dernière –, les critiques sont également venues d'horizons plus surprenants.

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes, les féministes du Comité de lutte pour les droits de la femme de Yogyakarta (KPP) avaient en effet organisé une manifestation pour défendre le droit au niqab : « Dans une démocratie, chaque individu a le droit de porter les vêtements de son choix », a ainsi déclaré au *Jakarta Post* Linda Sugondo, la porte-parole du KPP.

Pour la plupart, les manifestantes étaient cheveux au vent. Elles ne portaient même pas le hijab (voile qui couvre les cheveux, les oreilles et le cou), dont l'usage est depuis des années de plus en plus répandu en Indonésie. ■

BRUNO PHILIP

**Le motif invoqué par le recteur était que la mission de cette université, qui est une faculté d'Etat, est d'enseigner l'islam modéré**



# La jeunesse oromo défie le pouvoir éthiopien

Les « qeerroo » sont à la pointe des manifestations qui secouent la région musulmane depuis plus de deux ans

ADDIS-ABEBA - correspondance

Lorsque le mouvement de grève de trois jours a commencé, lundi 5 mars, dans la région Oromia, la plus vaste d'Éthiopie, Ipsa a « *partout* » pour vérifier que les commerçants avaient fermé boutique. Il a vu de nombreux jeunes oromo, la plus grande communauté du pays, faire de même dans sa ville, Adama, située à 90 km de la capitale, Addis-Abeba. Cette grève avait pour but de protester contre l'état d'urgence entériné par la Chambre basse du Parlement, le 2 mars. C'était la deuxième en moins d'un mois. La première avait précipité la libération de l'opposant politique Bekele Gerba, le 13 février. « *Nous avons beaucoup de pouvoir!* », s'exclame Ipsa, comptable de 27 ans.

« *Nous* », ce sont les *qeerroo*, les jeunes de la région Oromia qui ont lancé l'appel à la grève. Depuis plusieurs mois, toutes les actions menées dans ce fief de la contestation antigouvernementale se font sous leur bannière. Dans la langue des Oromo, *qeerroo* signifie « jeune homme non marié ». Mais, pour la plupart d'entre eux, ce mot veut dire bien plus. « *Ce sont des combattants pour la liberté* », lâche un étudiant. « *Des agents du changement* », ose un autre.

Les *qeerroo* sont en première ligne des manifestations contre le pouvoir éthiopien. Celles-ci durent depuis plus de deux ans, et leur répression a entraîné la mort de près d'un millier de personnes



en 2015-2016. Dans leur manifeste disponible en ligne, ils se disent « *déterminés à mourir libres plutôt que de vivre comme des esclaves* ». Sur le terrain, ils affirment lutter en faveur de la démocratie et d'une meilleure représentation de la communauté oromo, qui s'estime marginalisée depuis des décennies. Pour beaucoup, ils ne défendent pas seulement la cause de cette dernière, mais celle d'une jeunesse éthiopienne désabusée. « *C'est un mouvement de société* », résume un homme politique.

## Blocage des camions d'essence

Leur influence grandissante inquiète le pouvoir central : la police fédérale a annoncé en janvier l'ouverture d'une enquête sur ces jeunes, accusés de vouloir déstabiliser le pays. Depuis quelque temps, leurs revendications se font de plus en plus entendre et leurs appels à l'action sont massivement suivis à travers la région Oromia. Les mouvements de grève et les blocages de routes ont paralysé pendant quelques jours l'économie éthiopienne,

Addis-Abeba étant enclavée dans cette région.

La diffusion de leurs messages sur les réseaux sociaux par des militants de la diaspora accroissait encore leur force de frappe. C'était avant que la connexion Internet soit totalement coupée dans les régions – l'Internet mobile était déjà indisponible depuis fin 2017. Les *qeerroo* ont toutefois réussi à s'organiser sur le terrain et à lancer, le 12 mars, une opération de blocage des camions transportant de l'essence pour exiger la levée immédiate de l'état d'urgence.

Personne ne sait vraiment qui est derrière ce mouvement. « *Ils agissent dans l'ombre* », assure un jeune garçon à la coupe afro et au regard dur qui se dit *qeerroo*. « *Personne ne veut s'exposer. Si tu dis que telle personne est le leader, elle risque d'être arrêtée. Voire pire* », renchérit un second.

Si aucun dirigeant n'est donc identifié, un nom est souvent mentionné : celui de Jawar Mohammed, directeur exécutif d'Oromia Media Network (OMN), une chaîne de télévision interdite en Éthiopie dont le siège est aux États-Unis. Ce héraut controversé des Oromo est le premier à diffuser les appels des *qeerroo* sur Twitter et Facebook, où il a plus de 1 million d'abonnés. Il ferait partie d'un « comité central » à la composition mystérieuse, selon un jeune Oromo qui se dit coordonnateur du mouvement dans la ville d'Adama. Ce comité donnerait des ordres depuis Addis-Abeba – et l'étranger, donc –, qui seraient en-

suite évalués par d'autres têtes pensantes en région. L'information est difficilement vérifiable.

Sur le terrain, cette nébuleuse serait plus hiérarchisée qu'elle n'en a l'air, avec des chefs locaux par quartier et des jeunes chargés de diffuser l'information : textos, appels, porte-à-porte et bouche-à-oreille ont remplacé les réseaux virtuels. « *La stratégie et les tactiques utilisées dépassent la capacité de contrôle du gouvernement* », affirme Ipsa.

## Agents du gouvernement

Cette jeunesse n'a plus peur de l'interdiction de manifester ou de faire grève en vigueur sous l'état d'urgence, d'où la crainte qu'elle devienne incontrôlable. « *Ce n'est pas dans la philosophie des qeerroo de détruire, ils sont pacifiques* », jure Alemnesh, 24 ans, une institutrice en formation à l'université de Jimma, à 350 km d'Addis-Abeba, dans la région Oromia. Elle aussi se considère *qeerroo*. Mais, « *parmi eux, il y a des gens violents* », admet son amie Aynalem. « *Ceux qui font des dégâts*

– *pneus brûlés, véhicules incendiés – ne sont pas de vrais qeerroo, ce sont des agents du gouvernement* », accuse un étudiant. Certains jeunes au sein du mouvement seraient chargés d'identifier les fauteurs de trouble et de maintenir la paix, explique un autre étudiant, « *pour ne pas mettre en péril leur cause* ».

Poursuivez la lutte de manière non violente, avait conseillé en substance l'opposant Bekele Gerba dans un discours au stade d'Adama le soir de sa libération, le 13 février, devant une foule en liesse majoritairement composée de ces jeunes. Il les avait également invités à respecter toutes les autres communautés, compte tenu de récentes tensions en Éthiopie. D'aucuns craignent des attaques sur la base de l'appartenance communautaire, notamment à l'encontre des Tigréens, qui représentent 6 % de la population mais qui sont accusés par les manifestants de détenir tous les leviers du pouvoir.

Dans le centre-ville de Jimma, Hasein Hussein, presque 50 ans, semble préoccupé. « *Ces jours-ci, on parle aux jeunes de paix vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dit-il. Le gouvernement promet des changements. Il leur faut patienter.* » Au moins jusqu'à la désignation du prochain premier ministre, dont l'identité devrait être dévoilée dans les prochains jours et mettre fin à la crise politique majeure qui secoue l'Éthiopie. Ou l'amplifier davantage. ■

ÉMELINE WUILBERCQ

## LE CONTEXTE

### ÉTAT D'URGENCE

L'état d'urgence, qui interdit notamment toute manifestation, a été décrété le 16 février, au lendemain de la démission du premier ministre, Hailemariam Desalegn. Un premier état d'urgence instauré entre octobre 2016 et août 2017 avait ramené, au prix de milliers d'arrestations, un calme relatif dans le pays, confronté à un mouvement de contestation antigouvernementale sans précédent depuis l'arrivée au pouvoir du régime actuel, en 1991. Le mouvement de protestation avait débuté fin 2015 en région oromo (sud et ouest), la plus importante ethnique du pays, puis s'était étendu à d'autres régions, dont celle des Amhara (nord). Sa répression a fait au moins 940 morts. Ces manifestations étaient l'expression de la frustration des Oromo et des Amhara face à ce qu'ils perçoivent comme une surreprésentation de la minorité tigréenne au sein de la coalition au pouvoir.

**Les jeunes de la région Oromia sont « déterminés à mourir libres plutôt que de vivre comme des esclaves »**

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

2024

SUIVEZ-NOUS #SSD93  
seinesaintdenis.fr

FABIEN TRAN  
CHAMPION DE FRANCE  
DE KARATÉ  
VILLEPINTE

YOUNESS BOURIMECH  
SERIAL ENTREPRENEUR

GHADA HATEM  
MÉDECIN-CHEFFE  
LA MAISON DES FEMMES  
ST DENIS

# NOUS AVONS CHOISI LA SEINE-SAINT-DENIS

NADIA HAMMAOUI  
PROFESSEURE DES ÉCOLES  
LA COURNEUVE

CLARA DA SILVA  
LIBRAIRE  
BONDY

**LE CŒUR BATTANT DU GRAND PARIS**

concept: tccbo.org.fr



# La dégradation des terres atteint un stade critique

La détérioration systémique des sols met en péril la sécurité alimentaire, le climat et la stabilité des sociétés

C'est un signal d'alarme que lancent les experts de la biodiversité : l'activité humaine est à l'origine d'une détérioration massive – et lourde de conséquences – des terres à l'échelle planétaire. Les terres, ce sont les sols, mais aussi ce qui les recouvre : les forêts, les prairies ou encore les zones humides.

Leur constat découle d'un travail de longue haleine : pendant trois ans, une centaine d'experts de 45 pays ont décortiqué et analysé plus de 3 000 références sur la dégradation et la restauration des terres – des publications scientifiques, mais aussi des données provenant de sources gouvernementales et de savoirs indigènes et locaux. Leurs observations, qui constituent la première étude mondiale sur l'état des sols, ont été regroupées dans un rapport d'un millier de pages approuvé lors de la 6<sup>e</sup> session plénière de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui s'est déroulée du 17 au 24 mars à Medellín (Colombie).

## Disparition des zones humides

La plate-forme, souvent qualifiée de « GIEC de la biodiversité », en référence au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a été créée en 2012 sous la tutelle des Nations unies et rassemble actuellement 129 États membres. Elle a pour vocation d'éclairer les gouvernements et l'opinion publique sur les enjeux liés aux changements de la biodiversité, et réalise pour cela une synthèse régulière des connaissances scientifiques.

En l'occurrence, les experts alertent sur une situation plus qu'alarmante : nous faisons face à un phénomène systémique et généralisé de dégradation des terres, qui touche l'ensemble des surfaces terrestres de la planète. L'exemple des zones humides est peut-être le plus parlant : plus de

**Parmi les solutions : l'incorporation, dans le prix des aliments, du coût écologique de leur production**



Déforestation par le feu en Argentine, en août 2017.  
JIM WICKENS/MIGHTY EARTH

la moitié a disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Selon les estimations de l'IPBES, si moins d'un quart des étendues terrestres échappent encore, aujourd'hui, aux effets substantiels de l'activité humaine, cette part tombera à 10 % en 2050. Il s'agira, pour l'essentiel, de zones non adaptées à une exploitation humaine (déserts, régions montagneuses, toundra et territoires polaires).

Mettre en place des mesures visant à réduire – voire à éviter – la dégradation des terres, et à restaurer celles d'ores et déjà dégradées, constitue pour les experts une « priorité d'urgence » pour protéger la biodiversité et les services écosystémiques, vitaux pour la vie sur terre.

Car les retombées négatives sont déjà visibles et multiples : la détérioration des terres constitue la première cause de disparition des espèces animales et végétales, contribuant de fait à la sixième extinction de masse. Elle participe également à l'exacerbation du changement climatique, en raison notamment de la déforestation

et de la diminution de la capacité de stockage de carbone des sols. De plus, les terres dégradées concourent à l'altération de la sécurité alimentaire et de la santé des êtres humains, affectant le bien-être de plus de 3,2 milliards d'hommes et de femmes. Les experts entendent de surcroît des répercussions lourdes en termes de migrations et de conflits au sein des populations touchées.

## Réduire le gaspillage alimentaire

Qui faut-il blâmer pour ces faits alarmants ? La consommation effrénée de la plupart des pays développés, assortie de celle, en hausse, des pays en développement, estime l'IPBES. Le tout dans un contexte d'augmentation de la population mondiale. L'expansion de l'agriculture est de fait visée – « notamment dans ses formes les plus intensives », souligne Florent Kohler, qui a participé à l'élaboration du rapport et de son résumé. L'anthropologue pointe la « part de plus en plus insoutenable des cultures fourragères », notamment celles du maïs et du

soja. Mais d'autres facteurs ont également leur part de responsabilité, comme l'exploitation forestière, l'extraction minière et pétrolière, ou encore l'urbanisation excessive et incontrôlée.

« Il faut une prise de conscience massive pour que les terres – et plus spécifiquement les sols – soient enfin considérées à leur juste valeur, et non plus comme un simple substrat sur lequel on bâtit, on cultive, ou dans lequel on creuse pour extraire des matières premières, estime Hélène Soubelet, directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, qui fait partie de la délégation française. Nos terres (...) représentent un bien commun extrêmement précieux et l'avenir de l'humanité dépend de leur protection. »

« Il faut que, collectivement, nous construisions une société plus sobre... mais pas seulement du fait d'une certaine élite : il faut que ce soit un mouvement global de nos concitoyens », ajoute-t-elle, recommandant la mise en place de mesures simples, favorisant la transition. « Il existe déjà des solutions et

## Sauvegardées, les terres pourraient garantir l'absorption et le stockage du carbone

il suffirait de les mettre en œuvre pour que la situation s'améliore », note-t-elle, citant pour exemple les pratiques agro-écologiques (qui préconisent l'arrêt des pesticides et des labours profonds), l'incorporation, dans le prix des aliments, du coût écologique de leur production, l'intégration de la valeur des sols dans la planification urbaine, ainsi que le développement d'une économie circulaire.

D'autres leviers d'action ont également été mis en avant dans le rapport de l'IPBES, comme le recours à une alimentation moins carnée et la réduction du gaspillage alimentaire.

Les experts estiment que les bénéfices économiques que l'humani-

## LES CHIFFRES

### 700 MILLIONS

#### de réfugiés climatiques

Selon la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), au rythme actuel de l'activité humaine, seulement 10 % des terres seront épargnées par l'activité humaine d'ici à 2050. Quatre milliards d'êtres humains vivront dans des zones arides, contre 2,7 milliards en 2010. Il y aura alors entre 50 et 700 millions de réfugiés climatiques, selon les scénarios.

### 36 GIGATONNES

#### de carbone libérées

Les experts mondiaux estiment que si les pratiques ne changent pas, 36 gigatonnes de carbone pourraient être libérées d'ici à 2050 par les sols, soit l'équivalent de près de vingt ans d'émissions liées au transport (aérien, maritime et terrestre). Les rendements agricoles mondiaux pourraient baisser en moyenne de 10 % et, dans certaines régions, de 50 %. Le recours aux pesticides et aux engrais pourrait doubler.

nité tirera de la protection et de la restauration des terres seront dix fois supérieurs aux coûts investis. Mais ces bénéfices ne sont pas uniquement d'ordre monétaire, ils « touchent également à l'humanité elle-même, à ses conditions d'existence, à l'épanouissement des individus », insiste Florent Kohler. Attaché aux dimensions éthiques des questions environnementales, l'anthropologue se réjouit de l'intégration, dans le rapport, du concept de solidarité écologique, qui pose pour principe que les hommes sont solidaires entre eux, avec les générations futures, et avec les écosystèmes dont ils font partie. Cela implique de prendre pleinement conscience de l'impact de la consommation sur les ressources planétaires.

Sauvegardées, ces terres pourraient garantir une absorption et un stockage non négligeable du carbone atmosphérique, et contribuer à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des deux degrés, tel que défini dans l'accord de Paris sur le climat. ■

SYLVIE BURNOUF

# La déforestation de l'Amérique du Sud nourrit les élevages européens

La monoculture du soja ravage le Brésil, l'Argentine et le Paraguay, détruisant la vie des populations autochtones et des écosystèmes

Ni les images des immenses terres dénudées et fumantes, ni la démesure des millions d'hectares convertis à la culture du soja et à l'élevage ne peuvent, à elles seules, rendre compte de la dévastation qu'engendre la propagation de l'agriculture industrielle en Amérique du Sud. Alors des membres de l'ONG Mighty Earth ont parcouru plus de 4 000 kilomètres dans le Gran Chaco, vaste région qui s'étend du nord de l'Argentine au sud de la Bolivie, en passant par l'ouest du Paraguay, ils y ont recueilli le témoignage des populations autochtones chassées de leurs forêts autrefois impénétrables, où vivaient tatous, jaguars et fourmilliers géants. Ils ont écouté les riverains régulièrement aspergés de glyphosate – l'herbicide largué par avion au-dessus des parcelles géantes de soja génétiquement modifié, contaminant l'eau et les villages.

Catalina Cendra, par exemple : « Je ne pense pas que le soja soit un aliment. Pour moi, c'est une maladie, à assuré cette agricultrice. La nourriture saine, c'est celle du temps de mes ancêtres : les patates douces, le yucca, les citrouilles. Le soja, c'est pour les gros capitaux, pas pour nous. Ils viennent, ils sèment, ils empoisonnent, ils récoltent et ils s'en vont. »

## « Malformations à la naissance »

Mardi 27 mars, Mighty Earth devait rendre publique son enquête en compagnie de France Nature Environnement et de Sherpa. Elles en profitent pour interpeller une vingtaine d'entreprises françaises du secteur de la viande sur la présence éventuelle de « soja sale » dans leurs chaînes d'approvisionnement et sur leur responsabilité vis-à-vis des dommages humains et environnementaux que leur activité peut causer outre-Atlantique. Car le soja OGM

venu du Chaco pour nourrir les volailles, les porcs, les bœufs et les poissons d'élevage d'Europe finit bel et bien dans nos assiettes.

L'Union européenne est le deuxième importateur mondial de cette légumineuse riche en protéines, aux trois quarts destinée à l'alimentation animale. La France en achète en moyenne 3 millions de tonnes en provenance d'Amérique du Sud chaque année, via plusieurs ports de sa façade ouest ou ceux d'autres États-membres, et dispose sur son sol d'usines de trituration qui produisent huiles et tourteaux destinés à l'alimentation animale. C'est ainsi que notre consommation de camembert ou de côtes de porc entretient la « déforestation importée ». Manger local ne règle pas ce problème-là.

« Nous avons suivi la trace des cargos au départ de Rosario en Argentine, nous avons interrogé beaucoup de cultivateurs sur place. Ils nous ont fait part de violences

destinées à les faire partir, et de nombreux enfants souffrant de malformations à la naissance. Nous pouvons dire que malgré leurs déclarations publiques, les grandes multinationales de l'industrie agroalimentaire encouragent la déforestation pour élargir leur approvisionnement », assure Etelle Higonet, de Mighty Earth. L'ONG a en ligne de mire Cargill et Bunge, contre qui elle avait déjà mené une campagne en 2017. Elle interpellait alors les clients de

**Notre consommation de camembert ou de côtes de porc entretient la « déforestation importée »**

Burger King, leur révélant les impacts indirects de leur steak haché sur les forêts du Cerrado, une autre région métamorphosée par la monoculture au Brésil, que dominent ces deux géants du secteur. Selon la Banque mondiale, l'utilisation de produits agrochimiques a augmenté de 1 000 % ces vingt dernières années en Argentine, à cause du soja OGM.

Malgré les 650 millions d'hectares déjà brûlés et défrichés en Amérique du Sud, essentielle pour l'élevage, la destruction de forêts, de savanes arborées, de zones humides se poursuit. Car la demande explose : environ 120 millions d'hectares de terres sont désormais consacrés au soja, essentiellement aux États-Unis, au Brésil et en Argentine. Sa production grimpe de plus de 5 % par an en moyenne depuis quarante ans, pour atteindre 336 millions de tonnes en 2017.

MARTINE VALO



# Déficit : la France enfin dans les clous de l'UE

Pour la première fois en dix ans, Paris redescend sous la barre des 3 %, grâce à une croissance soutenue

La nouvelle avait été en bonne partie anticipée. Elle n'en constitue pas moins un soulagement de taille pour Emmanuel Macron, et une étape majeure dans la politique budgétaire française. Le déficit public tricolore est repassé sous le seuil des 3 %, à 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017, a annoncé l'Insee, lundi 26 mars. C'est mieux que les 2,9 % officiellement attendus par le gouvernement, mais aussi que ce qu'avait évoqué le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Joël Giraud, qui tablait début mars sur un chiffre « proche de 2,7 % ou 2,8 % ». Surtout, c'est une première pour Paris depuis 2007, dernière année où le déficit s'était établi sous 3 % (2,6 %).

Cette bonne performance du déficit cumulé de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale représente une amélioration de 0,8 point par rapport aux 3,4 % enregistrés en 2016. Elle est essentiellement due à une conjoncture économique plus favorable, qui a dopé les recettes fiscales nationales et locales, permis d'engranger des cotisations supplémentaires sur les salaires, et soutenu la croissance du PIB (+ 2 %) en 2017. Elle doit aussi au traitement comptable choisi par l'Insee, de n'intégrer que partiellement le coût de la recapitalisation d'Areva (2,3 milliards d'euros sur 5 milliards).

## « Un déficit reste un déficit »

Sauf énorme surprise, la France peut désormais envisager sereinement une sortie de la procédure européenne de déficit excessif, étape indispensable aux yeux de l'exécutif pour retrouver une crédibilité sur la scène européenne, et permettre au chef de l'Etat de défendre les réformes de la zone euro qu'il prône depuis le début de son mandat. Cette sortie de procédure bruxelloise exige d'enregistrer deux années de suite un déficit inférieur au seuil des 3 %. Un temps remise en cause par l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la taxe à 3 % sur les dividendes, cet objectif semble désormais à portée de main puisque Paris vise un déficit de 2,8 % pour cette année.

La Commission européenne doit rendre en mai sa décision définitive en la matière, et le chiffre définitif du déficit tricolore pour 2017 pourrait donc varier

légèrement d'ici là. Mais l'office européen de statistique Eurostat ayant indiqué au début du mois qu'il s'alignait sur le traitement comptable français de la taxe à 3 %, le plus gros risque d'une sortie de route pour Paris est désormais écarté.

« C'est une bonne nouvelle, s'est réjoui le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire. Mais elle n'est pas synonyme de fin des efforts de redressement de nos comptes : un déficit reste un déficit. Nous continuons de dépenser plus d'argent que ce que nous avons : nous sommes toujours obligés de nous endetter pour payer nos dépenses. Le redressement des finances publiques est nécessaire, non pas pour la Commission européenne, mais pour les Français. C'est quand la croissance est bonne qu'il faut diminuer la dépense publique pour pouvoir faire face si la conjoncture internationale deve-

nait moins favorable. » « Pour la première fois depuis longtemps, la France atteint son objectif de sortie des 3 % de déficit », s'est pour sa part félicité Gerald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics sur Twitter, évoquant une « excellente nouvelle ».

« Nous avons un sentiment de satisfaction. Mais tout cela ne s'est pas fait en un mois, et ne devrait pas empêcher de s'interroger sur la justice fiscale des mesures prises fin 2017 [allègement de la fiscalité du capital notamment] » ont indiqué au Monde Michel Sapin, l'ancien ministre des finances de François Hollande, et Christian Eckert, son secrétaire d'Etat.

A n'en pas douter, ces annonces vont apporter de l'eau au moulin des partisans d'une redistribution de la « cagnotte fiscale », mais aussi aux contempteurs du poids des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires dans la ri-

## « Cette bonne nouvelle n'est pas synonyme de fin des efforts de redressement de nos comptes »

BRUNO LE MAIRE  
ministre de l'économie  
et des finances

chesse nationale. En effet, si la réduction du déficit constitue une bouffée d'oxygène pour Paris, tous les indicateurs sont loin d'être passés au vert. La dette publique a augmenté l'an dernier, à 97 % du PIB (contre 96,6 % en 2016), pour s'établir à un peu plus de 2 218 milliards d'euros. Les dépenses publiques se sont tout juste stabilisées à 56,5 % (contre

56,6 %). Quant au taux de prélèvements obligatoires, il a bondi de 0,8 point, à 45,4 % du PIB. « Une partie de cette hausse est ponctuelle », fait-on valoir à l'Insee. En effet, les remboursements versés aux entreprises dans le cadre de la taxe à 3 % sur les dividendes ont pesé sur les dépenses, tandis que la surtaxe exceptionnelle d'impôt sur les sociétés, destinée à financer cette même taxe, a gonflé les prélèvements obligatoires.

Il n'empêche : même sans compter ces éléments exceptionnels, et hors charge (c'est-à-dire paiement) des intérêts de la dette, la hausse des dépenses s'est accélérée en 2017, en augmentation de 2,3 % contre + 0,7 % en 2016. Et encore, la contribution française au budget de l'Union européenne a-t-elle diminué de 4 milliards d'euros en 2017, en raison d'une moindre utilisation par Bruxelles des sommes dues. Cette nouvelle

envoie des dépenses publiques est notamment à mettre sur le compte de la remontée des prix du pétrole en 2017, qui a pesé sur les achats de l'Etat. Mais aussi à une masse salariale plus importante, compte tenu des deux revalorisations du point d'indice des fonctionnaires qui ont eu lieu en juillet 2016 et en février 2017.

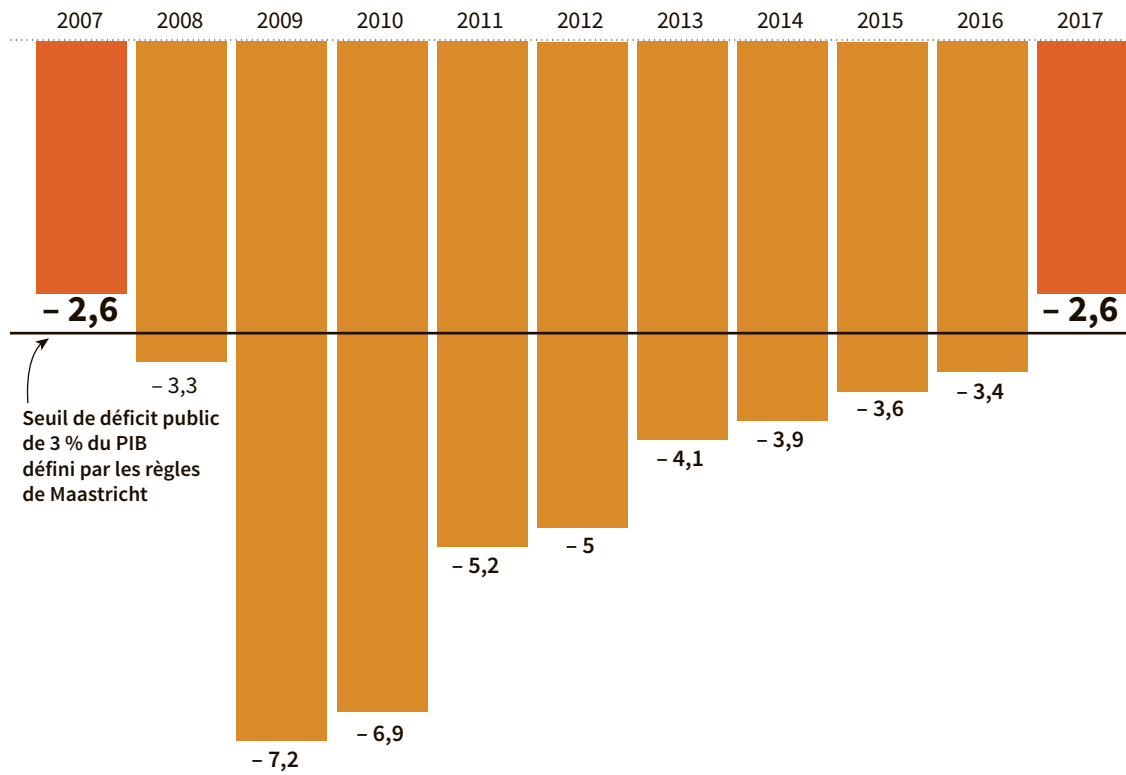
Dans le projet de loi de finances 2018, le gouvernement prévoyait jusqu'à présent 2,8 % de déficit public. Etant donné la dynamique de l'économie tricolore, ce chiffre devrait selon toute vraisemblance être revu à la baisse, « en avril ou mai », indique-t-on à Bercy. L'enjeu est de taille : en 2019, le déficit devrait de nouveau grimper à 2,9 % du PIB, compte tenu de la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse de charge, qui entraînera sa double comptabilisation. ■

AUDREY TONNELIER

## Une étape majeure de la politique budgétaire

### Le déficit public a reculé en 2017 de 0,8 point par rapport à 2016

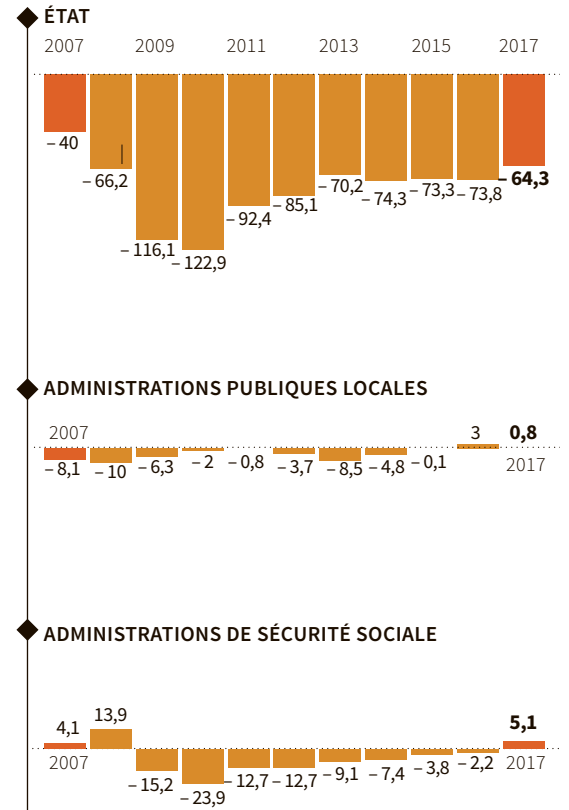
ÉVOLUTION DU DÉFICIT PUBLIC DE LA FRANCE, EN % DU PIB



Seuil de déficit public de 3 % du PIB défini par les règles de Maastricht

### Le déficit par administrations

DÉFICIT, EN MILLIARDS D'EUROS



SOURCE : INSEE

# Européennes, municipales... La droite modérée tentée par Macron

Agir et les centristes de l'UDI revendiquent leur indépendance mais les futurs scrutins pourraient accélérer leur rapprochement avec LRM

Existe-t-il une vie pour un parti politique entre Emmanuel Macron et Les Républicains (LR), ou bien faut-il nécessairement choisir de s'arrimer à l'un de ces deux pôles ? Plus le temps passe et plus la réponse pour les élus centristes ou ceux de la droite modérée qui ont quitté LR semble se trouver du côté de la deuxième option. L'option d'un partenariat avec les macronistes se précise à mesure qu'approche l'échéance des élections européennes de 2019 et celle des élections municipales de 2020, où la question des alliances s'annonce cruciale dans un paysage politique toujours en recomposition.

En clair, La République en marche (LRM) a toutes les chances de trouver des partenaires chez les centristes de l'UDI et les ex-LR d'Agir, tout en pouvant espérer à minima la bienveillance de

grands élus locaux de droite, tels que Christian Estrosi.

Pour l'instant, l'indépendance est officiellement de mise entre les structures partisanes que représentent LRM, l'UDI et Agir. Jean-Christophe Lagarde, le président de l'UDI, définit d'ailleurs sa formation – longtemps alliée à la droite – comme un « partenaire libre » de la majorité. Il soutient alternativement des candidats LRM et LR lors des législatives partielles.

« Notre positionnement est compliqué, inhabituel, mais... constructif », veut convaincre de son côté un chef de file d'Agir, qui assure qu'il est « trop tôt pour parler d'alliances ». Mais la perspective de listes communes avec LRM se dessine bien en prévision des européennes, un scrutin lors duquel le président de la République veut réduire l'enjeu à un match entre pro et anti-européens.

« Nous sommes plutôt favorables à l'idée d'une liste centrale. Mais il reste des discussions sur le projet. Rien n'est finalisé, loin s'en faut, affirme le député de Seine-et-Marne, Franck Riester, cofondateur d'Agir. Il faut réformer l'Europe, pas avec moins d'Europe mais plus d'Europe. Plus d'intégration en matière d'immigration, de politique économique, environnementale. Ce n'est pas en se recroquevillant sur quelques pays qu'on relève les défis. » Une référence au projet du président de LR, Laurent Wauquiez, qui veut recentrer le cœur de l'action européenne sur un noyau dur de quelques Etats.

### Changement d'attitude

« Nous voulons porter le débat fédéraliste, assure de son côté Jean-Christophe Lagarde. Soit nous le ferons seuls, soit on le portera avec d'autres. » Le président de l'UDI se

félicite que « Christophe Castaner [délégué général de LRM] ait la volonté de construire une liste ouverte ». Mais la décision de son parti sur une éventuelle alliance sera « tranchée en début d'année prochaine », dit celui qui a applaudi au discours d'Emmanuel Macron sur l'Europe prononcé à la Sorbonne, en septembre 2017.

Le 28 février, le chef de l'Etat a reçu, autour d'un déjeuner à l'Élysée, un panel d'élus du centre et de la droite « constructive » – M. Riester en tête – pour discuter de l'échéance européenne. Certains ont noté à cette occasion un changement dans l'attitude de M. Macron, qui se montrait jusqu'à présent peu intéressé à l'idée de voir des satellites graviter autour de LRM. « Il a évolué », estime M. Riester, qui jure : « Nous ne sommes pas là pour balkaniser la majorité ». « Il y a un change-

ment de comportement depuis deux ou trois mois, ajoute quant à lui M. Lagarde, qui n'était pas du déjeuner à l'Élysée mais s'était entretenu avec M. Macron fin 2017. Quand Edouard Philippe nous reconvoit pour parler de la réforme constitutionnelle, son écoute semble réelle et pas factice. »

### « Plagier l'extrême droite »

Lors de ce déjeuner du 28 février, le maire de Nice, Christian Estrosi, qui émerge encore chez LR mais ne siège plus dans aucune des instances du parti, comptait également parmi les convives. « Emmanuel Macron nous écoute beaucoup depuis dix mois, nous les élus locaux, même si ça ne se traduit pas encore dans les faits », estime celui qui a lancé un mouvement de maires, La France audacieuse. « Je sais qu'une majorité d'électeurs de la droite et du centre ne se re-

connaissent pas dans les postures qui consistent à plagier l'extrême droite. Je ferai tout pour contribuer à les rassembler », avance-t-il. Mais l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy dit ne pas vouloir se préoccuper des questions partisanes, lui qui a en tête avant tout les municipales, une échéance qu'il estime décorrélée des appareils.

La droite modérée et le centre sont éclatés, et personne n'envisage pour l'heure de chercher à les fédérer. « Chacun est un peu dans son agenda, son parcours, son histoire personnelle. Christian Estrosi fédère les territoires, les maires. Xavier Bertrand anime un think tank avec la Manufacture. Nous avons fait le choix, avec Agir, de créer un parti politique », souligne Franck Riester. Reste à démontrer qu'il existe un espace pour pouvoir respirer. ■

OLIVIER FAYE



ATTAQUES DANS L'AUDE

# « Il faut aider les gens à vivre ensemble »

Après les attentats de Carcassonne et de Trèbes, les habitants ont rendu hommage aux victimes

**RÉCIT**

CARCASSONNE, TRÈBES - envoyés spéciaux

Ce n'est pas un spectacle ! Les mots traduisent plus la fatigue et le besoin de pouvoir commencer son deuil qu'une réelle animosité. En larmes, la jeune femme quitte l'église de Trèbes en apostrophant des journalistes un peu trop proches d'elle. Dimanche 25 mars, à la fin de la messe en hommage au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, Christian Medves, Hervé Sosna et Jean Mazières, assassinés par Radouane Lakdim deux jours auparavant, l'émotion vient de la submerger et des caméras, omniprésentes sur les lieux de l'attaque terroriste depuis trois jours, sont venues capter la scène. En ce jour de recueillement, le demi-frère d'Hervé Sosna – le client abattu dans le Super U –, lui, ne répondra plus aux questions, après avoir accordé des entretiens les jours précédents. « Cela fait quarante-huit heures que l'on me bassine », dit-il, sans lever le ton mais avec fermeté.

Après deux jours de tourbillon, les Audois expriment désormais l'envie de vivre l'émo-

tion seuls, entre habitants, dans ce terroir de vignes que traversent l'Aude et le canal du Midi. Dimanche matin, les sentiments étaient souvent silencieux, contenus. A moins que l'ampleur du drame de vendredi ne reste encore trop difficile à réaliser. Beaucoup d'habitants n'imaginaient pas qu'une commune rurale puisse être l'objet d'un tel événement dramatique, mais presque tous, à Trèbes, se disent qu'ils auraient pu être au supermarché le jour fatidique.

**« Vie », « tristesse », « héros »**

L'après-midi de l'attaque, Lilian et Sylvia Bonnet, main dans la main, sont venus de leur domicile tout proche en marchant jusqu'au lieu de la prise d'otages meurtrière, voir de leurs propres yeux ce que la télévision leur racontait. Comme pour mieux se rendre compte que le terrorisme islamiste venait bien de frapper dans leur petite ville. Face au barrage de gendarmes, ils s'arrêtent un moment. « Je suis espanté comme on dit ici, glisse Lilian. Je m'attendais à tout mais pas à ça. Trèbes, c'est un coin tranquille. » « A la mairie, nous avons un protocole d'urgence, mais il est prévu pour les crues de l'Aude... Jamais je n'aurais

pensé que je l'activerais pour une attaque terroriste », souffle le maire PS, Eric Menassi, dont l'épouse, Samia dirige le Super U.

Parmi les quatre victimes, deux personnalités cristallisent l'émotion. Christian Medves, le boucher du Super U, et Arnaud Beltrame, le lieutenant-colonel de gendarmerie qui a donné sa vie pour sauver la dernière otage, une employée du supermarché retenue par Radouane Lakdim.

Si le gendarme ne vivait dans l'Aude que depuis l'été 2017, le chef boucher était un gars du cru, connu pour ses activités syndi-

cales et associatives. A la pizzeria Bellagio, à Carcassonne, on pleure Christian, « un habitué, bon vivant, toujours content ». Samedi, sur le perron de la mairie de Trèbes où s'est réunie l'équipe du Super U, Jacques, l'autre boucher du supermarché, est sorti fumer une cigarette, larmes aux yeux, pour laisser retomber la pression. « Christian, c'était mon patron, mon ami... Ce matin, c'est encore plus dur qu'hier », réalise-t-il. Des passants lui donnent l'accolade, le saluent d'un sourire.

Tout au long du week-end, les Audois sont venus déposer des

**« Ce n'est pas la peine d'avoir peur. En France, les gens sont intelligents »**

ABID BAMMOU  
président de l'association islamique de Carcassonne

fleurs au pied de la grille du groupement départemental de gendarmerie. Poussés par l'émotion après le décès du lieutenant-colonel Beltrame, mais aussi par le besoin de venir remercier les militaires pour leur engagement dans ce vendredi noir.

Dans la petite côte qui sort de Carcassonne en direction de Montréal, les voitures se garent où elles peuvent. Des familles entières, enfants et parents réunis, arrivent lentement sous la pluie et s'arrêtent dans un moment de recueillement. Un cœur fluorescent, dessiné par une main d'en-



Lors de la messe célébrée à Trèbes (Aude), dimanche 25 mars. ULRICH LEBEUF/MYOP POUR « LE MONDE »

## L'opposition et Manuel Valls mettent la pression sur Macron

Laurent Wauquiez a réclamé le rétablissement de l'état d'urgence et l'expulsion des étrangers fichés S. M. Valls souhaite interdire le salafisme

La trêve n'aura duré que quarante-huit heures. Alors que les responsables politiques avaient dans leur ensemble fait preuve de retenue après l'attaque de Carcassonne et de Trèbes (Aude), qui a entraîné la mort de quatre personnes dont un gendarme, vendredi 23 mars, l'heure est désormais à l'offensive, du côté de l'opposition mais aussi chez certains élus proches de la majorité. Dans leur collimateur : une supposée faiblesse d'Emmanuel Macron, auquel ils reprochent un manque de fermeté dans la lutte contre le terrorisme islamiste.

Laurent Wauquiez a sorti l'artillerie lourde lundi matin. « Nous avons toujours au plus haut sommet de l'Etat les mêmes paroles creuses et la même absence d'action », a dénoncé le président du parti Les Républicains (LR), lors d'une déclaration à la presse. Emmanuel Macron, a-t-il ajouté, « ne combat pas le terrorisme qui ronge notre pays, il ne lutte pas contre le communautarisme avec la fermeté qui s'impose ». Face à l'« ennemi intérieur » que représente à ses yeux « la barbarie islamiste », le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes réclame en conséquence le rétablissement de l'état d'urgence, l'inter-

nement des fichés S « les plus dangereux » – ce qu'il propose déjà depuis trois ans – mais aussi l'expulsion des fichés S étrangers. Une position qui le rapproche de Marine Le Pen, qui prône cette mesure de longue date.

La présidente du Front national avait lancé la charge la première, lundi, et demandé sur BFM-TV ces expulsions ainsi que la déchéance de la nationalité française pour les fichés S binationaux. Placer en rétention administrative ces personnes, comme le réclame notamment la droite ? « Pour faire quoi ? En attendant quoi ? », a interrogé la présidente du Front national. « Le gouvernement attend un commencement d'exécution d'un acte terroriste pour agir », a-t-elle dénoncé, réclamant la démission du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb.

**« Nous avons toujours au plus haut sommet de l'Etat les mêmes paroles creuses »**

LAURENT WAUQUIEZ  
président de LR

Plus gênant pour Emmanuel Macron, Manuel Valls a également critiqué en creux un supposé attentisme du chef de l'Etat vis-à-vis de la menace terroriste. « Je pense qu'il faut prendre un acte fort, politique, à caractère symbolique » pour répondre aux attaques de l'Aude, a estimé l'ancien premier ministre, dimanche, sur BFM-TV. Ce pourrait être, selon lui, « une interdiction du salafisme » en France. « Nos adversaires, ce sont les salafistes, les Frères musulmans, l'islam politique », a martelé le député de l'Essonne, qui défend une « laïcité de combat » à rebours de la position du président de la République, pour qui « la laïcité ne doit pas être une religion d'Etat qui se substitue aux religions ».

Apparenté au groupe de La République en marche (LRM) à l'Assemblée nationale, même s'il n'est pas adhérent du parti présidentiel, M. Valls a lui aussi plaidé pour un contrôle accru des personnes fichées S en imaginant placer en « rétention » les plus dangereuses d'entre elles. « Il peut y avoir peut-être, regardons ça de près, les questions liées à la rétention administrative pour ceux dont on considère qu'ils représentent un danger », a déclaré l'ancien socialiste. Cette mesure

était jusqu'ici uniquement réclamée par la droite, notamment par Nicolas Sarkozy, qui l'avait inscrite à son programme lors de la primaire de la droite de 2016. En réalité, le fichier le plus pertinent pour la radicalisation islamiste, c'est le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Sur 20 000 inscrits, 11 000 sont pris en compte par les services dont environ 3 000 sont suivis par la DGSI car correspondant au « haut du spectre » qui regroupe les individus les plus dangereux.

**« La droite joue l'extrême »**

Invité de l'émission « Les 4 Vérités » sur France 2 lundi matin, Manuel Valls a également estimé qu'« on ne combat pas [le terrorisme] islamiste grâce à l'économie, à la baisse du chômage », là aussi une critique implicite d'Emmanuel Macron, qui avait estimé après l'attentat du Bataclan en 2015, alors qu'il était ministre de l'économie, que la société française avait « une part de responsabilité » dans le « terreau » du djihadisme, du fait notamment des « fermetures dans notre économie » qui créent de la « défiance ».

Face à ces attaques, l'exécutif affirme rester serein. « L'Etat a

réagi vite, les institutions jouent leur rôle, il faut laisser l'enquête se poursuivre », assure-t-on à Matignon, où l'on dit regretter que « la droite joue l'extrême » et ne respecte pas « une période de réserve ». « La course consistant à dire qu'il faut toujours aller plus loin à chaque attentat, ce n'est pas un engrenage dans lequel on souhaite se lancer », ajoute-t-on à l'Elysée. Pour l'exécutif, la loi de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme, qui a fait rentrer dans le droit commun des dispositions de l'état d'urgence, comme les assignations à résidence ou les perquisitions administratives, est suffisante.

A entendre l'entourage du chef de l'Etat, il n'est en tout cas pas question de placer des fichés S en rétention administrative, comme le réclame la droite et Manuel Valls. « La France est un Etat de droit où ce ne sont pas des policiers qui décident d'enfermer qui ils veulent », explique-t-on à l'Elysée. « On va en prison quand on est condamné, pas quand éventuellement on est suspecté », a abondé le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Christophe Castaner, interrogé dimanche sur Europe 1.

Pour autant, le président de la République comme le premier

ministre ont pris soin depuis vendredi de mettre en scène leur mobilisation, afin de désamorcer tout procès en amateurisme. Après avoir bousculé leurs agendas le jour de l'attaque et multiplié les déclarations, les deux têtes de l'exécutif se sont encore retrouvées à l'Elysée, samedi après-midi, pour un conseil de défense restreint. A l'issue de celui-ci, l'Elysée a annoncé qu'un « hommage national » serait rendu, sans doute cette semaine à Paris, au lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, tué lors de l'attaque du Super U de Trèbes.

Par ailleurs, Emmanuel Macron a « demandé la convocation cette semaine par les préfets de l'ensemble des groupes d'évaluation départementale suivant les individus ayant fait l'objet de signalements pour radicalisation », a ajouté l'Elysée. Ces groupes rassemblent autour du préfet les services de renseignement, les services de police et de gendarmerie, les parquets ainsi que l'administration pénitentiaire. Ils sont chargés d'évaluer les signalements de radicalisation et de décider, le cas échéant, des mesures de suivi policier. Une première réponse aux attaques de l'opposition. ■

OLIVIER FAYE  
ET CÉDRIC PIETRALUNGA





« Quand des événements de ce type arrivent, l'institution gendarmerie est resserrée comme une famille, plus que traumatisée. Nous sommes tristes pour nos camarades, mais nous faisons bloc », assure le colonel Sébastien Gay.

La situation a été tendue autour de la cité Ozanam, où Radouane Lakdim habitait, mais le long de la route reliant Carcassonne à Trèbes, la population est restée très digne durant le week-end. Dès le soir de l'attentat, Eric Menassi a adressé un message de solidarité et d'union à ses concitoyens : « Si cette attaque nous appelle à encore plus de vigilance, elle nous invite également à encore plus de fraternité, en relevant la tête et en ignorant les précepteurs de la désunion. »

« Il faut continuer à vivre normalement entre nous. Sinon, Daech aura gagné », résume Amara Rabia, un inspecteur du permis de conduire à la retraite de 70 ans dont les fenêtres de la résidence donnent sur l'arrière du Super U. A la messe de dimanche, le curé de la paroisse, Philippe Guitart, a tenu à faire passer un message sans ambiguïté : « Il faut éviter tout amalgame, et aider les gens à vivre ensemble, pas malgré les différences mais avec les différences. »

#### Conséquences économiques

Surmonter les potentielles divisions est une question centrale dans une « petite ville très mélangée » comme Trèbes, selon les mots d'une habitante, mais aussi au-delà des limites de la commune, dans l'agglomération audoise. Abid Bammou, le président de l'association islamique de Carcassonne, est venu assister à la messe à Trèbes, dimanche, avec plusieurs fidèles de la mosquée Salam. Il assure ne pas craindre d'éventuelles représailles contre la communauté musulmane. « Ce n'est pas la peine d'avoir peur, estime-t-il. En France, les gens sont intelligents. On ouvre nos portes à tout le monde. » Sa présence et celle de plusieurs musulmans de Carcassonne et de Trèbes ont été saluées par l'évêque du diocèse de Carcassonne et de Narbonne, M<sup>re</sup> Alain Planet.

Même s'il est encore trop tôt pour les ressentir, les éventuelles conséquences économiques de l'attaque inquiètent localement. Dans le département, le tourisme est la première activité économique, loin devant la viticulture.

La cité médiévale de Carcassonne, la plus grande d'Europe, est l'un des monuments historiques les plus fréquentés de France, avec près de 2 millions de visiteurs par an. Alors, forcément, on guette déjà les conséquences directes de l'attaque du 23 mars. « On se prépare à un impact notamment sur la clientèle étrangère qui représente 40 % de la fréquentation dans notre département », reconnaît Sébastien Pla, qui, à la tête de l'agence de développement touristique départementale, prévoit déjà un plan de communication pour « redonner confiance aux visiteurs ». Mais pour l'élu régional PS, maire lui aussi d'une bourgade de l'Aude, la priorité reste ailleurs : « Ce qu'il s'est passé est un énorme choc pour une petite communauté rurale comme celle-là. Et cela va laisser des traces pendant longtemps » conclut-il, la voix triste. ■

YANN BOUCHEZ  
ET GILLES ROF

# Le gendarme Beltrame tué par arme blanche

L'auteur des attentats évoluait depuis longtemps au contact de milieux radicaux

Trois jours après les attentats de Carcassonne et Trèbes (Aube), les enquêteurs de la Sous-direction antiterroriste (SDAT) et de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) tentent toujours de comprendre dans quelles circonstances le terroriste Radouane Lakdim, qui était fiché « S » et un temps suivi par les services de renseignement, a élaboré la chevauchée meurtrière qui a fait quatre morts, vendredi 23 mars.

On en sait déjà un peu plus sur les détails du geste du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, qui s'était substitué à une salariée du Super U de Trèbes, dernière otage dont l'héroïsme a été salué notamment par le chef de l'Etat. C'est vers 11h30 que le gendarme s'est spontanément constitué prisonnier. Il a alors le réflexe de laisser son portable allumé pendant les trois heures que va durer son tête-à-tête avec le terroriste.

A l'extérieur du magasin, ses collègues entendent Radouane Lakdim se dire prêt à mourir pour la Syrie et réclamer la libération de « frères », comme Salah Abdeslam. Peu avant 14h30, les hommes du GIGN entendent des coups de feu et déclenchent l'assaut.

Le lieutenant-colonel est retrouvé grièvement blessé. Transféré à l'hôpital de Carcassonne, il mourra dans la nuit de vendredi à samedi. Dimanche, les premiers

résultats de son autopsie ont révélé qu'il avait succombé à une « blessure gravissime » à la trachée et au larynx, selon une source judiciaire. Le gendarme a également été blessé par balle « au pied et au bras », précise une source proche de l'enquête. C'est donc un coup de couteau à la gorge qui lui a été fatal. L'ordre dans lequel lui ont été infligées ses blessures permettra sans doute de mieux cerner les circonstances exactes de son exécution.

#### Document intrigant

Dans l'enceinte du Super U, les enquêteurs ont par ailleurs retrouvé les armes utilisées par le terroriste pour tuer ses victimes : une arme de poing de calibre 7,65, un couteau de chasse ainsi que trois engins explosifs artisanaux disposés dans le magasin qui n'ont pas explosé.

A son domicile, un carnet de notes évoquant l'idée d'un testament a également été découvert. « Il ne s'agit pas d'une lettre formalisée, explique une source proche de l'enquête. Plutôt des bouts de phrases dans lesquels figurent les mots "mourir", "allégeance" ou encore "Etat islamique" ». Un document intrigant, qui semble esquisser l'hypothèse d'un passage à l'acte peu préparé.

Du côté de la recherche d'éventuelles complicités, deux proches du tueur – sa petite amie, fichée « S », et un de ses amis âgé de 17 ans, lui aussi signalé pour sa ra-

**Une arme de poing, un couteau de chasse ainsi que trois engins explosifs artisanaux ont été retrouvés dans le Super U**

dicalisation – étaient toujours entendus par les enquêteurs lundi matin, leurs gardes à vue ayant été prolongées. L'exploitation du matériel informatique de Radouane Lakdim, toujours en cours d'analyse, permettra peut-être de déterminer s'il a été en contact avec des complices ou un donneur d'ordre.

L'environnement de Radouane Lakdim est en tout cas passé au peigne fin, et il apparaît que le jeune homme évolue depuis longtemps au contact d'un certain nombre de personnes connues des services de police et de renseignement. C'est d'ailleurs ce qui motive son suivi, à partir de 2013, par la DGSI.

Radouane Lakdim travaille alors avec un individu qui a été interpellé, en 2008, par l'actuelle SDAT dans le cadre d'un coup de filet entre Toulouse, Montpellier, Carcassonne et Trèbes, dans des milieux que l'on soupçonne pro-

ches du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), a pu recouper *Le Monde*.

Ces personnes, notamment d'origines serbes, intriguent alors par leurs entraînements en forêt et dans les environs de Carcassonne. Lors de leurs auditions, elles avouent se préparer à une éventuelle guerre sainte en France ou en Irak. De nombreuses armes seront également retrouvées au domicile d'un des suspects. Cette vague d'interpellations fait elle-même suite à un coup de filet antiterroriste, quelques mois plus tôt, dans les milieux bosniaques du Doubs. Deux affaires déjà à la frontière entre milieux radicalisés et trafic d'armes alors que les investigations actuelles devront notamment s'attacher à déterminer la façon dont Radouane Lakdim a pu se procurer l'arme de poing avec laquelle il a opéré.

Le département de l'Aude est enfin, de manière plus large, très exposé au phénomène de la radicalisation : un peu moins d'une centaine de personnes étaient inscrites, début 2017, au fichier de traitement des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Les investigations se pencheront à ce titre nécessairement sur la proximité éventuelle de Radouane Lakdim avec les milieux radicaux toulousains. ■

SOREN SEELOW  
ET ÉLISE VINCENT

fant, entoure le prénom d'Arnaud Beltrame. Autour, d'autres cœurs et les mots « vie », « tristesse », « héros »... Fabrice Jean est venu en famille pour honorer l'« acte héroïque » : « Qu'est-ce qu'on aurait fait à sa place ? », s'interroge-t-il.

Antoine Khreich, médecin, arrive en guidant devant lui ses deux fils Milo, 12 ans, et Gabin, 8 ans, qui portent chacun une fleur : « Je viens avec eux parce que je souhaite leur transmettre les valeurs que défendait ce gendarme : donner sa vie pour la vie, pas pour la mort. »

Vendredi, dès la fin de matinée, à l'annonce des attaques et alors que l'hypothèse de la présence de plusieurs terroristes restait plausible, les élèves de Carcassonne et de Trèbes ont été immédiatement confinés dans les écoles primaires comme dans les collèges et les lycées. L'attentat en est devenu encore plus concret pour les parents comme pour les enfants. « Au début, on a cru à un exercice, mais le proviseur nous a dit qu'il y avait un attentat et qu'il fallait qu'on reste dans nos classes. Ils nous ont donné à boire et à manger mais on ne pouvait pas bouger », témoigne une élève du lycée Jules-Fil de Carcassonne.

L'académie de Montpellier a annoncé la mise en place de cellules d'écoute dans les écoles et le collège de Trèbes dès lundi 26 mars. Les cellules médico-psychologiques ouvertes par la préfecture de l'Aude dès vendredi dans la mairie de Trèbes puis à Carcassonne ont pris en charge 130 personnes en deux jours. Les gendarmes ont multiplié les moments de discussion et d'échange entre eux.

## Un ex-candidat LFI en garde à vue

Samedi 24 mars, après la mort du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, Stéphane Poussier, un ancien candidat de La France insoumise (LFI) aux élections législatives de 2017 dans le Calvados, a posté ce message sur les réseaux sociaux : « A chaque fois qu'un gendarme se fait buter, et ce n'est pas tous les jours, je pense à mon ami Rémi Fraisse (...). Là c'est un colonel, quel pied ! Accessoirement, un électeur de Macron en moins. » LFI a condamné des « propos honteux et abjects » et a annoncé avoir « retiré cette personne de [leur] plateforme ». De son côté, Jean-Luc Mélenchon a également précisé que LFI voulait porter plainte contre son ancien candidat. Dimanche, M. Poussier a été placé en garde à vue. Il pourrait être poursuivi pour « apologie d'actes terroristes », un délit passible de sept ans de prison et de 100 000 euros d'amende.

*Avis juridique important de la United States District Court for the Southern District of New York (Tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le District Sud de New York)*

## Si vous avez précédemment acheté ou de toute autre manière acquis certains titres de Petrobras, il est possible que vous soyez en droit de recevoir un paiement en numéraire à la suite d'un règlement d'un recours collectif.

Deux règlements proposés ont été convenus dans le cadre d'un recours collectif en valeurs mobilières intenté par des investisseurs contre Petróleo Brasileiro S.A. (« Petrobras ») et un certain nombre de ses sociétés affiliées, assureurs, auditeurs externes et administrateurs et dirigeants actuels et anciens. Les règlements portent sur certains titres émis par Petrobras. Petrobras, l'Assureur mis en cause et PricewaterhouseCoopers Auditeurs Independentes (« PwC Brazil ») nient toutes les allégations portées à leur encontre concernant d'éventuels actes répréhensibles, des accusations sur lesquelles la District Court ne s'est pas prononcée.

**Si vous avez soumis une demande d'exclusion en réponse à l'avis d'instance de recours collectif précédemment envoyé et daté du 9 mai 2016, vous êtes partie au Recours** et devez soumettre une nouvelle demande d'exclusion si vous ne souhaitez pas être concerné par ce Recours.

**Suis-je concerné par les Règlements proposés ?** Nous vous invitons à consulter le site Internet [www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com](http://www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com) afin de déterminer si vous appartenez au Recours collectif. Le Recours collectif concerne toute personne qui :

- (a) entre le 22 janvier 2010 et le 28 juillet 2015 inclus (la « Période visée par l'action de groupe »), a acheté ou de toute autre manière acquis des Titres de Petrobras, y compris des titres de créance émis par PifCo et/ou PGF, à la Bourse de New York ou conformément à d'autres **Transactions visées** ; et/ou
- (b) a acheté ou de toute autre manière acquis des titres de créance émis par Petrobras, PifCo, et/ou PGF, dans des **Transactions visées**, directement dans, conformément à et/ou susceptibles d'être liées à une offre publique du 13 mai 2013 enregistrée aux États-Unis et/ou une offre publique du 10 mars 2014 enregistrée aux États-Unis avant que Petrobras n'ait mis à disposition de ses détenteurs de titres, de manière générale, un compte de résultat couvrant une période d'au moins douze mois débutant après la date d'entrée en vigueur des offres (le 11 août 2014 dans le cas de l'offre publique du 13 mai 2013 et le 15 mai 2015 dans le cas de l'offre publique du 10 mars 2014).

Aux fins des Règlements, l'expression « **Transaction visée** » désigne toute transaction répondant à l'un des critères suivants :

- (i) toute transaction portant sur un Titre de Petrobras inscrit à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») ;
- (ii) toute transaction portant sur un Titre de Petrobras compensé ou réglé par l'intermédiaire du système d'inscription en compte du Dépositaire ; ou

- (iii) toute transaction portant sur un Titre de Petrobras auquel s'applique la législation américaine sur les valeurs mobilières, y compris aux termes de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Morrison v. National Australia Bank*, 561 U.S. 247 (2010).

La définition complète du Recours collectif, ainsi que l'ensemble des listes des Titres de Petrobras admissibles pour répondre aux critères (i), (ii) et (iii) sont disponibles sur : [www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com](http://www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com).

**Que prévoient les Règlements ?** Petrobras, l'Assureur mis en cause et PwC Brazil ont convenu de Règlements dont la valeur cumulée s'élève à 3 milliards de dollars américains (3 000 000 000 USD). Le règlement proposé peut donner lieu au versement d'un paiement en numéraire en fonction des titres que vous avez achetés ou acquis, du nombre de titres admissibles que vous avez achetés ou acquis, et de la date d'achat ou d'acquisition des titres admissibles.

**Comment puis-je obtenir un paiement ?** Pour recevoir un paiement, vous devez soumettre une Preuve de réclamation affranchie ou envoyée au plus tard le **9 juin 2018**. Consultez le site Internet et remplissez une Preuve de réclamation en ligne, ou téléchargez le document correspondant et envoyez-le par courrier électronique.

**Quelles sont mes autres options ?** Si vous ne souhaitez pas être lié par le Règlement, vous devez soumettre par écrit une Demande d'exclusion, laquelle devra être reçue au plus tard le **27 avril 2018**. En l'absence de demande d'exclusion de votre part, vous renoncez à toute réclamation que vous pourriez avoir contre Petrobras, l'Assureur mis en cause et PwC Brazil, ainsi qu'un certain nombre d'autres Parties libérées. Vous êtes en droit de contester le Règlement en soumettant une opposition écrite reçue au plus tard le **11 mai 2018**. Vous ne pouvez pas à la fois demander votre exclusion du Règlement et contester celui-ci. **La version intégrale de l'Avis, disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous, explique comment soumettre une demande d'exclusion ou une opposition.** Le tribunal tiendra audience le **4 juin 2018** pour décider s'il approuve le Règlement et la demande d'attribution d'honoraires pouvant atteindre 9,5 % du montant total du Règlement, soit 285 000 000,00 USD, et une indemnité compensatrice d'un montant maximal de 400 000 USD pour les Représentants. Vous pouvez vous présenter à l'audience ou être représenté par un avocat engagé par vos soins, mais n'y êtes pas tenu. Pour plus d'informations, y compris concernant l'allègement, l'admissibilité et la renonciation aux réclamations, appelez le numéro ou consultez le site Internet ci-dessous.



LÉGISLATIVES

**La droite remporte une partielle dans le Loiret**  
Jean-Pierre Door, député Les Républicains sortant, a été réélu, dimanche 25 mars, lors d'une législative partielle qui se tenait dans la 4<sup>e</sup> circonscription du Loiret. Il affrontait au second tour Mélusine Harlé, candidate La République en marche. M. Door, dont l'élection avait été annulée par le Conseil constitutionnel, a largement devancé son adversaire, en l'emportant avec 67,08 % des voix.

**Ramlati Ali, candidate soutenue par LRM, réélue députée à Mayotte**

Le second tour de la législative partielle à Mayotte s'est déroulé sans incident majeur, dimanche 25 mars, malgré le contexte délicat du fait du mouvement de contestation populaire paralysant le territoire depuis plus d'un mois. La députée sortante Ramlati Ali l'a emporté avec 54,99 % des voix, face au candidat Les Républicains Elad Chakrina. M<sup>me</sup> Ali, qui siégeait au sein du groupe LRM à l'Assemblée, se présentait sans étiquette, alors qu'elle est mise en examen depuis le 14 février pour complicité de fraude électorale dans une affaire de procurations litigieuses lors du scrutin de juin 2017. LRM avait quand même appelé à voter pour elle à l'issue du premier tour.

JUSTICE

**Un homme en garde à vue après la mort d'une octogénaire juive à Paris**  
Un homme a été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour meurtre

après la mort d'une octogénaire de confession juive dans l'incendie de son appartement à Paris, vendredi 23 mars. Une première autopsie a révélé l'existence de traces de coups de couteau sur le corps de la victime, Mirelle K., rescapée de la rafle du Vél' d'Hiv.

UNIVERSITÉS

**La faculté de Montpellier reste fermée après les violences**

Un face-à-face tendu a eu lieu, dimanche 25 mars, à Montpellier, entre des militants antifascistes et des identitaires de la Ligue du midi. Ces heurts se sont déroulés deux jours après la violente évacuation par des hommes cagoulés d'étudiants qui occupaient un amphithéâtre de la faculté. Le doyen de la fac de droit avait démissionné dans la foulée. Celle-ci est restée fermée lundi.

SNCF

**Hamon propose un déplacement commun aux leaders de gauche**

Benoît Hamon, ancien candidat PS à l'élection présidentielle, a proposé, dimanche 25 mars, aux autres dirigeants de gauche, dont Jean-Luc Mélenchon, d'aller ensemble dans les petites et moyennes villes défendre les services publics, dont la SNCF: «*Je vais lui proposer à Jean-Luc, à Olivier Besancenot [NPA], à Pierre Laurent [Parti communiste], que, plutôt que de nous retrouver dans les manifestations, d'aller dans ces petites villes où on ne voit pas beaucoup les grands dirigeants politiques de la gauche*», a-t-il déclaré sur France 3.

# Entre Anne Hidalgo et LRM, la bataille pour la Mairie de Paris est ouverte

Le macroniste Christophe Castaner a évoqué un « besoin d'alternance »

**Emmanuel Macron serait à la recherche d'un candidat issu de la société civile**

Cette fois, les hostilités sont déclarées. Il aura suffi d'un sondage pour mettre le feu aux poudres. Invité du « Grand rendez-vous CNews-Europe 1-Les Echos », dimanche 25 mars, Christophe Castaner a estimé qu'« *il y a un besoin d'alternance fort sur Paris* » sur la foi d'une enquête IFOP-Fiducial, qui montre que 58 % des Parisiens se disent mécontents du bilan de la maire de Paris. « *Le taux d'adhésion à la politique d'Anne Hidalgo et à Anne Hidalgo s'effondre* », a poursuivi le délégué général de La République en marche (LRM).

Jusqu'ici assez peu belliqueux envers la maire de la capitale, M. Castaner, avec ses petites phrases, a donné le coup d'envoi de la bataille de Paris deux ans avant les élections municipales. S'il semble se diriger vers une candidature indépendante, le mouvement macroniste est pourtant loin d'avoir arrêté sa stratégie d'alliance et surtout d'avoir désigné son candidat, bien que Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, se rêve déjà en chef de file « naturel ».

Le sondage IFOP-Fiducial (réalisé du 19 au 22 mars auprès de 1105 personnes) pour Sud Radio et Le Journal du dimanche, publié dans son édition du 25 mars, a de quoi inquiéter la maire. Il lui prédit un sort funeste dans plusieurs configurations: M<sup>me</sup> Hidalgo se

rait battre par le candidat LRM, M. Griveaux, dans deux cas de figure. En cas de tiercé au premier tour, la maire de Paris obtiendrait 29 % des voix contre 32 % pour le porte-parole du gouvernement et 21 % pour la liste Les Républicains conduite par Florence Berthout, patronne de la droite parisienne. Second scénario perdant pour M<sup>me</sup> Hidalgo avec une liste LR soutenue dès le premier tour par LRM, qui obtiendrait 40 % des suffrages, la maire de Paris serait devancée de justesse (39 %). Seule une liste qu'elle mènerait avec le soutien de LRM permettrait à M<sup>me</sup> Hidalgo de l'emporter par 41 % contre 38 % pour la liste LR et 12 % à La France insoumise.

Loin de s'avouer vaincus, les adjoints de M<sup>me</sup> Hidalgo ont positivement les résultats de cette enquête. « *Je m'attendais à ce qu'Hidalgo soit autour de 25 % étant donné la violence des attaques contre elle depuis un an et compte tenu des désagréments pour les Parisiens des chantiers en cours* », confie Christophe Girard, adjoint chargé des

ressources humaines. Du côté des macronistes, la lecture du sondage est tout autre. Pour « *Hidalgo, Paris c'est fini. Un maire sortant battu au premier tour perd en général au second* », affirme un conseiller en stratégie politique proche de LRM. En 2014, devancée au premier tour par la candidate de droite, Nathalie Kosciusko-Morizet, M<sup>me</sup> Hidalgo l'avait emporté au second tour avec 52,64 % des suffrages. Mais NKM, rappelle ce même communicant, avait quasiment fait le plein de ses voix au premier tour.

**« Un mouton à cinq pattes »**

Le sondage montre que « *LRM parvient à agréger des voix des deux côtés, à gauche et à droite* », se félicite un député macroniste parisien. L'enquête du JDD souligne surtout le désaveu des Parisiens vis-à-vis de la politique de la maire de Paris: 58 % sont mécontents de l'action municipale, 71 % ont un avis négatif sur la politique du logement, 73 % sur la propreté, 57 % ne sont pas satisfaits des efforts engagés pour lutter contre la pollution. 76 % saluent, en revanche, l'action en faveur de la culture.

Le sondage apporte, de fait, des arguments à M. Griveaux, qui milite pour une candidature LRM face à la maire de Paris. Le porte-parole du gouvernement n'est pour le moment pas certain d'être désigné in fine par Emmanuel

Macron. Certains cercles macronistes estiment qu'il n'a pas un profil assez rassembleur. Selon nos informations, le chef de l'Etat serait à la recherche d'un candidat issu de la société civile, capable de fédérer les électeurs aussi bien de la droite que de la gauche. « *Un mouton à cinq pattes* », ironise le camp d'Anne Hidalgo.

Reste aussi pour LRM à régler la question des alliances au second tour. Adjoint macroniste de M<sup>me</sup> Hidalgo, Mao Peninou continue de croire à un rapprochement possible avec le mouvement présidentiel. « *Le sondage montre que les Parisiens aspirent à être gouvernés par une majorité progressiste et écologiste*, observe-t-il. *Ma conviction est que la meilleure pour l'incarner reste Hidalgo. Elle a montré qu'elle pouvait rassembler au-delà de son camp* ».

« *Moi, en tout cas, je porterai une candidature de coalition, comme je l'ai toujours fait* », s'est engagée M<sup>me</sup> Hidalgo dans un entretien à Libération, le 4 mars. M. Griveaux avait aussitôt fermé la porte à toute idée d'un accord avec la maire de Paris et ses alliés. « *Laissons-les bidouiller! Notre force, c'est notre agilité. On va les laisser à leur rigidité* », confirme un membre de l'entourage du porte-parole du gouvernement. Les hostilités ne font que commencer et devraient durer jusqu'en 2020. ■

BÉATRICE JÉRÔME

## A Marseille, procès d'une fusillade sur fond de trafic de drogue

Quinze personnes sont jugées pour avoir pris part à une « scène de guérilla urbaine » à la Castellane, en 2015

MARSEILLE - correspondant

Cette nuit-là, une habitante de la tour K de la cité la Castellane avait senti de l'électricité dans l'air. Les guetteurs du réseau de revente de stupéfiants qui font pétarader leurs scooters et s'apostrophent bruyamment jusqu'à 4 heures du matin au pied de sa tour semblaient « *particulièrement nerveux, parlaient fort et s'insultaient* ». A 9h30, elle voit sortir trois jeunes vêtus de noir, porteurs de gilets pare-balles. L'un d'eux est armé.

Ce 9 février 2015, le chef du gouvernement, Manuel Valls, et plusieurs ministres sont attendus à Marseille pour tirer le bilan de la politique de lutte contre la criminalité dans la deuxième ville de France. Ils arriveront alors que cette cité des quartiers nord, haut lieu du trafic de drogue, connaît « *une scène de guérilla urbaine* », selon l'expression des juges.

Le tribunal correctionnel de Marseille juge à compter de lundi 26 mars quinze prévenus dont la majorité sont soupçonnés d'avoir pris part à une fusillade, un violent affrontement visant à s'approprier un plan de revente de stupéfiants concurrent. En pleine matinée, deux commandos, l'un en tenue de camouflage, l'autre en noir, au total de dix à vingt personnes équipées de kalachnikov et de talkie-walkie ont tiré une soixantaine de fois, sans blesser personne, sans toucher les policiers. A la Castellane, rapportent plusieurs témoins, « *c'était la guerre* ».

Au centre social devant lequel s'est déroulée une partie des faits, on s'est jeté au sol, sous les tables. Le facteur, qui distribue le courrier aux 6000 habitants de la cité, avait, lui aussi, senti « *une am-*

*biance très tendue car les parents cachaient même les enfants dans les commerces* ».

Au même moment, une institutrice et deux mères d'élèves descendent avec une classe de CE1 le chemin qui conduit à l'arrêt de bus. « *J'ai aperçu un individu à côté d'un arbre, raconte l'enseignante. Il était vêtu de noir, cagoulé, tenant une arme dans sa main droite, canon vers le bas* ». Ils rebrousse leur chemin et resteront confinés dans l'école toute la matinée.

**« Ils vont vous fumer »**

Alertée par de nombreux appels au 17, évoquant des hommes armés et cagoulés qui déambulent entre les immeubles, la police a d'abord hésité entre le tournage d'un clip ou la sécurisation de l'arrivée d'un « *go fast* », un transport d'une grande quantité de drogue. Trois véhicules de police entrent dans la cité toutes sirènes hurlantes. Le directeur départemental de la sécurité publique, Pierre-Marie Bourniquel, a pris le commandement du convoi. En passant devant le « *guetteur* » d'un autre point de vente de drogue, les policiers sont mis en garde: « *C'est chaud, n'entrez pas! Vous allez vous prendre une rafale pour pas un franc. Partez! Ils ont des kalachs, vous n'avez que des petits 9 mm, ils vont vous fumer* ».

Entrés dans la cité, les policiers entendront les tirs crépiter juste au-dessus d'eux, tirés, semble-t-il, en direction de leurs voitures. Tous conviennent qu'ils n'étaient pas directement visés. « *Si on avait vraiment été l'objet des tirs, on ne serait pas là pour en parler* », a rapporté l'un d'eux. D'abord ouverte pour tentatives d'assassinat, l'instruction s'est achevée par une requalification en violences avec ar-

mes sur personnes dépositaires de l'autorité publique.

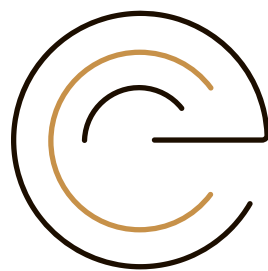
Dans cette cité où jusqu'à six réseaux de revente se partagent le marché de la drogue, celui dit de la Jougarelle – du nom d'une allée située en haut de la cité – partait ce matin-là à l'assaut du point de vente de la tour K, baptisé « *l'entree* », affaibli depuis son démantèlement en 2013 par la police.

Pour étoffer leurs troupes, Salim Tachouaft et Seif Khadri que l'accusation désigne comme les chefs du réseau de la Jougarelle – ce qu'ils nient, tout comme avoir orchestré cette fusillade – seraient allés à Munich recruter quatre Kosovars auxquels est proposé un travail dans la sécurité. Ces « *mercenaires* » assurent que, jusqu'au 9 février, lorsqu'ils ont été équipés et armés, ils ignoraient tout de leur mission. Parmi eux, Marigona Kosumi, 25 ans, s'était vue assigner « *un point de guet* ». « *Il fallait prévenir si on voyait des gens cagoulés mais je ne suis pas venue pour tirer sur la police* ».

Dans leur déroute, les assaillants avaient forcé la porte d'un appartement pour y abandonner leurs tenues, sept kalachnikovs, 308 munitions et 8,5 kilos de cannabis. Chefs, « *soldats* », organisateurs de l'opération et logisticiens: dix prévenus comparaissent détenus, cinq autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Depuis 2013 et le démantèlement du réseau de revente de la Tour K – 1,4 million d'euros avaient alors été saisis chez des « *nourrices* » –, ce sont pas moins de trois autres réseaux de cette cité qui ont déjà été jugés devant le tribunal correctionnel, preuve de l'impossibilité à juguler durablement les trafics de la Castellane. ■

LUC LEROUX



## LE CLUB DE L'ÉCONOMIE

Le Monde

Un rendez-vous mensuel de débats et d'échanges sur les grandes mutations économiques.

Retrouvez le compte rendu des interventions des invités de la séance du 22 mars.

**VALÉRIE PÉCRESSE**

Présidente de la région Ile-de-France

**ANTOINE FRÉROT**

Pdg de Veolia et président de l'Institut de l'entreprise

sur [lemonde.fr/le-club-de-l-economie](http://lemonde.fr/le-club-de-l-economie)



*Une tribune de Monsieur Nguyễn Phú Trọng,  
secrétaire Général du Parti communiste du Vietnam, à l'occasion de sa visite officielle en France du 25 au 27 mars 2018  
et du 45ème anniversaire des relations franco-vietnamiennes.*

# BELLES PERSPECTIVES DES RELATIONS VIETNAMO-FRANÇAISES

**1** Le monde connaît, à l'heure actuelle, des changements rapides et l'humanité se trouve à une époque charnière, tant sur le plan politique qu'économique, où toutes les nations, sans exception, se voient offrir de nouvelles opportunités en même temps qu'elles s'exposent à de nouveaux défis. Dans le sillage de la Quatrième révolution industrielle, tous les pays du monde, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, déploient de grands efforts pour rentrer dans une nouvelle ère de développement.

D'un point de vue global, ces changements se font surtout sentir en Asie-Pacifique qui est en passe de devenir, à plusieurs égards, la région la plus dynamique du monde. Confortée par une forte émergence de la Chine, de la Russie et de l'Inde, l'Asie-Pacifique, et plus particulièrement l'Asie, deviennent, de nos jours, le point de convergence des plus grandes dynamiques de développement économique du monde, tout en se transformant en un « terrain de jeu » d'une grande complexité des grandes puissances. D'énormes opportunités qu'impliquent ces dynamismes sont en train de donner une forte impulsion à la coopération et à l'intégration. Les forums régionaux tels que l'APEC, l'ASEM continuent de jouer un rôle important dans la connexion entre les pays riverains du Pacifique et l'Asie, ainsi qu'entre l'Europe et l'Asie.

Situé au cœur d'une zone géographique s'étirant du Pacifique à l'Océan indien, le Vietnam, tout comme ses voisins de l'Asie du Sud-Est, occupe une place particulièrement importante dans les processus de coopération en Asie-Pacifique. Auparavant assimilé au nom d'une guerre, le Vietnam est désormais connu comme un pays d'un renouveau actif et d'un développement dynamique, une destination de choix pour touristes et investisseurs étrangers, un partenaire amical et de plus en plus important des nations du monde. Grâce au renouveau mis en place depuis plus de 30 ans, le Vietnam est sorti de son statut de pays pauvre, moins avancé et dévasté par la guerre pour devenir un pays à revenus intermédiaires, avec une croissance économique relativement élevée et soutenue ainsi qu'un environnement socio-politique stable. La défense et la sécurité nationale sont assurées ; les relations extérieures du pays sont de plus en plus élargies et approfondies ; sa place et son prestige sur la scène internationale sont rehaussés. Jadis une économie agricole arriérée, le Vietnam est dorénavant entré dans une ère d'industrialisation et de modernisation accélérée. Sa croissance économique durant les trente dernières années a été, en moyenne, de 7%. En 2017, la valeur totale de ses exportations a atteint 425 milliards de dollars et le montant total des investissements directs étrangers 36 milliards de dollars. En cette même année, dans le classement du Forum économique mondial, le Vietnam a gagné cinq places en matière de compétitivité et quatorze places en ce qui concerne l'environnement des affaires. Sa structure économique se transforme avec une diminution de la part du secteur agricole et une augmentation de celles de l'industrie et des services. Le Vietnam est en train de se hisser au rang des économies les plus dynamiques en Asie-Pacifique.

Sur le fondement des lignes directrices de sa politique extérieure, à savoir l'indépendance, l'autonomie, la paix, la coopération et le développement, le Vietnam intensifie chaque jour davantage son intégration internationale. A ce jour, il entretient des relations diplomatiques avec près de 190 pays et a établi des relations de partenariat stratégique et/ou intégral avec toutes les grandes puissances dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Le Vietnam est un membre actif des Nations-Unies, de l'ASEAN, de l'APEC, de l'ASEM (Forum Asie-Europe) et de l'OMC. Il est également membre de plusieurs accords de libre-échange, bilatéraux ou multilatéraux, dont le plus récent est l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (CPT-PP). Il entreprend les dernières démarches pour la conclusion de l'Accord de libre-échange avec l'Union Européenne. Le Vietnam a, de manière proactive, fait valoir son rôle au sein des mécanismes multilatéraux dans sa région et dans le monde, participé aux opérations de maintien de la paix de l'ONU ainsi qu'aux exercices pour faire face aux défis de sécurité non conventionnelle. Ses échanges et coopérations internationaux dans tous les domaines – culturels, sociaux, scientifiques, technologiques, éducatifs, entre autres – se multiplient et s'intensifient. On peut ainsi dire que le Vietnam est désormais devenu un partenaire de confiance de plusieurs pays, un membre responsable et important de la communauté internationale, qui apporte des contributions de plus en plus actives et efficaces en faveur de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région et dans le monde.

**2** Le Vietnam et la France, malgré leur appartenance à deux continents différents, entretiennent une relation exceptionnelle tissée par des affinités historiques, culturelles et sociales. En jetant un regard rétrospectif sur les 45 ans depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1973, nous pouvons facilement constater que les relations bilatérales ont connu de longs et significatifs pas en avant. La visite officielle en France du Président du Conseil des ministres vietnamien Pham Van Dong en 1977 a ouvert une nouvelle page dans les relations entre les deux pays. Depuis, les relations économiques, commerciales, ainsi que les échanges culturels et éducatifs se sont fortement intensifiés. Durant la décennie 1980, alors que le Vietnam était isolé par l'embargo, la France était le seul pays occidental à maintenir ses relations de coopération culturelle, scientifique, technique et éducative avec le Vietnam, notamment par la réouverture de l'Institut d'échanges culturels avec la France (IDCAF) à Ho Chi Minh ville en juillet 1982. Le Centre culturel du Vietnam en France,



*Monsieur Nguyễn Phú Trọng,  
secrétaire général du Parti communiste du Vietnam*

quant à lui, a déployé d'inlassables efforts pour la diffusion de la culture et de la langue vietnamiennes en France. Depuis la fin des années 1980, et plus particulièrement depuis que l'œuvre de renouveau du Vietnam a commencé à apporter ses premiers fruits et que le Vietnam a entamé sa réintégration dans la communauté internationale, les relations bilatérales ont connu des développements variés et diversifiés, marqués par la visite au Vietnam du Président français François Mitterrand en mars 1993 et celle en France du Premier ministre vietnamien Vo Van Kiet en juin de la même année. Depuis ces dates, la France a mis en œuvre une politique cohérente envers le Vietnam, au titre de l'un de ses partenaires privilégiés en Asie-Pacifique et d'une passerelle entre la France et les pays de la région. Nous nous rappelons de la déclaration du Ministre des affaires étrangères Alain Juppé à l'occasion de sa visite officielle au Vietnam en novembre 1994 : la France est au cœur d'une Europe de plus en plus unie, le Vietnam d'une Asie réconciliée et à forte croissance économique ; ensemble, nous pouvons réaliser des choses grandioses. Les relations vietnamo-françaises se sont intensifiées après l'adhésion du Vietnam à l'Association des Nations de l'Asie du Sud Est (ASEAN) en 1995 : elles ont dépassé le cadre strictement bilatéral pour s'inscrire dans ceux, plus globaux, des relations entre le Vietnam et l'Union européenne d'une part, et entre la France et l'Asie du Sud – Est, d'autre part. Le Vietnam et la France ont une convergence de vues sur plusieurs grandes questions internationales, surtout en rapport avec le développement durable, la diversité culturelle et le rôle des institutions multilatérales dans la régulation et la gouvernance de la mondialisation.

**3** Cette année, nous célébrons le 45ème anniversaire des relations diplomatiques et le 5ème anniversaire du partenariat stratégique. Durant ces 45 dernières années, la France est toujours un partenaire de première importance pour le Vietnam. Les relations entre nos deux pays, qu'elles soient dans le cadre bilatéral ou multilatéral, se diversifient sans cesse. La France est, en effet, le premier bailleur de fonds européen du Vietnam. Des centaines de conventions ont été signées entre uni-

versités et instituts de recherche des deux pays. La France accueille actuellement environ 7000 étudiants et stagiaires vietnamiens. La coopération décentralisée s'élargit, impliquant 20 collectivités locales françaises et 15 provinces vietnamiennes, avec dix Assises organisées depuis son lancement. La communauté vietnamienne en France, qui s'y établit de longue date, est la plus grande parmi les communautés vietnamiennes en Europe et constitue un trait d'union important entre les deux pays. La France et le Vietnam s'orientent vers de nouvelles formules de coopération pour le développement durable à travers des projets dans les domaines de lutte contre le changement climatique et de développement agricole. Les projets verts vietnamo-français constituent actuellement des sources d'espoir pour les populations vietnamiennes les plus touchées par le changement climatique.

Force est de constater qu'il existe de grands potentiels inexploités : le montant des investissements directs étrangers français au Vietnam a été seulement de 2,78 milliards de dollars, soit un tiers de celui des Pays-Bas ; la valeur des échanges commerciaux reste modeste et ne représente que 1% de la valeur totale des exportations et importations du Vietnam. Ces résultats ne correspondent véritablement pas aux potentiels des relations vietnamo-françaises.

Actuellement, nos deux pays ont des conditions favorables pour renforcer leurs relations bilatérales. La France, puissance de premier rang en Europe, qui s'engage sur la voie de grandes réformes pour aller de l'avant et affirmer son rôle au niveau mondial, a des intérêts et une influence importants en Asie. Le Vietnam, quant à lui, économie dynamique et à croissance soutenue, marché à près de 100 millions de consommateurs, joue un rôle important au sein de l'ASEAN et en Asie de l'Est. Les deux pays ont une convergence de vues et d'intérêts sur diverses questions internationales. Le renforcement des relations de coopération vietnamo-françaises constitue donc un nécessité impérieuse, et ce, pour les intérêts des deux pays.

Dans cet esprit, il convient de créer de nouvelles forces pour l'approfondissement du partenariat stratégique, de consolider la confiance politique réciproque en multipliant échanges et rencontres de haut niveau et en améliorant l'efficacité des mécanismes de dialogue, d'élargir la coopération dans les domaines politiques, diplomatiques, de la défense et de la sécurité, de promouvoir les échanges commerciaux, les investissements, le tourisme, la coopération économique, technologique, énergétique, culturelle, éducative, judiciaire etc.... Les échanges humains ainsi que la coopération décentralisée méritent également d'être renforcés. Etant des membres de premier rang de l'Union européenne et de l'ASEAN, chacun de nos deux pays doit jouer pleinement son rôle dans la promotion des relations UE-ASEAN. Le Vietnam sera une passerelle importante pour la France dans ses relations avec l'ASEAN et espère de son côté que la France lui servira de porte d'entrée pour ses relations avec l'Union européenne.

Un autre domaine prioritaire de la coopération est l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Les deux pays devraient contribuer activement à la mise en œuvre des engagements nationaux dans la lutte contre le changement climatique, à la promotion du Partenariat mondial pour le développement durable en vue de la réalisation de l'Agenda 2030.

Enfin, dans un monde qui comporte des mutations rapides et complexes, nos deux pays devraient, plus que jamais, renforcer leurs concertations dans le cadre des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Le Vietnam et la France partagent la même vision sur un monde multipolaire et le multilatéralisme basés sur le respect mutuel, l'égalité, l'équité, la coopération mutuellement avantageuse, la paix et le développement durable et inclusif. Nous affirmons le rôle central des Nations-Unies dans la promotion de la paix, de la sécurité internationale, de la prospérité et du développement durable. Nous confirmons notre attachement à la Charte des Nations-Unies en nous engageant à respecter l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le régime politique de chaque pays. Plus particulièrement, nous soutenons les principes du droit international, dont celui du règlement pacifique des différends, du non recours à la force ou à la menace de la force.

Toutes ces analyses nous permettent de croire fermement à de belles perspectives des relations vietnamo-françaises, au développement intégral et efficace du Partenariat stratégique Vietnam-France dans les prochaines décennies.



# Financement libyen : la riposte de Nicolas Sarkozy

Devant les policiers et les juges, l'ex-chef de l'Etat s'est parfois défaussé sur Claude Guéant et Brice Hortefeux

Un complot de Mouammar Kadhafi et de sa « bande », les élucubrations d'un « menteur doublé d'un fou » (Ziad Takieddine), le combat d'un site d'information (*Mediapart*) et de « ses comparses » qui « se comportent en militants politiques »... Voilà, résumés en quelques mots, les grands axes de la défense de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, qui a été mis en examen, mercredi 21 mars, pour corruption passive, financement illicite de campagne électorale et recel de détournements de fonds publics libyens.

En garde à vue d'abord, sur TF1 ensuite, et dans *Le Journal du dimanche* enfin, Nicolas Sarkozy a longuement détaillé l'évolution des relations franco-libyennes depuis 2004, dénonçant ce qui, selon lui, rend « grotesques » les accusations pesant sur le financement de sa campagne victorieuse de 2007 par l'ancien dictateur libyen. Selon ses déclarations en garde à vue et devant les juges, révélées par *Mediapart* et dont *Le Monde* a aussi pris connaissance, l'ancien chef de l'Etat a réservé ses principales flèches à Ziad Takieddine et à *Mediapart*, principal média à avoir documenté les soupçons pesant sur lui.

Le premier, intermédiaire franco-libanais excentrique au cœur des relations entre les deux pays, est accusé d'incohérences dans les différentes versions qu'il a présentées à la presse comme aux magistrats. Alors que M. Takieddine avait fini par s'auto-incriminer en affirmant avoir lui-même convoyé de l'argent liquide de Tripoli à Paris à l'attention de l'équipe de campagne du candidat Sarkozy, l'ancien chef de l'Etat retourne l'argument à son avantage : « M'accuser lui permet de se dédouaner. Puisqu'il est établi qu'il a reçu cet argent, il vaut mieux prétendre que c'était pour ma campagne. »

## Cordon sanitaire

*Mediapart*, le site d'information fondé par Edwy Plenel, est accusé d'avoir publié un « faux grossier ». Sarkozy fait référence au document mis en ligne durant l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2012 faisant état d'un protocole d'accord entre la Libye et la France pour le financement de sa campagne de 2007 à hauteur de 50 millions d'euros. « Le comble de la manipulation », affirme-t-il, prétendant, à tort, lors de sa garde à vue, que la justice a définitivement établi qu'il s'agissait d'un faux.

Devant les éléments rassemblés par les enquêteurs, Nicolas

**Le lien de son entourage le plus proche avec l'argent libyen ne semble plus guère faire de doute aux yeux des enquêteurs**

Sarkozy a parfois semblé acculé, contraint d'établir un cordon sanitaire avec son entourage le plus proche, dont le lien avec l'argent libyen ne semble plus guère faire de doutes aux yeux des enquêteurs. Quitte, parfois, à se défausser sur ses plus fidèles compagnons de route.

C'est le cas avec l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant. Interrogé sur les relations que ce dernier a entretenues avec M. Takieddine, Nicolas Sarkozy se dédouane de toute responsabilité : « Quand, et combien de fois, [Ziad Takieddine] a vu M. Guéant, il s'en expliquera ». L'ancien chef d'Etat ajoute plus tard avoir été « sidéré » en apprenant par la presse que M. Guéant avait acquis un appartement parisien avec des fonds d'origines occultes.

A en croire M. Sarkozy, l'ancien secrétaire général de l'Elysée était un homme secret. Il n'évoquait pas ses relations soutenues avec M. Takieddine, pas davantage qu'avec Alexandre Djouhri, l'autre intermédiaire entre la France et la Libye, et ne faisait pas davantage état de sa vie personnelle. A l'exception, peut-être, de son inquiétude pour l'avenir de son fils, François, pour qui il avait demandé une investiture aux législatives. Une investiture que Nicolas Sarkozy reconnaît avoir soutenue.

Quid de la chambre forte louée à l'agence Opéra de la BNP par M. Guéant alors qu'il dirigeait sa campagne ? M. Sarkozy assure qu'il en ignorait tout. Il en propose l'interprétation suivante : « La seule logique, c'est qu'il ait voulu déposer dans un coffre à la banque des documents qu'il conservait dans un coffre au ministère de l'intérieur, avant de les déposer dans un coffre à l'Elysée. »

Quant à Alexandre Djouhri, il ne lui aurait jamais rendu service, sauf pour œuvrer dans le sens d'une réconciliation avec Dominique de Villepin après l'affaire Clearstream. Nicolas Sarkozy affirme tout ignorer de son passé interlope, des liens qu'il a pu entretenir avec certains de ses

**Nicolas Sarkozy au « 20 heures » de TF1, jeudi 22 mars.**

HANDOUT/AFP



proches, comme l'ancien patron de la direction centrale du renseignement intérieur, Bernard Squarcini, ou Claude Guéant.

Il en va de même d'une des pièces centrales du dossier : la revente par M. Djouhri en 2008 – à un prix surestimé – d'une villa située à Mougins (Alpes-Maritimes) à la filiale suisse du fonds souverain libyen, alors dirigé par Bechir Saleh, également directeur du cabinet de Mouammar Kadhafi et principal interlocuteur de la France. Nicolas Sarkozy assure ne l'avoir rencontré qu'une ou deux fois.

Son « plus vieil ami », Brice Hortefeux, qui a longtemps côtoyé Ziad Takieddine au point de partager dîners luxueux à Paris et vacances fastueuses sur la Côte d'Azur, a, lui aussi, été renvoyé à ses propres responsabilités. « Que Brice Hortefeux ait pu le fréquenter, c'est sa décision », tranche M. Sarkozy. « Et si jamais Brice Hortefeux ou Claude Guéant disait "C'est Nicolas Sarkozy qui nous l'a demandé", vous pourriez considérer que cela relève de ma responsabilité, mais ce n'est pas vrai, ils ne l'ont jamais dit », poursuit-il, tandis que les enquêteurs lui faisaient remarquer que ces deux hommes avaient agi « dans le cadre de leurs fonctions et alors qu'ils étaient sous [son] autorité hiérarchique. »

## « Quelles autorités ? »

Au fil de ses auditions, Nicolas Sarkozy s'évertue à dessiner le portrait d'un chef de l'Etat peu au fait des activités de ses collaborateurs, bien loin de l'image du président interventionniste et soucieux d'être au courant de tout. L'exemple le plus frappant est probablement celui de l'exfiltration en mai 2012 de l'ancien directeur du cabinet de Mouammar Kadhafi ; Bechir

Saleh, venu se réfugier à Paris pour fuir la guerre en Libye.

En ce printemps 2012, tandis que l'alternance politique s'annonce en France, *Mediapart* publie le désormais fameux document faisant état du protocole d'accord du financement de sa campagne de 2007 à hauteur de 50 millions d'euros. En coulisses, Bernard Squarcini et Alexandre Djouhri orchestrent le départ en catastrophe de M. Saleh, visé par une notice rouge d'Interpol, vers le Niger. Hugues Moutouh, principal collaborateur du ministre de l'intérieur, Claude Guéant, est tenu au courant en temps réel.

« Il semble difficilement concevable que le ministre de l'intérieur [Claude Guéant] et le directeur du renseignement [Bernard Squarcini] aient pu organiser entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2012 l'exfiltration du territoire français de Bechir Saleh, ancien directeur du cabinet de Kadhafi, sans que vous l'ayez su, au moment même où vous proclamiez dans les médias qu'il serait arrêté s'il était découvert en France ? », interrogent les enquêteurs, avant d'insister : « Nous vous rappelons qu'il serait parti avec l'aide des autorités alors que vous étiez chef de l'Etat... »

De nouveau, Nicolas Sarkozy insiste sur l'autonomie des ministres qui travaillaient pendant son mandat : « Quelles autorités ? Pas la mienne. » Il s'appuie, là encore, sur les déclarations de ses anciens collaborateurs, dont aucun n'a souligné sa responsabilité devant les enquêteurs : « Quelqu'un a-t-il dit que j'avais demandé ou autorisé cette exfiltration ? Bien sûr que non ! » Et d'insister, une nouvelle fois, sur leur liberté d'action : « A la minute où [Claude Guéant] est nommé ministre de l'intérieur, il n'est plus mon collaborateur (...). Il avait dès lors sa propre existence

**Nicolas Sarkozy s'évertue à dessiner le portrait d'un chef de l'Etat peu au fait des activités de ses collaborateurs**

politique, sa propre marge de manœuvre opérationnelle. »

Les juges n'ont, semble-t-il, pas été plus sensibles aux explications de l'ancien président de la République que ne l'est l'ancien directeur du cabinet de Mouammar Kadhafi. Rencontré fin 2017 à Johannesburg où il était installé, Bechir Saleh avait ainsi déclaré dans un entretien au *Monde* : « Kadhafi a dit qu'il avait financé Sarkozy. Sarkozy a dit qu'il n'avait pas été financé. Je crois plus Kadhafi que Sarkozy. » Une « manipulation du Monde », rétorque M. Sarkozy.

## Appel du contrôle judiciaire

Selon l'ancien chef de l'Etat, les accusations des kadhafistes n'ont pour but que de se venger de l'entrée en guerre de la France contre le régime libyen, qui a abouti à les écarter du pouvoir. Un document saisi par la justice norvégienne et transmis aux autorités judiciaires françaises met à mal cet argument. Il s'agit du carnet de l'ancien ministre du pétrole, Choukri Ghanem, qui, le 29 avril 2007 – soit quatre ans avant le déclenchement de la guerre –, évoquait déjà la remise d'argent à l'équipe de campagne de M. Sarkozy. « A midi, j'ai déjeuné avec Al-Baghdadi [premier ministre] et Bechir Saleh à la ferme de Bechir. Bechir a parlé, disant avoir envoyé 1,5 million d'euros à Sarkozy

quand Saïf [Al-Islam Kadhafi, fils du numéro un libyen] donnait 3 millions d'euros. »

Là encore, M. Sarkozy conteste devant les enquêteurs l'authenticité du document, s'interrogeant sur la réalité de la date à laquelle M. Ghanem a véritablement couché ces écrits. Pas forcément authentiques, selon lui, mais suffisamment pour qu'il mette en avant dans *Le JDD* un extrait qui lui est favorable, indiquant que « les émissaires ont empoché une partie des sommes avant de les remettre à destination ». M. Sarkozy y voit une des « clés de beaucoup de fausses accusations ».

Les variations libyennes sur les scénarios de remises d'argent, et la promesse jamais satisfaite de preuves du financement occulte de sa campagne par Saïf Al-Islam Kadhafi n'ont pas échappé à l'ancien président. Il se dit convaincu que « certains règlements de comptes entre factions libyennes » expliqueront, in fine, le mobile des accusations qui pèsent sur lui.

Une personne pourra peut-être éclairer les enquêteurs. Elle était au premier rang des rencontres entre Mouammar Kadhafi et Nicolas Sarkozy. Il s'agit de l'interprète qui avait accompagné l'ancien président lors de ses rencontres avec le dirigeant libyen. Déjà entendue par les enquêteurs, elle s'était jusque-là retranchée derrière son devoir de réserve. Nicolas Sarkozy a demandé à ce que celui-ci soit levé pour les nécessités de l'enquête. Le bras de fer avec la justice française est lancé. Son avocat, Thierry Herzog, a d'ores et déjà annoncé qu'il allait faire appel du contrôle judiciaire imposé à son client. Quant à l'ancien chef de l'Etat, il a promis de « briser » les auteurs de cette « machination honteuse ». ■

SIMON PIEL, SOREN SEELOW ET JOAN TILOUINE

## La Libye veut se constituer partie civile

La justice libyenne souhaite se constituer partie civile dans l'affaire du présumé financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy. A la suite d'une demande d'entraide judiciaire formulée en 2014 par le juge d'instruction Serge Tournaire, le bureau du procureur général libyen a transmis un premier rapport préliminaire. On y trouve notamment les interrogatoires de l'ancien chef de renseignement militaire Abdallah Senoussi, qui confirme un transfert de 7 millions d'euros de la Libyan Foreign Bank vers un numéro de compte dans une banque européenne que lui aurait donné Brice Hortefeux. Le beau-frère de M. Kadhafi prétend aussi avoir eu un échange téléphonique avec M. Sarkozy lors de sa première visite en Libye, le 6 octobre 2005. Ce que ce dernier dément.

**La Semaine sainte de Mérida...**  
**...Dans un cadre unique**  
 Du 25 mars au 1er avril  
[www.semanasantademerida.es](http://www.semanasantademerida.es)  
[www.turismodemerida.org](http://www.turismodemerida.org)



# Militer Le haut du pavé 2.0

**AVOIR 20 ANS EN 2018** | 15 Cinquante ans après Mai 68, comment les jeunes d'aujourd'hui vivent-ils leur rapport au militantisme ? A l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, la forme de leur engagement a changé

**M**iliter. L'étymologie *miles* (« soldat ») subsiste, mais l'ardeur militaire (*militare*, « être soldat »), elle, est passée de mode. La marche forcée, l'embrigadement, l'encadrement ne collent pas avec l'individualisme en vogue. Le militantisme, lui, n'est pas mort. Il a juste fait sa mue. Les formes d'engagement ont été revues, la jeunesse s'est affranchie de la tradition, et milite à sa façon.

« A ceux qui pensent qu'il n'a plus de sens, je rétorque que, au contraire, le militantisme pour un autre monde n'a jamais été autant d'actualité. Nous devons nous engager et ne pas laisser les autres décider de notre avenir sans nous bouger. » Léonard, 23 ans, ne supportait plus « de [s]e sentir impuissant ». « Réveiller la "flemme de l'engagement" » est un désir largement partagé par la jeunesse française. Demander « si les jeunes ont encore des idées qui leur tiennent à cœur » courrouce Pauline, 22 ans, militante en faveur d'une « meilleure transparence du débat politique ». Dans ce monde « trop souvent sourd à la parole des jeunes », Gratiën, étudiant lillois, ne se reconnaît pas. D'après une enquête du Crédoc, menée entre 2015 et 2016 auprès de 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans, près de la moitié (47 %) des jeunes estiment que leur avis ne compte « plutôt pas ».

Il y a cinquante ans, de part et d'autre des barricades de Mai, on agissait sous des bannières florissantes qui rassemblaient et unifiaient. Les drapeaux étaient multiples, les groupes parfois groupusculaires, mais le collectif était la norme; le débat interne – interminable, empoignades comprises – était l'usage. C'était le cas en particulier au Parti communiste, où l'adhésion – sous toutes ses formes – valait parfois pour une vie entière. Depuis plusieurs années, les partis politiques subissent de plein fouet la crise de défiance que connaissent les différents rouages de la démocratie représentative, et enregistrent une hémorragie de militants. Pour la contenir, ils instaurent des procédures pour le moins souples, où un simple clic vaut adhésion. « Aujourd'hui, lorsque les jeunes se mobilisent, c'est en décalage par rapport à la politique institutionnelle, partisane et gouvernementale. Le moteur de l'engagement, c'est la cause, pas l'affiliation », explique Anne Muxel, directrice de recherches au Centre de recherches politiques

de Sciences Po, auteure de nombreuses études sur le rapport des jeunes à la politique.

Dépolitisés mais hyperconnectés, les jeunes sont loin de se désintéresser de la vie en société. Ils se sentent concernés, protestent et manifestent. Depuis les attentats du 13 novembre 2015, près de un jeune sur deux considère que ses libertés se sont réduites. Toutes celles et ceux qui ont répondu à l'appel à témoignages lancé sur *Lemonde.fr* expriment, chacun à leur façon, un même refus : celui de « rester les bras croisés ». Ils et elles ont fait le « choix de l'insoumission », souhaitent « défendre leurs idées », reprendre la liberté d'expression « à ceux qui ont le pouvoir et qui se l'accaparent », « dénoncer l'absurdité et les actes graves », « lutter contre les injustices ».

## L'HUMEUR DU MOMENT

Dans le contexte actuel « de harcèlement et d'attentats », les jeunes comme Sonia, 22 ans, sentent en eux « l'expression d'un sentiment d'une plus grande solidarité ». Ils considèrent que parler « d'amour et de partage, de bonheur et de solidarité », est « très sérieux ». Gratiën, l'étudiant lillois, n'hésite pas à citer Gandhi (« Sois le changement que tu veux voir dans le monde ») quand il s'agit de « raviver [son] esprit de révolte et d'indignation ». Ils refusent « les fausses promesses » et « la poudre aux yeux » et veulent se battre pour un « avenir en commun », pour ce qu'ils pensent « être juste ». Alors, ils s'activent. Dans l'écologie, le sport, le féminisme, la lutte contre les discriminations, la solidarité, la paix dans le monde, l'éducation, la santé, entre autres. La politique, aussi.

C'est vrai, les jeunes ne s'engagent plus pour la vie jusqu'à la mort. Ils n'ont pas l'intention de s'inscrire dans l'Histoire, mais parient sur le concret. L'efficacité d'un engagement ponctuel pour des causes spécifiques. Déjà, dans les années 1990, le sociologue Jacques Ion qualifiait cette forme d'engagement de « Post-it ». Qu'on colle et qu'on décolle, avec un « moindre souci d'implantation durable et massive ». Une posture bien distancée des engagements sacrificiels de Mai 68, comme il y en eut chez les marxistes ou les trotskistes, par exemple.

Là, maintenant, tout de suite. Il faut « marquer le coup ». Avec ferveur, faire plier un gouvernement. Avant l'heure, empêcher une réforme de passer. Mais à la faveur d'une « porte de sortie », d'un « libre arbitre »

## LA GÉNÉRATION INTERNET NE SOUHAITE PAS ÊTRE UNIQUEMENT TÉMOIN DU TEMPS QUI PASSE OU APPRENTIE DES GÉNÉRATIONS PRÉCÉDENTES

préservé, d'une « réversibilité » possible, comme le souligne Anne Muxel. Un jour, ils descendent dans la rue pour « gueuler » ce en quoi ils croient. Ils boycottent, occupent ou font grève, par solidarité. Un autre jour, ils se sentent « manipulés », « récupérés », « invisibles » ou « dégoûtés », et jurent alors que « finalement, ça ne sert à rien ». Et le lendemain, ils protestent à nouveau. C'est selon leur humeur, leurs besoins. La révolte du moment et les rêves environnants.

Si certains ingrédients d'antan restent utilisés, comme en témoigne le porte-à-porte (à grande échelle) des campagnes de Barack Obama aux États-Unis ou d'Emmanuel Macron en France, l'essentiel a changé. « L'engagement est aujourd'hui désidéologisé. Il refuse tout leadership », poursuit Anne Muxel. Elle évoque l'exemple du mouvement Nuit debout, qui portait « beaucoup d'aspirations différentes », s'est refusé à désigner un chef de file et a buté sur la question de son débouché politique. « On vit dans un très grand bricolage idéologique », estime M<sup>me</sup> Muxel. Selon la chercheuse, les jeunes les plus actifs ne représentent que 1 à 2 % de leur classe d'âge. Mais le volontarisme et l'engagement dépassent de loin cette frange marginale : « Les jeunes ne sont ni endormis ni apathiques. L'individualisation du rapport à la politique ne signifie nullement qu'ils n'ont pas un sens du collectif. »

Tous les moyens sont bons. Mathieu, 25 ans, est auteur, comédien et metteur en scène. Par le biais de l'art et de la fiction, il

entend passer des « messages efficaces par en dessous ». C'est ainsi qu'il conçoit l'art, son « engagement à [lui] » : « Défendre des causes et des points de vue en étant sincère sans jamais être moralisateur. » Arnaud, 19 ans, étudiant lyonnais, croit aussi « au très grand pouvoir de militantisme de la culture libre et gratuite sur Internet et sur YouTube. L'essor de la communication laisse place à un militantisme culturel "soft" mais bel et bien influent ».

Le manque de temps serait le premier frein à l'engagement des jeunes, comme en témoigne l'enquête du Crédoc. Alors, les réseaux, ça n'est pas si mal. Pour Mathilde, 23 ans, agent de collectivité dans une station d'épuration, « militer, ce n'est plus dans la rue mais sur les réseaux sociaux sur des sources sérieuses ». Si le bénévolat doit faire face à une forme de concurrence des activités, « concilier sa vie professionnelle et son engagement, c'est possible, essentiellement grâce à Internet », estime Cordelia, 24 ans, chargée de communication. Pour K. C., 18 ans, étudiant en histoire, « on ne se force pas sur les réseaux. On le décide. On ne peut s'en empêcher. C'est donc un militantisme des tripes et du cœur pour défendre sa conception du monde ».

## L'ART DE LA MISE EN SCÈNE

La notion même de « militer », aujourd'hui tombée en désuétude, est glissée entre guillemets. « Je ne suis pas ce qu'on peut appeler une vraie "militante" : je ne manifeste pas, je ne fais pas de politique et je ne fais partie d'aucun groupe, reconnaît Lilou, 20 ans, partie étudier à Montréal. Néanmoins, je milite silencieusement par mes choix quotidiens. Je pousse les gens à s'informer, je m'insurge sur les réseaux sociaux. » Comme elle, Soleane est « de la génération réseaux sociaux ». Dès son adolescence, elle a « vite compris qu'en étant lesbienne, [sa] vie serait une lutte permanente ». Alors elle a décidé de « "militer" pour [son] identité et étendre [ses] horizons pour parler aux minorités et lutter contre les persécutions ».

Sur Internet, les jeunes se renseignent sur l'opinion des gens, des dirigeants, des dissidents, celles et ceux qui influencent ou « balancent ». Ils se confrontent aussi à la manipulation, à la violence accrue des interactions virtuelles. Parfois confus, ils ne savent à quel saint se vouer, ni sur quel pied danser. Et pourtant. La sensation de ne pas souhaiter être uniquement témoins du temps qui passe, ou apprentis des générations précédentes, est prégnante. A travers le cybermilitantisme, ils s'impliquent et assument des positions en signant des pétitions en ligne, aiguissent leurs arguments en polémique, affûtent leur esprit critique en refusant le « fake ». Ils remettent en question « les acquis qu'on leur a appris », se forgent leur « propre opinion », prennent part aux débats de société générés par des mouvements tels que #metoo.

Entreprenants, ils n'ont pas peur de se mettre en scène. Selfies, vidéos, chaîne YouTube, pour être « suivis » (comme un leader d'autrefois?), il faut fédérer, sortir de l'ordinaire. Et pour ça, constate Anne Muxel, « ces générations sont fortes. Ils n'hésitent pas à faire preuve de dérision, à utiliser le détournement, le décalage pour envoyer des messages aux différents organes de pouvoirs ».

Si la culture de la protestation politique ainsi que le pouvoir incomparable du numérique ont, selon Anne Muxel, « banalisé la manifestation », une partie des jeunes demeure en retrait. Par manque de « sentiment de légitimité », « de modèle », ou « de confiance ». « Les jeunes peu diplômés, inactifs non étudiants ou qui cumulent un retrait de l'activité et un faible niveau de diplôme semblent avoir plus de difficulté à identifier une cause pour laquelle ils pourraient s'engager », conclut l'enquête du Crédoc. Et Benjamin, étudiant de 18 ans, d'ajouter : « L'engagement est, selon moi, présent et possible, dans une certaine couche de la société. Il n'est pas évident pour les étudiants issus de CSP inférieures. » A ce sentiment d'« invisibilité sociale » se mêle, de temps en temps, « une perte de sens » chez les jeunes « en galère, plus que d'autres dans la vie », qui semble démotivatrice. Alexis, 18 ans, stagiaire dans une PME, déplore, mais « sans désespoir », « une France qui se morfond » : « Nombre de gens lambda ont l'illusion de protester en réagissant d'un simple bouton sur les réseaux sociaux, mais cela est bien vain. Nous vivons une époque où tout le monde donne son avis sur tout, tout de suite, mais peu le défendent. » Ce à quoi répond en écho Flora, en poste au sein d'un incubateur d'entrepreneurs sociaux : « La meilleure façon de dire, c'est de faire. » ■

CHARLOTTE HERZOG

ET JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

Prochain article de la série : Travailler



SÉVERIN MILLET





« Plans par couleurs. Grand nu » (1909-1910), de Frantisek Kupka. SALOMON-GUGGENHEIM/ADGAP PARIS 2018

couleurs, comme Bach l'a fait en musique. » En fait d'acoustique, ce furent surtout les hurlements de la critique qui se firent entendre. Les protestations furent même portées jusqu'à l'Assemblée nationale, qui reçut une pétition demandant une révision des statuts du Salon afin de lutter contre le « flot du barbarisme qui monte de toutes parts ».

Mais les plus remontés étaient sans doute les tenants du cubisme, qui voyaient là une redoutable concurrence. Mondrian lui-même en a donné les raisons plastiques : « L'intention du cubisme était d'exprimer le volume. Ainsi était maintenu l'espace tridimensionnel, c'est-à-dire l'espace naturel. Le cubisme restait donc un monde d'expression fondamentalement naturaliste. Cette volonté des cubistes de représenter des volumes dans l'espace était contraire à ma conception de l'abstraction, qui est fondée sur la croyance que ledit espace doit être détruit. C'est ainsi, pour aboutir à la destruction du volume, que j'en vins à l'usage des plans. »

#### Refus du volume

Kupka n'agit pas autrement, mais ses tableaux ont un rythme et une densité qui compensent grandement le refus du volume : celui-ci est même suggéré par les valeurs plus ou moins sombres, et par une palette somptueuse, des couleurs éclatantes qui, aujourd'hui encore, semblent avoir été posées la veille. Ce sont des œuvres très belles, trop même, au point parfois de courir le risque de devenir jolies...

Est-ce ce qui incite Kupka à évoluer vers une période qu'on a nommée « machiniste », où certains ont vu un retour à la figure, les formes évoquant des bielles et des rouages ? Elles datent de la fin des années 1920 et évoquent l'univers de *Metropolis* (le film de Fritz Lang sort en 1927) ou du film de Chaplin (plus tardif, il est de 1936) *Les Temps modernes*.

Pour le critique Georges Turpin, en 1931, « Kupka semble avoir été hanté par l'esprit mécanique qui règne dans les usines proches de son atelier de Puteaux. Il s'efforce de transposer sur la toile le dynamisme des machines ». Ce n'est pas la part la plus aimable de son œuvre, et l'historien d'art Arnauld Pierre rappelle, dans le catalogue de l'exposition, que, sans la désavouer, Kupka lui-même n'insistait guère pour les montrer dans la rétrospective qu'on lui consacra à Prague en 1946.

Plus radicale est sa participation au groupe abstraction-création, créé à l'initiative de Théo Van Doesburg en 1931. Enfin, « participation » est un grand mot, puisqu'il n'exposa jamais avec le groupe, mais contribua à quelques numéros de la revue que celui-ci publiait. Les tableaux qu'il produisit alors sont dans l'esprit de rigueur que ces artistes prônaient : des formes géométriques, des aplats de couleur. Mais Kupka y ajoute un sens inouï de la matière, de la pâte picturale, et de la tonalité, de la couleur toujours.

Avec un moment exceptionnel, une leçon de composition dans ce tableau de 1930 intitulé *Peinture abstraite*, conservé à Prague : dans un format rectangulaire vertical, sur un fond blanc, trois lignes noires. L'une part du bas, les deux autres, horizontales, partent de la gauche et de la droite de la toile, dans la partie supérieure. L'espace où elles tendent à se rejoindre vit alors une tension extraordinaire : l'œuvre d'un maître. ■

HARRY BELLET

Kupka, Galeries nationales du Grand Palais, Paris 8<sup>e</sup>. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 30 juillet. Entrée 14 €.

# Kupka, peintre de tous les sens

Une somptueuse exposition au Grand Palais dévoile toute la palette de l'artiste, précurseur de l'abstraction et magicien de la couleur

## EXPOSITION

Jeune homme, Frantisek Kupka avait de fort belles fesses. On peut le constater en visitant l'exposition que lui consacre le Grand Palais : un dessin au fusain et à la craie le représente nu, vu de trois quarts dos, agenouillé devant un lac de montagne, la tête penchée vers l'eau. Il date de 1899 et est intitulé *Méditation*.

Plus que l'autoportrait de 1905 qui accueille le visiteur à l'entrée, où il se représente vu de face (il avait aussi de fort jolies moustaches), ce dessin révèle un Kupka méconnu : l'homme qui exposa pour la première fois au public un tableau abstrait (c'était à Paris, au Salon de 1912) était aussi un naturaliste – il se promenait tout nu, en adorant le soleil dans son jardin de Puteaux, sans que ses voisins, les frères Villon, artistes comme lui, s'en offusquent –, et un mystique, marqué notamment par la théosophie.

Il faut en dire quelques mots : en 1875, Helena Petrovna Bla-

vatsky fonde la Société théosophique, qui reprend à son compte une ancienne idée de Paracelse, relayée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Louis-Claude de Saint-Martin, un illuminé admirateur de Jacob Boehme, le cordonnier visionnaire.

Selon cette société, l'homme est un esprit tombé de l'ordre divin dans l'ordre naturel et qui tend à remonter à son premier état. Kupka mais aussi Kandinsky, Mondrian ou Doméla se passionnèrent pour ses théories, et notamment pour celles concernant l'aura qui environnerait les êtres humains, développées dans *Les Formes-Pensées*, publiées par Annie Besant à Londres en 1905.

Gardons cela à l'esprit en découvrant les premières salles de cette exposition, qui est sans doute la plus belle de l'année : né en 1871 à Opatowitz, en Bohême, Kupka a étudié à Prague, Vienne, Paris, et, comme nombre de ses compatriotes venus à cette époque d'Europe de l'Est, parlait, et écrivait, dans toutes les langues de ces pays : des savoirs qui font rêver aujourd'hui. Mais cela ne lui suffisait pas, lui

qui s'estimait inculte : un peu de grec, beaucoup de latin, c'était à la mode, les archéologues redécouvraient les grandes cités antiques.

Cela donne des débuts assez déroutants, comme *La Vague*, de 1902, où une dame vêtue d'un voile transparent, agrippée à un rocher, tremble à l'idée que son chignon puisse être défaits par une déferlante. Ou encore ces *Anthropoïdes*, peints la même année, où une autre dame, simiesque celle-là, tient des fleurs dans ses mains en regardant deux mâles s'entre-tuer, attendant de savoir lequel, vainqueur, jouira de ses faveurs. Ainsi décrit, cela semble ridicule, mais quand on les voit, ce sont de très beaux tableaux.

#### Harmonies fauves

En 1896, Kupka s'installe à Paris. Il vit, dans des conditions difficiles, à Montmartre, mais commence à gagner quelque argent comme illustrateur. Cette part de son travail révèle un remarquable dessinateur, parfois un peu loufoque, comme dans ce dessin fait pour la revue *Cocorico* qui montre une pauvre bourgeoise surprise par des poulets furibards alors qu'elle mange des œufs à la coque...

Cette activité s'oriente de plus en plus vers le dessin politique, qu'il destine à des feuilles anarchistes, comme *L'Assiette au beurre*. Il en réalise trois numéros thématiques complets, respectivement consacrés à *L'Argent* (janvier 1902), aux *Religions* (mai 1904) et à *La Paix* (août 1904).

Il y invente des archétypes, comme « Monsieur Capital », au ventre gonflé et rempli d'or, une allusion à Mammon, divinité de la richesse matérielle. Ces orienta-

« Avant, je cherchais à donner forme à une idée. Maintenant, c'est l'idée de la forme que je cherche »

FRANTISEK KUPKA

tions anarchistes – il est ainsi proche du grand géographe Elisée Reclus, dont il illustre *L'Homme et la Terre* –, antimilitaristes et anticléricales l'éloignent de la théosophie, mais pas de sa quête spirituelle : il s'adonne à des études de biologie, fréquente l'Observatoire, se passionne pour les nouveautés de l'imagerie scientifique, comme la radiographie ou les chronophotographies d'Etienne-Jules Marey.

C'est peut-être dans ces dernières qu'on peut trouver l'origine des tableaux étrangement fragmentés qu'il peint alors. Ils succèdent à une brève période fauve, durant laquelle il peint une surprenante série de prostituées s'appliquant du rouge à lèvres, mais aussi un maquereau et des gigolettes.

Passant de Montmartre à Puteaux, il y trouve une maison où il vivra jusqu'à sa mort, en 1957, et s'y installe avec sa compagne, Eugénie Straub, et la fille de cette dernière, Andrée. Celle-ci évoquait les lieux dans le catalogue de l'exposition consacrée à son beau-père par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1989 : « L'atelier était au premier étage. Devant la maison, il y avait une pelouse et deux marronniers

majestueux, à l'arrière un jardin qui paraissait immense car il rejoignait et se confondait avec celui de nos voisins, les Villon, il n'y avait pas de clôture entre nous. »

C'est dans ce jardin qu'il peint la petite Andrée nue, vue de face, tenant un ballon dans la main droite. Les harmonies sont encore fauves, mais la touche se brouille, les plans commencent à se chevaucher. Il résume le processus en une phrase, rédigée vers 1910 ou 1911, qui sera publiée bien plus tard dans son livre, *La Création dans les arts plastiques* (éditions Cercle d'art, 1989) : « Avant, je cherchais à donner forme à une idée. Maintenant, c'est l'idée de la forme que je cherche. »

Cela donne quelques tableaux somptueux comme *L'Eau (La Baigneuse)* de 1906-1909 ou le *Plans par couleurs. Grand nu*, de 1909-1910, ou encore l'étrange *Touche de piano. Le Lac*, de 1909. Les figures encore reconnaissables sont brouillées par des plans juxtaposés comme ces verticales noires et blanches (les « touches de piano ») qui envahissent le lac. Des doigts surgissent au premier plan, posés sur les touches, comme pour signifier que le peintre ne peint pas, mais génère le tableau par la musique. Et c'est aussi par la musique qu'il va justifier ce qui est le tout premier tableau abstrait exposé au public parisien en 1912, *Amorpha, fugue à deux couleurs*.

« A l'action du nerf optique, disait-il, le public doit certainement ajouter celle des nerfs olfactifs, acoustiques et sensoriels. Je tâtonne toujours dans le noir, mais je crois pouvoir trouver quelque chose entre la vue et l'ouïe, et je peux produire une fugue en



# Anatoli Vassiliev scrute l'âme d'un inconnu

A Bobigny, le metteur en scène russe adapte de façon magistrale une nouvelle d'Anton Tchekhov

## THÉÂTRE

STRASBOURG - envoyée spéciale

Anatoli Vassiliev aime les nouvelles d'Anton Tchekhov, parce que, dit-il, « il y a une violence qu'on ne trouve pas dans ses pièces. » On ne s'étonnera donc pas que le maître russe du théâtre ait choisi, plutôt que Platonov, par exemple, de mettre en scène l'inouï *Récit d'un homme inconnu*, que l'on peut voir à la MC93 de Bobigny, après sa création au Théâtre national de Strasbourg.

Ce texte est écrit à la première personne par Stepan, valet au service d'Orlov, fonctionnaire de Saint-Petersbourg dans les années 1880. Stepan n'est pas son vrai prénom, ni valet son vrai métier. Ancien officier de marine converti à la révolution, il s'est introduit chez Orlov pour tuer son père, qui occupe un poste au sommet de l'Etat.

Ce point de départ rappelle ainsi *Les Justes* (1949), la pièce d'Albert Camus sur les révolutionnaires russes face à la question du terrorisme. Mais Tchekhov n'est pas Camus : il ne va pas sur le terrain des idées, il scrute l'âme d'un homme inconnu à lui-même, qui se révèle à travers l'histoire d'un trio, Stepan, Orlov, et la maîtresse de ce dernier, Zinaïda.

Dans la nouvelle, on apprend tardivement le projet d'assassinat politique de Stepan, que l'on voit observer son maître, un homme cynique et jouisseur, que Zinaïda, en femme passionnée et naïve, prend pour un être d'exception. Quand elle s'installe chez lui, après avoir quitté son mari, elle mesure peu à peu son erreur. Stepan le observe, en silence. Il abhorre la veulerie ironique d'Orlov, et compatit à la souffrance de Zinaïda, qu'il accompagne quand elle quitte son amant, enceinte.

### Les sous-sols de la vie

Anatoli Vassiliev suit leur chemin, qui ramènera Stepan à Saint-Petersbourg, seul avec la petite fille de Zinaïda, morte, sans doute suicidée. Ce qui est inouï, dans sa mise en scène, c'est la clarté qu'il donne aux sous-sols de la vie décrits par Tchekhov. Il fallait trouver la pièce dans la nouvelle. Anatoli Vassiliev a su le faire : le théâtre-récit qu'il propose est un cadeau de l'esprit pour le spectateur, invité à prospecter l'âme de chacun des personnages comme il le ferait, seul, à la lecture de la nouvelle. Il y a des moments de silence de la même nature que ceux pendant lesquels on lève les yeux d'un livre, et souvent ces moments sont accompagnés de la musique du *Mépris*, le film de Jean-Luc Godard, qui pourrait



De gauche à droite : Stanislas Nordey, Sava Lolov, Valérie Dréville. JEAN-LOUIS FERNANDEZ

être une toile de fond imaginaire de la mise en scène.

Cette musique obsédante accompagne le clapotis de la lagune à Venise où Stepan et Zinaïda commencent leur voyage, les mouvements de la pensée et le chahut des sentiments qui travaillent les personnages, l'appel impérieux qui les pousse à danser sur le triste volcan de leur vie – ce qu'ils font, et alors le théâtre atteint à la beauté de l'instant.

Cela advient parce que Vassiliev a su choisir les comédiens de son *Récit d'un homme inconnu*. Deux ont déjà travaillé avec lui : Stanislas Nordey (Stepan), et Valérie Dréville, liée par un long compagnonnage au metteur en scène, dont elle rend compte dans un livre passionnant (*Face à Médée*, Actes Sud, 144 p., 19,90 euros) consacré à

son travail sur *Médée-Matériau*, de Heiner Müller.

Sava Lolov, le troisième acteur, entre avec une telle aisance dans le trio et le rôle d'Orlov qu'il semble connaître Anatoli Vassiliev de tout temps. Tous jouent d'une manière en rupture avec ce que l'on voit d'ordinaire sur les scènes : ils projettent les mots comme si c'étaient des objets, et ces mots acquièrent une telle matérialité qu'on croit les voir, tels des cailloux lancés dans l'espace. Ainsi, l'acteur devient le viatique d'un théâtre qui n'explique pas, mais montre un processus en marche, tout simplement.

Il y a dans le décor du spectacle un parasol bleu, qui s'ouvre quand Stepan et Zinaïda quittent le froid russe pour la douceur du sud de l'Europe. Sur le parasol, il

**Il y a des moments de silence de la même nature que ceux pendant lesquels on lève les yeux d'un livre**

est écrit : Paradisio. « Saisissez les restes de votre vie avec ténacité, ou essayez de les sauver », dit Stepan à Zinaïda. Elle essaiera, ne pourra pas. Et on la verra crever d'un coup de couteau son ventre dont sortira une chair rouge qu'elle laissera dans une bassine. Avant, à Saint-Petersbourg, Ste-

pan aussi avait crevé un sac en plastique qui avait fini par prendre l'aspect d'un corps d'homme, après qu'il l'eut rempli d'objets. C'était le fantôme du père d'Orlov, qu'il aurait pu tuer, un jour où l'occasion s'était présentée. Le révolutionnaire repentini ne l'avait pas fait, parce qu'il avait compris qu'il voulait « vivre, vivre et rien d'autre ». ■

BRIGITTE SALINO

*Le Récit d'un homme inconnu, de Tchekhov. Adaptation, mise en scène et décor : Anatoli Vassiliev. MC93, 9, boulevard Lénine, Bobigny (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-40-60-72-72. De 9 € à 25 €. Durée : 4 heures. Jusqu'au 8 avril. Au TNB, à Rennes, du 13 au 21 avril.*

## CINÉMA

### Le film « Zama » récompensé au festival Cinelatino

Le festival Cinelatino, à Toulouse, a attribué son prix Grand coup de cœur au film *Zama*, de l'Argentine Lucretia Martel. Le film primé est une adaptation du roman de l'écrivain argentin Antonio di Benedetto. Il raconte l'histoire de Diego de Zama, un obscur magistrat de la couronne d'Espagne en fonctions dans une colonie lointaine d'Amérique latine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, *El Silencio del Viento* (« le silence du vent »), du Portoricain Alvaro Aponte Centeno, a reçu une mention spéciale. — (AFP)

## ARTS

### Les expositions Chtchoukine et Mondrian les plus populaires en 2017

Selon l'enquête du journal *The Art Newspaper*, les expositions les plus populaires en 2017 ont été « Icônes de l'art moderne », autour de la collection Chtchoukine, avec 8926 visiteurs par jour, suivie de « Mondrian and The Stilj », expositions présentées gratuitement au Centro Culturo Banco do Brasil, à Rio de Janeiro, avec 6 687 visiteurs quotidiens, et une exposition sur Van Gogh, à Melbourne, avec 6 082 visiteurs par jour. Plusieurs expositions organisées en France font partie des dix plus populaires, comme « René Magritte, la trahison des images », au Centre Pompidou, ou « Les Portraits de Cézanne », présentée au Musée d'Orsay.

# La passion d'un collectionneur pour la figuration narrative

Les acquisitions du Suisse Jean-Claude Gandur sont réunies dans un catalogue, publié chez 5 Continents Editions

## ARTS

Jean-Claude Gandur est un hyperactif. Le collectionneur suisse, non content d'avoir amassé un respectable ensemble (850 pièces environ) d'antiquités grecques, romaines et égyptiennes – il est né là-bas, avant que sa famille ne quitte le pays sous Nasser pour s'installer au bord du Léman –, s'est ensuite intéressé à la peinture abstraite lyrique, telle qu'on la pratiquait à Paris après la seconde guerre mondiale. Pourquoi, on ne sait pas, mais pour combien, presque. La réponse est « pour pas très cher », car avant qu'il ne commence ses achats, la cote de ces peintres était au plus bas.

Il a fait fortune comme cela, Jean-Claude Gandur, en prospectant le pétrole dans des pays où les autres n'allaient pas. Côté peinture, la récolte a été bonne : montrée pour partie à Genève en 2011, sa collection révélait un ensemble, fort bien choisi, d'une centaine de tableaux. Tout cela devait aller au Musée d'art et d'histoire de la ville, dont il finançait une partie de l'agrandissement, confié à l'architecte Jean Nouvel. Mais dans une votation, en février 2016, ses concitoyens ont rejeté la proposition.

Pas découragé, le collectionneur a exploré d'autres pistes. Il s'est associé avec le groupe Emerige pour l'aménagement d'une partie de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Et a avancé d'un cran dans l'histoire de l'art en passant des années 1950 à la dé-

cennie suivante. Aux émois de l'abstraction lyrique succèdent les frissons, parfois un peu canailles, de la figuration. Pas le pop art américain, surévalué, mais son versant parisien, sous-coté.

Il s'en explique dans le volumineux et remarquable catalogue de cette partie de ses collections *La Figuration narrative dans la collection Gandur*, confié à Jean-Paul Ameline, conservateur général du patrimoine, et ancien conservateur en chef au Musée national d'art moderne-Centre Pompidou : « En décembre 2006, au hasard d'une vente aux enchères, je découvre mon premier tableau de la Figuration narrative, une grande œuvre de Télémaque intitulée *One of the 36000 Marines over Our Antilles* (1965) » puis « l'exposition "Figuration narrative, Paris 1960-1972", dont le commissariat était assuré par Jean-Paul Ameline et qui fut pour moi une révélation ».

### Période charnière

Quand monsieur Gandur est touché par la grâce, il ne perd pas de temps : en dix ans, il acquiert près de 140 tableaux, parmi les meilleurs disponibles, et avec une belle ouverture d'esprit. Loin de se cantonner aux pionniers du mouvement, comme Arroyo, Rancillac, Télémaque, Erro ou Klasen, il élargit ses choix à Adami, Fromanger, Stampfli ou Schlosser et à des groupes moins connus comme les Espagnols d'Equipo Cronica ou Equipo Realidad, ou des artistes moins attendus comme René Ber-

tholo, Oyvind Fahlström, Claude Gilli, Alain Jacquet, Michel Macréau, et on en oublie...

Le choix est excellent, car cette période est réellement charnière : elle marque, sinon la disparition des avant-gardes, du moins, du point de vue des témoins de l'époque, un retour à l'ordre, la fin

de la croyance en un « progrès » dans l'art qui serait basé sur une évolution des formes vers une abstraction de plus en plus sophistiquée. Le glas en sonne à Venise, en 1964, lorsque l'Américain Robert Rauschenberg, 39 ans, reçoit le Grand Prix de la Biennale, alors que la communauté artisti-

que penchait pour le vénérable Roger Bissière, 80 ans. Ce dernier meurt six mois plus tard, et « l'école de Paris » avec lui. ■

HARRY BELLET

*La Figuration narrative dans la collection Gandur*, 336 p. 55 €, 5 Continents Editions.

blue line **7 Doigts**

PAR **Réversible**

**Les 7 Doigts de la main**

Direction : Gypsy Snider

du 05.06 au 17.06.2018

LA SEINE MUSICALE

Reservations sur : [laseinemusicale.com](http://laseinemusicale.com)

115 Evénements of BlueLine présentent

© Alejandro Golliz



# L'École des beaux-arts à l'épreuve du harcèlement

Après une pétition et des témoignages anonymes, l'établissement parisien prend la mesure du problème

## ENQUÊTE

Il n'allait pas de soi, pour l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (Ensba) d'accueillir une réunion du Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (Clasches). Après l'onde de choc de l'affaire Weinstein, en octobre 2017, cinq longs mois auront été nécessaires pour que la direction de ce haut lieu d'enseignement artistique s'engage à faciliter les démarches des élèves victimes de comportement sexiste. Entre-temps, il aura fallu une séance « d'échanges et de dialogue » avec la ministre de la culture, Françoise Nyssen, sur le sujet en octobre 2017, et dans la foulée une pétition, lancée par des élèves, pour que l'école s'ouvre à cette question et qu'une réunion d'information de deux heures sur le harcèlement sexuel soit organisée, vendredi 16 mars, à l'attention des étudiants, des professeurs et des personnels.

Dans leur pétition, un groupe de cinq étudiants (trois filles et deux garçons) s'était fait lanceur d'alerte pour tenter de libérer la parole dans cet établissement bicentenaire qui compte 60 % de femmes parmi les 650 élèves, contre 30 % parmi les 60 professeurs. Evoquant « des mains sur la cuisse, des insultes sexistes, des élèves contraints d'éviter des professeurs, des humiliations, des remarques sur l'apparence, des présumés sexistes sur la qualité du travail, etc. » et réclamant à la direction que « des mesures – avertissement, sensibilisation, structure d'écoute – soient prises », leur texte a réuni en quelques jours plus de 800 signatures.

### « Six professeurs sont cités »

Parallèlement, les cinq étudiants ont créé un document en ligne pour que les victimes puissent témoigner anonymement. « Nous ne voulions pas être justiciers, mais savoir, afin que les choses bougent », explique l'une des élèves à l'origine de la pétition. Ses initiateurs assurent avoir recueilli « plus d'une vingtaine de témoignages concernant des faits de harcèlement moral ou sexuel. Six professeurs sont cités et un nom revient régulièrement. Mais les victimes n'osent pas aller plus loin dans leur démarche par peur pour leur diplôme et leur carrière d'artiste ».



L'un de ces « lanceurs d'alerte » explique au Monde qu'ils se sont retrouvés bien seuls, et se sont sentis « déprimés » lorsqu'ils ont découvert le nom de Kathy Alliou, responsable du département de développement scientifique et culturel, parmi les signataires de la fameuse tribune publiée dans Le Monde du 9 janvier en faveur de la « liberté d'importuner ». Et aussi « dégoûtés » de se faire reprocher de « jouer aux Américains », d'entendre des professeurs dire qu'« on ne peut plus rien faire » ou s'inquiéter de « la fin d'une culture romantique et libertaire ».

Leur initiative n'a pas fait l'unanimité parmi les étudiants, notamment parce que la pétition citait le nom du chorégraphe Daniel Dobbels. Le chorégraphe, accusé, en octobre 2017, de « violences sexistes » par cinq danseuses qui s'en sont ouvertes sur les réseaux sociaux, a vu son spectacle annulé par le Théâtre Paul-Éluard de Bezons (Val-d'Oise), où

il devait présenter sa création. Or Daniel Dobbels est également professeur aux Beaux-Arts. « Nous voulions que l'école se positionne sur ce cas », justifient les initiateurs de la pétition. Mais aucun témoignage, au sein de l'école, n'est venu corroborer les accusations des danseuses. « Nous n'avons eu aucun signalement. Daniel Dobbels est parti en retraite le 1<sup>er</sup> mars, l'affaire est close », résume Joan Ayrton.

Cette artiste britannique, nommée en septembre 2017 directrice du département des études, a pris à bras-le-corps le chantier du harcèlement sexuel, avec Patricia Stibbe, directrice adjointe, et Gwendoline Allain, responsable des relations internationales. « Sans elles, la direction aurait étouffé le sujet », affirment plusieurs enseignants et étudiants. A ceux qui soulignent son peu d'empressément à se saisir de ce dossier, le directeur Jean-Marc Bustamante répond : « On réagit, on

avance, on a bien conscience que le sujet a du mal à surgir. » Un nouveau règlement intérieur est en cours d'élaboration et une charte éthique, qui prévoit notamment « un référent égalité et harcèlement », doit être remise cette semaine Rue de Valois. A l'automne, Françoise Nyssen appelait l'ensemble des 99 établissements d'enseignement supérieur dépendant de son ministère à rédiger une charte de bonne conduite sur les relations hommes-femmes. Celle des Beaux-Arts pourrait servir de modèle commun.

### « Enfin ça sort »

« Si j'avais été étudiante, j'aurais signé cette pétition, dit avec franchise Joan Ayrton. Elle est emmerdante mais elle fait avancer les choses, peut-être que sans elle on aurait été moins prompt à agir. » Les Beaux-Arts, comme d'autres écoles artistiques, ont des décennies de retard à rattraper sur cette question du harcèlement. En 2013,

un rapport d'information du Sénat soulignait, en effet, « une pratique scandaleuse apparemment généralisée : la banalisation des comportements sexistes dans les écoles d'art » et considérait que « l'omerta sur ce sujet résulte de la sous-représentation des femmes dans le corps enseignant et aux postes de direction, ainsi que l'absence d'une réflexion approfondie sur la pédagogie ».

« Quand j'ai interrogé en séminaire des étudiantes sur les faits cités dans la pétition, beaucoup m'ont dit "enfin ça sort", témoigne un professeur, qui constate une « solidarité générationnelle » parmi un corps enseignant très majoritairement masculin, d'une moyenne d'âge de 58 ans. La singularité de l'organisation pédagogique des Beaux-Arts en ateliers animés par des artistes-professeurs est souvent citée comme propice aux dérapages. « Ces ateliers suivis tout au long de la scolarité créent des liens très

**« Si j'avais été étudiante, j'aurais signé cette pétition. Elle est emmerdante mais elle fait avancer les choses »**

JOAN AYRTON  
directrice  
du département des études

forts entre enseignants et élèves, cela peut être bénéfique, mais parfois cela engendre un fonctionnement basé sur la séduction et le désir », constate une autre enseignante, qui indique que, dans le passé, « des histoires auraient pu relever de la justice ». Celle-ci ajoute : « Je me fais traiter de puritaine quand je soulève ce problème-là. Certains chefs d'ateliers estiment que l'art est au-dessus de tout cela, mais cette vision-là est en train d'exploser. »

Tout en estimant qu'« il n'y a pas un système qui favorise davantage le harcèlement qu'un autre », Joan Ayrton reconnaît que la question des ateliers et de leur formule lui « tient à cœur ». « Tout en préservant le système de petite communauté, il faut travailler sur la transversalité des ateliers pour éviter le huis clos », dit-elle.

Une mission d'inspection diligente par le ministère de la culture est en cours à l'école des Beaux-Arts. L'inspection générale des affaires culturelles doit évaluer « sa gouvernance, son fonctionnement, notamment au regard des objectifs de diversité et d'égalité entre les hommes et les femmes ».

Vendredi 16 mars, il n'y avait qu'une quarantaine de personnes à la réunion d'information de Clasches. « C'est décevant, mais la méfiance vis-à-vis de l'institution fait que les choses prennent du temps », considère Joan Ayrton. Pourtant, insiste-t-elle « nous pouvons désormais nous engager à ce que, s'il y a un signalement de harcèlement, une action sera engagée ». Après le volcan allumé par la pétition, « c'est nous qui continuons, ajoute la directrice des études, et nous irons jusqu'au bout ». ■

SANDRINE BLANCHARD

# Les Mochicas, un modèle de société pour les Incas

Le Musée du quai Branly, à Paris, présente un gros plan inédit sur les premières villes nées, au Pérou, au pied de la cordillère des Andes

## EXPOSITION

Il y a deux mille ans, au pied de la cordillère des Andes, sur une bande côtière de 500 kilomètres au nord de Lima (Pérou), les Mochicas posaient les bases d'une civilisation sophistiquée. Trois cents pièces originaires de cette région révèlent, au Musée du quai Branly-Jacques Chirac, à Paris, la richesse culturelle du « Pérou avant les Incas », comme l'annonce le titre de l'exposition. « Cela fait vingt ans à peine que l'on connaît l'existence des palais précolombiens de la période Mochica (ou Moche) du début de notre ère jusqu'à l'an 900 », soulignait Santiago Uceda Castillo, devant les maquettes originales en terre cuite – sortes d'ex-voto – de l'exposition dont il est le commissaire, et qui témoignent desdits palais et sanctuaires.

L'archéologue, directeur du Musée Huacas del Valle de Moche (« lieux sacrés de la Vallée de Moche »), professeur à l'Université

nationale de Trujillo – victime d'un arrêt cardiaque le 14 janvier –, était, peu de temps avant à Paris, intarissable devant les bouteilles rituelles provenant de la fouille qu'il avait lancée et qu'il dirigeait au nord de Trujillo. Car « de Huaca de la Luna et de ses douze monticules, on ne savait rien », s'exclamait-il alors. L'énorme chantier de fouilles confirma, au rythme de trois à quatre mois par an, l'organisation sociale, politique, religieuse, complexe de ces populations vivant de la pêche et de l'agriculture, au pied de sommets culminant à 6 000 mètres, de forêts et de vallées comptant une diversité unique de mammifères, d'oiseaux et d'espèces végétales.

En quechua, huaca signifie « lieu sacré », mais plus encore. C'est le site d'origine d'un groupe social et une sépulture précolombienne. Un sanctuaire urbanisé au fil du temps et doté d'une nécropole. Sur la côte septentrionale péruvienne, la « Mésopotamie des Andes », apparaissent,

dès 3000-2500 avant notre ère, de vastes complexes architecturaux élaborés, comme le souligne, carte à l'appui, l'archéologue Jeffrey Quilter (université Harvard, Etats-Unis), dans le catalogue de l'exposition.

### Une sorte d'eden

Au Quai Branly, les yeux noirs, vifs et brillants de Santiago Uceda Castillo disaient son plaisir à partager ce qu'il avait mis au jour : à Huaca de la Luna, « les cinq temples superposés avaient été construits à chaque calendrier cérémoniel, tous les soixante-douze ans, au moment où la constellation d'Orion est à la verticale du soleil », affirmait-il, tout en insistant sur l'importance de l'astrologie chez les Moche. Leur environnement ressemble à une sorte d'eden, sous la protection naturelle de la cordillère des Andes. Dans ce contexte propice, se développe une société d'agriculteurs et de pêcheurs à l'écart de toute zone d'influence extérieure. Poissons et crustacés du Pacifique fournis-

**Les femmes occupaient une place importante en politique, jusqu'à la tête du pouvoir**

sent une nourriture riche en protéines. L'étroite plaine côtière, irriguée par les fleuves qui dévalent de la cordillère, garantit l'eau douce et, par-delà, la culture du maïs et du blé grâce au réseau d'irrigation sophistiqué que les Moches mettent en place.

Parmi les dizaines de céramiques exposées, les bouteilles cérémonielles, au goulot en forme d'étrier, évoquent la rivière et ses canaux de dérivation. Les décors peints racontent la vie quotidienne : la faune et la flore, dans sa diversité – hibou, puma, jaguar, lézard, chouette, héron, singe,

cerf, condor, canard, cochon d'Inde, poisson-chat, crabe, oiseaux marins, courge, racines de manioc, etc. Une cruche anthropomorphe, figurant un prisonnier aux yeux exorbités, dit l'usage de substances hallucinogènes, que la forêt procure.

« Aujourd'hui, on travaille dans la zone urbaine, pour comprendre le quotidien des gens que parfois on oublie. Comment vivaient-ils, mangeaient-ils, se soignaient-ils ?, interrogeait l'archéologue Santiago Uceda Castillo. Leur divinité principale est le dieu-montagne, représenté par le Serro Blanco, le pic sacré dominant le site.

La plus spectaculaire des pièces exposées est celle de la Dame de Cao, grande prêtresse mochica de San Jose de Moro (150-300 ap. J.-C.), découverte en 1991. Vêtue d'une sorte d'armure, robe longue constituée d'un maillage de petites plaques carrées en cuivre doré, elle porte un collier de grosses pierres semi-précieuses et est coiffée d'un diadème à figure de félin : symbole de force,

d'agilité, d'endurance, les emblèmes du pouvoir. La prêtresse, associée au culte de la lune, prépare les prisonniers destinés au sacrifice. Elle présente à la divinité la coupe de leur sang. Il semble qu'outre leur fonction religieuse, les femmes occupaient une place importante en politique, jusqu'à la tête du pouvoir.

Santiago Uceda Castillo a réussi à montrer, à travers cette exposition inédite, un modèle de société aux fondements de la civilisation inca. Un hommage posthume lui sera rendu à l'occasion du colloque organisé, jeudi 29 mars au Quai Branly, sur le thème « Archéologie et matérialités du pouvoir au Pérou avant l'empire ». ■

FLORENCE EVIN

Le Pérou avant les Incas, Musée du quai Branly-Jacques Chirac, 31, quai Branly, Paris 7<sup>e</sup>. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jeudi, vendredi et samedi, jusqu'à 21 heures. Entrée : 10 euros. Quai Branly.fr







# POUR QUI SONNE LE GLAS DU DIESEL

*Toyota, Mitsubishi, Porsche... les défections se multiplient sur le front du gazole. La fin d'une époque, mais pas pour les marques françaises, qui ne semblent pas prêtes à y renoncer*

## AUTOMOBILE

C'est une brèche qui ne demande qu'à s'élargir. Ces dernières semaines, une série de constructeurs ont annoncé qu'ils allaient cesser la commercialisation de modèles diesel. En 2017, Volvo avait déjà officiellement renoncé à mettre en chantier une nouvelle génération de moteurs de ce type. Début mars, Toyota a sonné la fin du diesel dans sa gamme de voitures particulières dès 2018 et Mitsubishi fait de même. Chez Porsche (13 % des ventes mondiales en diesel), seul le tout nouveau Cayenne continuera de proposer une telle motorisation. Quant au groupe FCA (Fiat-Chrysler), il pourrait lui aussi jeter l'éponge début juin. Ces désengagements n'émanent pas seulement de firmes qui ont largement anticipé la montée en régime de technologies hybrides. Même si le bannissement n'est pas intégral (chez Toyota, certains gros 4 × 4 et le pick-up Hilux continueront de rouler au gazole), la rupture s'inscrit bien au-delà du symbolique.

Le durcissement programmé des normes antipollution en Europe, les sanctions promises aux contrevenants et le coût de plus en plus élevé engendré par la mise en conformité technique incitent nombre de constructeurs à sauter le pas. D'autant que leur image de marque ne peut que bénéficier d'une telle prise de position. Pour beaucoup, les ravages du «dieselgate» sont irréversibles. «Lorsque

l'on voit la chute brutale des immatriculations, la dégringolade des valeurs de revente et les velléités des grandes agglomérations, y compris en Allemagne, d'imposer des interdictions de circuler, on se dit que le diesel a perdu la partie vis-à-vis de l'opinion et des politiques. Et que l'on a pas d'autre choix que d'en prendre acte», résume, sous couvert d'anonymat, le représentant d'un grand constructeur.

Couper les ponts impose de passer par une phase transitoire un peu délicate. «Dans un premier temps, il sera compliqué de maintenir les mêmes volumes de vente sur les modèles concernés», admet Patrick Gourvenec, président de Mitsubishi France. «Il va falloir mener un gros travail d'information pour expliquer en quoi l'hybride constitue une vraie solution alternative», assure le responsable de la marque japonaise désormais intégrée au sein de l'alliance Renault-Nissan.

### Le sens de l'Histoire

L'adieu au diesel n'est cependant pas encore une option majoritaire. Tout en investissant massivement – et tardivement – dans le véhicule électrique, la plupart des firmes allemandes continuent de plaider mordicus la cause du gazole. Matthias Müller, le patron du groupe Volkswagen, après avoir suggéré que les aides fiscales attribuées au diesel soient concentrées sur les motorisations électriques – ce qui lui a valu de se faire traiter de «*Judas du diesel*» par Nicola Beer, la secrétaire générale du Parti libé-

ral-démocrate allemand, le FDP –, entrevoit désormais «une renaissance» de cette technologie.

Chez BMW, on veut aussi entretenir la flamme. «La mort du diesel? Pas si vite. Nos moteurs pourront être mis aux futures normes d'émission sans problème. La vérité n'est ni dans le diesel bashing ni dans le tout-diesel», fait valoir Jean-Michel Juchet, porte-parole de BMW France. Les marques françaises, quant à elles, n'ont pas renié leur tropisme historique pro-diesel. Chez PSA, qui vient de présenter un nouveau moteur alimenté au gazole, on souligne que «la demande restera forte pour les véhicules utilitaires et ceux qui se destinent aux gros rouleurs». En parallèle, le groupe français prévoit de proposer une «solution électrifiée» sur la moitié de sa

gamme en 2021, puis sur la totalité en 2025. Selon Peugeot-Citroën, tous les goûts pourraient donc durablement cohabiter dans la nature automobile.

Les partisans du diesel mettent aussi en exergue un paradoxe: son recul dans les immatriculations se traduit mécaniquement (comme ce fut le cas, en 2017, en France) par une augmentation des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> par voiture neuve. Ce critère, qui demeure la référence majeure de l'arsenal réglementaire, est défavorable aux moteurs essence, en revanche mieux placés pour ce qui concerne les émissions de NO<sub>x</sub> (oxydes d'azote) et de particules. Résultat: plus les constructeurs «vertueux» produisent des moteurs essence et plus il leur est difficile de satisfaire aux normes. Ce

**L'IMAGE DE MARQUE DES CONSTRUCTEURS NE PEUT QUE BÉNÉFICIER D'UNE TELLE PRISE DE POSITION. POUR BEAUCOUP, LES RAVAGES DU «DIESELGATE» SONT IRRÉVERSIBLES**

qui explique la multiplication des projets de modèles électriques ou électrifiés, seule échappatoire permettant de s'inscrire en conformité avec les seuils imposés par les futures normes.

Pourtant, sur le front du diesel, il faut s'attendre à de nouvelles défections plutôt qu'à des retours en arrière. On ignore encore à quel rythme le déclin va se poursuivre, mais il est clair que la mécanique inventée en 1892 par Rudolf Diesel ne s'inscrit plus dans le sens de l'Histoire. Oliver Blume, le patron de Porsche, va plus loin. «Il n'y a pas de doute, à long terme, la voiture du futur sonnera le glas des moteurs à combustion», a-t-il lancé mi-mars lors d'une manifestation organisée au musée de la marque. ■

JEAN-MICHEL NORMAND



MECKY/GETTY IMAGES

# E-Pace, un beau « Bébé Jaguar »

C'est un SUV ! La famille Jaguar est fière de son nouveau-né de 1,7 tonne pour 4,39 m. Un physique de sportif, un peu grassouillet tout de même

C'est mon bébé. » Un brin attendris, les concepteurs d'automobiles désignent souvent leur dernier modèle comme s'il s'agissait de leur progéniture. Chez Jaguar, cette fibre parentale est particulièrement développée. La nouvelle E-Pace, officiellement surnommée «Baby Jag», car il s'agit du plus petit modèle de la famille, a discrètement dessiné au bas de son pare-brise le profil d'un félin suivi par son petit. De nuit, la même scène se diffuse en mode lumineux, au pied de la portière avant. On mettra cette symbolique un peu nunuche, quoique charmante, sur le compte de l'émotion qui saisit la maison de Coventry, au Royaume-Uni, au moment de lancer cette voiture.

Car Jaguar doit une fière chandelle à la mode du SUV, catégorie à laquelle appartient son nouveau-né. Alors que la relance de Land Rover, la marque sœur, connaît un très beau succès, le renouvellement des longues berlines de la marque n'a pas donné les ré-

sultats escomptés. En revanche, les ventes du F-Pace – un «*sport utility*» ventru et à la silhouette pas très élancée – sont excellentes et celles de l'E-Pace, plus compact et qui s'inscrit dans le segment le plus dynamique du marché automobile, promettent de l'être encore davantage. Jaguar, qui ne produisait plus que 42 000 voitures en 2010, devrait en vendre 250 000 en 2019, selon les prévisions du cabinet IHS-Markit. Le constructeur considère que plus des trois quarts des clients de l'E-Pace viendront d'autres marques.

### Déjà agile

Concurrent des BMW X1, Audi Q3 et Mercedes GLA, l'E-Pace se présente comme d'essence familiale (spécialité jusqu'alors assez étrangère aux gènes du fauve) tout en cherchant à honorer son légendaire esprit sportif. Certes grassouillet, ce SUV point trop long (4,39 m) paraît plus équilibré et typé que le F-Pace. La transposition du classique style Jaguar a été rondement menée par Ian Cal-



**L'espace intérieur du E-Pace est vaste et l'ambiance à peine moins raffinée que le reste de la gamme.**

NICK DIMBLEBY/  
JAGUAR LAND ROVER

lum, un patron du design au coup de crayon très sûr. Le coffre est généreux et l'espace intérieur vaste, avec une ambiance à peine moins raffinée que le reste de la gamme. L'équipement est pléthorique, à condition de prévoir un budget options bien doté. Il comprend

entre autres une borne Wi-Fi 4G accessible à huit périphériques.

Les mécaniques disponibles affichent une puissance allant de 150 à 300 ch pour une cylindrée de deux litres, ce qui paraît tout à fait suffisant. Dommage qu'elles s'inscrivent en léger décalage par

rapport à la réalité du marché avec un choix plus large en motorisations diesel, dont on sait qu'elles sont en net recul, qu'en essence. Assez curieusement, aucune version hybride n'est envisagée.

Globalement bien motorisé, l'E-Pace (à partir de 35 700 euros) se

conduit avec un gros volant qu'il faut saisir à pleines mains. C'est rassurant, comme l'est l'agilité (relative, cependant, puisqu'il s'agit d'un SUV) de cette voiture qui ne renvoie guère de sensations de pesanteur, même en ville. Une prouesse qui n'allait pas de soi si l'on considère le poids imposant de 1,7 tonne, a minima, de ce gros bébé Jaguar.

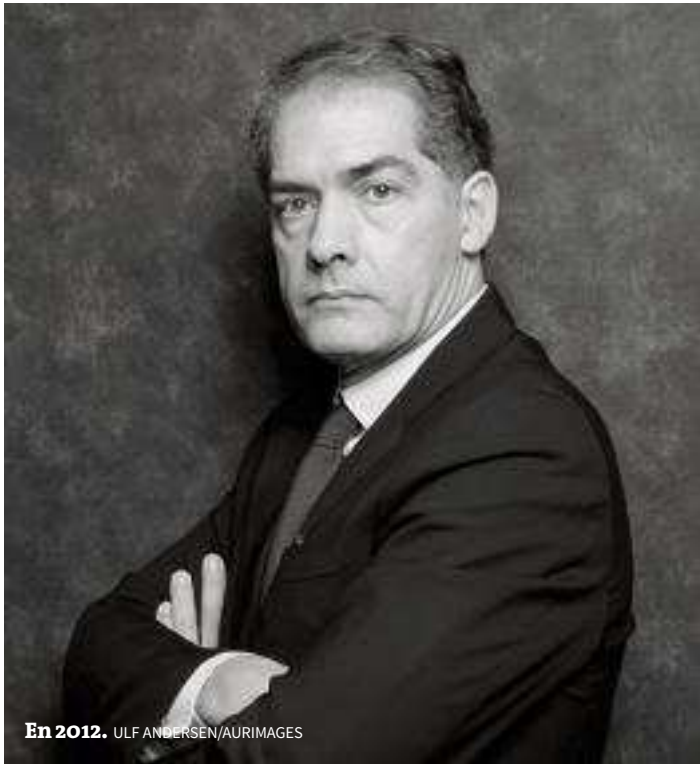
L'E-Pace n'échappe pas au paradoxe de ces voitures qui recourent massivement aux matériaux légers tels que l'aluminium, voire le magnésium, mais, à l'arrivée, pèsent sensiblement plus lourd que les autres. Pour affirmer le caractère sportif de la voiture et, surtout, assurer sa tenue de route, Jaguar a donc durci les suspensions, dont la raideur apporte une ombre au tableau. Sur les chaussées dégradées, dont chacun sait qu'elles sont de plus en plus courantes, la voiture peut se montrer franchement inconfortable. Bref, «Baby Jag» gagnerait à se montrer un peu plus douillet. ■

J.-M. N.



# Philip Kerr

## Ecrivain britannique



En 2012. ULF ANDERSEN/AURIMAGES

Auteur d'une trentaine de romans littéralement hantés par la question du mal, grand lecteur d'Hegel et de Wittgenstein, admirateur inconditionnel du film *Shining*, de Stanley Kubrick, soutien sans faille de Margaret Thatcher, l'écrivain Philip Kerr est mort le 23 mars, à Londres, à l'âge de 62 ans. Figure majeure du roman policier britannique de ces trente dernières années, il restera comme le créateur du détective berlinois Bernhard Gunther, alias « Bernie », qui, dans douze aventures se déroulant du nazisme à la guerre froide, réussit, avec une étonnante capacité de survie, à survivre aux vicissitudes de la période la plus sombre de notre histoire.

Né à Edimbourg le 22 février 1956, Philip Ballantyne Kerr, dont le père était un homme d'affaires, a grandi dans une famille baptiste très pieuse. « *Je devais me rendre trois fois à l'église le dimanche. Et chez nous, on parlait tout le temps de Jésus. On l'invoquait avant chaque repas, avant d'aller se coucher, au moindre souci. Son esprit devait nous guider dans toutes les circonstances de la vie. Notre maison était hantée. Il m'a fallu des années pour exorciser ce fantôme* », confiait-il dans *Le Monde* du 3 avril 2014 à notre consœur Macha Séry.

Il n'appréciait pas plus son Ecosse natale, « *plaine d'ombres et de fantômes* », « *morbide* », où l'hypocrisie et la souffrance paraissent être des vertus cardinales. Pour échapper à ce rigorisme ambiant, il se réfugie dans la lecture de romanciers tels que John Fowles (1926-2005). Dès 12 ans, il acquiert le goût de la littérature en rédigeant des nouvelles érotiques pour ses copains et découvre le pouvoir des mots après les réprimandes infligées par son père, tombé sur ses écrits licencieux.

### Fan de Raymond Chandler

Il apprend également l'art du camoufflage et commence à Birmingham des études de droit et de philosophie, afin de devenir professeur en Afrique. Raté. Il est engagé à Londres comme rédacteur publicitaire chez Saatchi & Saatchi, où, pendant ses heures de bureau, à l'instar de la plupart de ses collègues, il démarre la rédaction d'un premier manuscrit. L'idée en est aussi simple que géniale. Kerr est à la fois passionné par l'histoire de la seconde guerre mondiale et fan des romans noirs de l'Américain Raymond Chandler. Pourquoi ne pas mélanger ces deux amours ? En partant d'une hypothèse culottée : si Philip Marlowe, le détective privé de Chandler, avait vécu à Berlin au moment de

l'ascension d'Hitler, qu'aurait-il mené comme enquêtes ?

Le personnage de Bernie Gunther naît de cette question. Détective désabusé mais pas cynique, antinazi convaincu, social-démocrate, enquêteur à la Kripo, la brigade criminelle de Berlin, devenu officier SS malgré lui et témoin de la Shoah sur le front de l'Est, il est obligé de faire des concessions au Reich, mais transgresse en douce les ordres, pour ne pas se renier totalement, tout en sauvant sa peau. Ce drôle de héros, individualiste, amateur de jolies femmes, qui ne porte pas Hitler dans son cœur mais côtoie Goebbels, Heydrich, Himmler et autres dignitaires nazis, nage en eaux troubles mais mène ses investigations policières avec opiniâtreté. Avec une élégance folle et un style pétri de second degré, Kerr réussit à entremêler réalité et romanescque dans un cocktail de rigueur historique, d'obsession du détail, de roman noir et d'humour.

Paru au Royaume-Uni en 1989, *L'Été de cristal*, qui se déroule en 1936 à Berlin à la veille des Jeux olympiques, est le premier volume d'une trilogie dite « berlinoise », poursuivie par *La Pâle figure* (1990), traque d'un tueur en série en 1938 dans la capitale du Reich, puis d'*Un requiem allemand* (1991, tous aux éditions du Masque), sur les réseaux d'exfiltration des anciens nazis en 1947 à Vienne. Dans un premier temps, Kerr voulait en rester là. Mais, victime d'un succès impressionnant, traduit en trente-cinq langues, la saga « Bernie » ressuscita en 2006 avec *La Mort entre autres*, et huit autres titres suivirent.

En mai sortira *Bleu de Prusse*, où, une semaine avant le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Hitler, Bernie enquête à Berchtesgaden sur le meurtre d'un ingénieur. Avant de s'éteindre, Kerr aurait eu le temps, selon son éditrice française, Marie-Caroline Aubert, d'achever une quatorzième aventure de son héros récurrent. Romancier prolifique, Philip Kerr a également beaucoup écrit pour la jeunesse (*Les Enfants de la lampe*, 2004) et la science-fiction. Passionné de foot, il venait d'écrire une nouvelle série fort désabusée autour d'un entraîneur, Scott Manson. ■

YANN PLOUGASTEL

**22 FÉVRIER 1956** Naissance à Edimbourg  
**1989** « L'Été de cristal », premier volet de la trilogie berlinoise  
**2006** « La Mort entre autres »  
**2016** « Le Mercato d'hiver », premier volet de la série « Scott Manson »  
**23 MARS 2018** Mort à Londres

**Le Monde**  
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances

Colloques, conférences, portes-ouvertes, signatures

Soutenances de mémoire, thèses, HDR

Expositions, vernissages

Pour toute information Carnet :  
☎ 01 57 28 28 28  
☎ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Décès

Hélène Schützenberger Bojarski, sa fille,  
Jean-Claude Bojarski, son gendre,  
Aude et Alexandre, Pierre et Mélissa, François,  
ses petits-enfants,  
Guillaume,  
son arrière-petit-fils,  
Sa famille professionnelle,  
Ses amis,  
Ses proches,

font part du décès de

**Anne ANCELIN SCHÜTZENBERGER**,  
professeure émérite à l'université de Nice, PhD TEP,  
psychodramatiste - Groupe analyste & transgénérationnel,  
auteure de « Aie, mes aïeux ! », ...

Elle a choisi de partir le vendredi 23 mars 2018, avant d'entrer dans sa centième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 29 mars, à 14 heures, au Temple de l'Ouest, 95, rue de l'Ouest, Paris 14<sup>e</sup>, suivies de l'inhumation au cimetière Nouveau, 48, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), vers 16 heures.

In memoriam,

**Simon EYNOCH**,  
son père, déporté en 1942.

Pour aider à transmettre ses idées, plutôt que d'envoyer des fleurs, vous pouvez faire un don pour les étudiants de l'« Ecole Française de Psychodrame » ou de « Anne Ancelin Schützenberger Transgenerational International School ». A envoyer à : Hélène Schützenberger Bojarski 27, rue Victor-Hugo, 78000 Versailles (France).

27, rue Victor-Hugo,  
78000 Versailles.

M<sup>me</sup> Anne Arixau (†),  
son épouse,

Jean-Pierre,  
Gabriel,  
Etienne,  
François,  
Marie-Anne,  
Bernard,  
Brigitte,  
ses enfants et ses petits-enfants

Et toute la famille,

font part du rappel à Dieu de

**M. Joseph ARIAUX**,

président de la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire,  
vice-président du comité économique et social régional des Pays-de-la-Loire,  
maire de Saint-Aubin-de-Luigné,

officier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
commandeur dans l'ordre du Mérite agricole,

le 22 mars 2018,  
dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse est célébrée ce 26 mars, à 14 h 30, en l'église de Saint-Aubin-de-Luigné.

Eric et Maria,  
ses enfants,  
Paloma et Raphaël,  
ses petits-enfants,  
Alma, Gabriel, Honoré et Basile,  
ses arrière-petits-enfants,  
Suzanne,  
sa sœur  
Et toute la famille,

ont l'immense peine de faire part du décès soudain de

**Augustin DUMAGE**,  
photographe,

survenu le 17 mars 2018,  
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

89, rue de Vaugirard,  
75006 Paris.

La famille de  
**Philippe ELLEC**

a l'immense douleur de faire part de son brutal décès, survenu le 9 mars 2018, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 20 mars.

Sa famille, très touchée par la sympathie dont vous avez fait preuve à la suite de ce deuil qui vient de l'affecter vous remercie sincèrement.

Brest. Talence. Aix-en-Provence.

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Jean HÉNAFF**,  
ingénieur papetier,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.

Un grand merci à tous ses amis et tout particulièrement à Emmanuel.

De la part de

Marie-Paule et Pierre Hénaff,  
ses parents,  
Françoise, Marie-Pierre,  
ses sœurs  
et Jean-Philippe Nabot,  
Brieuc et Gauthier Nabot,  
ses neveux,  
Hervé,  
son cousin  
et Martine Mantelet.

La famille  
Et les amis de

**Geneviève JOMIER**,  
professeure d'université à Paris-Dauphine,

ont le profond regret de faire part de son décès soudain (AVC), le 23 mars 2018, à Paris.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 27 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Christophe-de-Javel, 28, rue de la Convention, Paris 15<sup>e</sup>.

Une célébration religieuse aura lieu en l'église Saint-Thuriau-de-Crac'h (Morbihan), le mercredi 28 mars, à 14 h 30, suivie de son inhumation.

Si vous souhaitez laisser un message, une photo... l'adresse mel : genevieve.jomier@rosnarho.fr permet de les accueillir.

Ni fleurs ni couronnes.

Les associations CP-ALEPH, ALEPH, Savoirs et clinique  
Et la revue *Savoirs et clinique*,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur fondateur et rédacteur en chef

**Franz KALTENBECK**,

survenu le 13 mars 2018,  
à Kanazawa (Japon).

Franz Kaltenbeck est né en 1944 à Graz. Il a quitté l'Autriche lorsqu'il avait une vingtaine d'années pour fuir les pressions dont il était victime en tant que membre de l'Actionnisme Viennois.

Arrivé à Paris dans les années 70, il est devenu l'analysant et l'élève de Lacan, puis un psychanalyste publié dans de nombreuses revues françaises et internationales.

Il était aussi poète, publié en Allemagne.

Travailler infatigable, lecteur érudit de Freud, des post-freudiens et de Lacan, mais aussi amateur éclairé de littérature, d'arts et de philosophie, il était le rédacteur en chef de la revue *Savoirs et clinique* (Érès) et l'un des fondateurs de l'Association pour l'étude de la psychanalyse et de son histoire (ALEPH) au sein de laquelle il enseignait la psychanalyse. Il était l'actuel président du Collège des psychanalystes d'ALEPH.

Les personnes qui le connaissaient appréciaient son humour, sa générosité. Sa finesse, l'ouverture et en même temps la fermeté de sa pensée frappaient ses interlocuteurs : on ne s'ennuyait jamais avec lui. Son absence laisse un vide difficile à affronter pour tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Les associations adressent à son épouse, Geneviève Morel, à ses enfants, Iris et Jérôme et à sa famille leurs plus vives condoléances.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 28 mars, à 10 h 15, en la salle de la coupole du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup> et l'inhumation le 29 mars au cimetière de Trouville-sur-Mer, rue du Manoir.

M<sup>me</sup> Suzanne Krikorian,  
née Tatoyan,  
son épouse,

M<sup>re</sup> Philippe Krikorian  
et son épouse, M<sup>me</sup> le docteur Valérie Agopian-Krikorian,  
M. Raphaël Krikorian  
et son épouse, M<sup>me</sup> Aouch Donabédian-Krikorian,  
M. Laurent Krikorian,  
M. Vincent Krikorian,  
ses fils,  
Isabelle, Maxime, Chouchane et Sévan,  
ses petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**M. Grégoire KRIKORIAN**,  
commissaire divisionnaire honoraire de la Police nationale,  
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 mars 2018,  
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Diane et Michaël,  
ses enfants,  
leurs conjoints, Sonia et Anton,  
Naïa, Matvei et Gricha,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Marlyse LESCOT**,  
veuve de  
**Roger LESCOT**,

le 21 mars 2018,  
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Elle s'en est allée paisiblement mais restera dans nos cœurs.

Sa famille  
Et ses proches,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**M<sup>me</sup> Marguerite MALO**,  
née COULON,

le 17 mars 2018.

Elle était née le 5 février 1922,  
à Martimprey du Kiss au Maroc.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 21 mars.

Assia Quyyollet,  
son épouse,

Emmanuelle et Matthieu,  
ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Claude QUYYOLLET**,

préfet de région honoraire,  
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mars 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, à Paris 17<sup>e</sup>, le mercredi 28 mars, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaire de décès

Il y a cinq ans, le 27 mars 2013,

**Claude MAILLARD**,  
universitaire, traducteur,  
homme de cœur,

nous quitte.

Il continue de nous inspirer.

christine.maillard@unistra.fr

### Conférence

**SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE**

Rencontre de la société des lecteurs

« La géométrie des flocons de neige - Auditorium Le Monde »

A l'occasion du lancement de la nouvelle collection du *Monde* « Génies des mathématiques », *Le Monde* et la Société des lecteurs ont le plaisir de vous inviter à une conférence d'**Etienne Ghys**, animée par **Hervé Morin**, journaliste au *Monde*.

En 1611, le mathématicien et astronome Johannes Kepler fut peut-être le premier à jeter un regard scientifique sur les flocons de neige. Pourquoi ont-ils six branches, pourquoi sont-ils plats, pourquoi sont-ils tous différents, tout en se ressemblant ? Quatre siècles plus tard, on comprend mieux, mais on ne comprend pas tout. Il aura fallu le travail d'artistes, de physiciens et de mathématiciens.

Etienne Ghys, membre de l'Académie des sciences et directeur de recherche au CNRS et parrain de la collection, vous raconte cette aventure scientifique,

le jeudi 29 mars 2018, à 19 heures,

Auditorium du journal *Le Monde*,  
80, boulevard Auguste-Blanqui,  
Paris 13<sup>e</sup>.

Réservation obligatoire par mail uniquement et dans la limite des places disponibles à [sdl@lemonde.fr](mailto:sdl@lemonde.fr)

### Communications diverses



#### SOS AMITIÉ

Envie d'être utile ? Venez nous rejoindre dans un centre proche de chez vous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent par téléphone et par internet ceux qui souffrent de solitude, mal-être et pensées suicidaires.

Nous ne répondons qu'à l'appel sur 7 et recherchons des écoutants bénévoles. L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre.

Horaires flexibles, formation assurée. RDV sur [www.sosamitieidf.asso.fr](http://www.sosamitieidf.asso.fr)



#### Musée d'Orsay

Visite et rencontre  
mardi 10 avril 2018, à 18 heures,

#### Quand les musées se réinventent

Dans le cadre de l'exposition « Ames sauvages. Le symbolisme dans les pays baltes », rencontre avec les directeurs des grands musées baltes, animée par Laurence des Cars, présidente des musées d'Orsay et de l'Orangerie, et Rodolphe Rapetti, commissaire de l'exposition. Précédée d'une visite en avant-première de l'exposition

Auditorium

[musee-orsay.fr](http://musee-orsay.fr)

Tarifs : 12 € / 8 €.

Le Consistoire souhaite de bonnes fêtes de Pessah 5778 à toute la Communauté.

Les informations et la liste des produits cacher pour Pessah sont sur [www.consistoire.org](http://www.consistoire.org) ou sur l'application Consistoire (Iphone ou Android).

### Nominations



Le vendredi 23 mars 2018 ont été élus à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres deux nouveaux associés étrangers

• **M. Frankwalt Möhren**, linguiste, spécialiste de la lexicologie de l'ancien français, professeur émérite à l'université de Heidelberg, directeur émérite du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, né à Kalisz (Pologne), le 16 juillet 1942, de nationalité allemande.

• **M. Salvatore Settis**, archéologue et historien de l'art italien, professeur émérite à l'École normale supérieure de Pise dont il a été aussi le directeur, président du conseil scientifique du musée du Louvre, membre de l'Accademia dei Lincei, né à Rosarno (Italie), le 11 juin 1941.

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directeur de la rédaction Luc Bronner  
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo  
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Virginie Malingre, Cécile Prieur  
Direction éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédaction en chef numérique Philippe Lecour, Michael Szadkowski  
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol  
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote  
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert  
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff  
Chef d'édition Sabine Ledoux  
Directeur artistique Kris Papatheodorou  
Photographie Nicolas Jimenez  
Infographie Delphine Papin  
Médiateur Franck Nouchi  
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux  
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget  
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Cargnicco, vice-président



ATTAQUES DANS L'AUDE

# Comte-Sponville « Arnaud Beltrame, ce héros »

Pour le philosophe André Comte-Sponville, ce n'est pas uniquement le courage qui caractérise l'acte héroïque du gendarme tué par Radouane Lakdim, mais le fait qu'il ait mis cette vertu au service d'une immense générosité

## LE CONTEXTE

### HOMMAGE

Jean Mazières, Christian Medves, Hervé Sosna et Arnaud Beltrame ont été assassinés, vendredi 23 mars, dans une attaque terroriste à Trèbes (Aube), près de Carcassonne, qui a également fait quinze blessés, dont un se trouve toujours dans un état grave. Le meurtrier, Radouane Lakdim, a été abattu par des militaires du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) alors qu'il s'était retranché dans un supermarché de Trèbes. Il était fiché « S » depuis 2014 pour ses liens avec la mouvance salafiste et était connu pour des faits de petite délinquance. Il avait été condamné à deux reprises, en 2011 et en 2015, pour des faits de droit commun et avait été incarcéré pendant un mois, en 2016, à Carcassonne. Peu avant, il avait braqué une voiture et attaqué quatre CRS qui revenaient d'un jogging dans cette ville. L'organisation Etat islamique (EI) a revendiqué l'attaque et la section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie de l'affaire. Après s'être substitué à l'une des otages du supermarché, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a succombé à ses blessures samedi – il est « tombé en héros », a souligné le président Emmanuel Macron. Un hommage national lui sera rendu.

## Entretien

Philosophe, auteur du *Petit traité des grandes vertus* (PUF, 1995) et, récemment, de *L'Inconscenable et autres impromptus* (PUF, 330 p., 19 €), André Comte-Sponville explique pourquoi le courage n'est pas la vertu la plus haute et pour quelles raisons l'acte d'Arnaud Beltrame est héroïque.

### Que vous inspire l'acte du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame ?

De l'admiration, comme à nous tous ! Il fit preuve de courage, d'abnégation, d'esprit de sacrifice, très au-delà de ce que sa fonction exigeait. On a beaucoup dit qu'il était mort en héros, et le mot, pour une fois, n'est pas galvaudé. Cela dit, ce qui me touche le plus, dans son comportement, c'est moins son courage, dont on parle tant, que sa générosité, moins souvent évoquée et plus admirable. Cela mérite qu'on réfléchisse à la différence entre les deux.

### Qu'est-ce, alors, que le courage ?

C'est la vertu qui affronte le danger, la souffrance, la fatigue, donc qui surmonte la peur, la plainte ou la paresse. Le courage, ce n'est pas seulement risquer sa peau ! Il y a aussi celui du quotidien, par exemple chez les mères de famille, qui me semble tout aussi bouleversant. Mais le courage face au danger est sans doute la vertu la plus universellement admirée, la plus spectaculaire, la plus indiscutable lorsque le danger en question est possiblement mortel. Pourtant, ce n'est pas la vertu la plus haute, ni même une « vertu complète », comme dirait Aristote. Qu'est-ce qu'une vertu complète ? Celle qui suffit à assurer la valeur d'un acte. La justice, par exemple, est une vertu complète : un acte juste est forcément moralement bon. Mais le courage, non : un acte courageux peut être moralement mauvais, voire ignoble ! Il en faut sans doute pour dévaliser une banque ; cela ne fait pas du cambriolage une vertu ! Il y eut des soldats courageux, parmi les nazis ; cela ne les excuse en rien ! C'est vrai encore dans le cas qui nous occupe. Pardon si je choque, mais force est de reconnaître que ce terroriste qui vient d'assassiner quatre innocents a fait preuve, lui aussi, d'un certain courage. Il ne cesse pas pour cela d'être un assassin. Cela en dit long sur le courage : il peut servir

au pire tout autant qu'au meilleur ! Bref, un salaud courageux n'est pas moins salaud pour autant. Cela met cette vertu à sa place, qui n'est pas la première.

### Et qu'est-ce que la générosité ?

C'est la vertu du don, et je ne connais pas de plus grand que de donner sa vie, ou même de la risquer, pour autrui. Proposer de se substituer à des otages en danger de mort, face à un terroriste prêt à tout, ce n'était pas seulement faire preuve de courage ; c'était faire preuve d'altruisme ou de générosité. C'est en quoi Arnaud Beltrame est bien un héros, et cela me suggère une définition de l'héroïsme : c'est un courage extrême et généreux – et la générosité, en l'occurrence, est un critère plus sûr que l'ampleur des risques pris.

### Cette forme de courage extrême adossée à une générosité est-elle présente chez tous les individus ou juste chez quelques-uns, et n'est-elle révélée que par les circonstances d'un événement ? Chacun se demande « Qu'aurais-je fait à sa place ? »...

Eh oui, c'est la question que nous nous posons tous, et à laquelle personne ne peut répondre ! Le courage préexiste sans doute à l'événement ; mais comment le mesurer, tant qu'on n'est pas en situation d'en faire preuve ? Au reste, il n'est pas non plus garanti que tel qui fut courageux un jour le sera encore cinq ou dix ans plus tard... On n'est pas courageux comme on est brun ou blond, dès la naissance et définitivement ! Le courage n'est pas quelque chose qu'on possède une fois pour toutes. Il ne peut être « ni thésaurisé ni capitalisé », notait Jankélévitch, qui y voyait « la vertu du commencement » : parce qu'il n'existe qu'au présent, comme toute vertu, mais aussi parce qu'il faut du courage pour se décider à y aller, comme fit notre lieutenant-colonel ! Au fond, pour être courageux, il suffit de le vouloir, mais tout le monde n'en est pas capable. J'ajoute qu'Arnaud Beltrame n'avait pas d'enfants. Eût-il été père de famille, avec des enfants en bas âge, son attitude aurait peut-être été différente, plus prudente. Il en serait moins héroïque, pas forcément moins estimable.

### L'acte meurtrier du terroriste relève-t-il d'un fanatisme religieux doublé d'un nihilisme suicidaire ?

A l'heure où nous parlons, j'ignore à peu près tout de ses motivations. Mais il n'est pas exclu qu'il ait voulu, lui aussi, donner sa vie pour une cause qu'il croyait juste. La différence n'en est pas moins claire : lui venait pour tuer, Arnaud Beltrame, tout au contraire, voulait sauver des vies. C'est l'une des différences entre un salaud et un héros... J'ai souvent expliqué, avec Kant, qu'on ne fait du mal à autrui que pour son bien à soi, en quoi l'égoïsme est « la source de tout mal ». Mais ce que le fanatisme nous oblige à voir en face, c'est que l'égoïsme peut être apparemment et paradoxalement désintéressé, lorsqu'un individu s'identifie à quelque cause prétendument absolue. Si l'on entend par « méchant » quelqu'un qui ferait le mal pour le mal, Kant a raison de dire que les

méchants n'existent pas. Mais il faut ajouter très vite que les salauds sont innombrables !

Qu'est-ce qu'un méchant ? Quelqu'un qui ferait le mal pour le mal : ce ne serait plus un être humain, dit Kant, mais un démon – et il est toujours moralement inadmissible de rejeter qui que ce soit en dehors de l'humanité, et quelque peu saugrenu, pour un athée, de croire au diable. On m'objecte parfois le nazi ou le sadique, censé faire le mal pour le mal... Mais non ! Le nazi agissait pour la victoire du Reich, où il voyait un bien, comme le sadique ne torture autrui que pour le plaisir qu'il y trouve, lequel plaisir, pour lui, est un bien.

Qu'est-ce qu'un salaud ? Quelqu'un qui fait du mal à autrui pour son bien à soi, que ce bien soit directement personnel (par exemple dans le crime crapuleux ou le viol) ou apparemment désintéressé (donc indirectement personnel : tuer pour une cause à laquelle on s'identifie). Dans le cas des terroristes islamistes, on a le sentiment qu'il y a souvent les deux : ils font le djihad dans l'espoir d'y gagner le paradis (en quoi leur comportement est directement intéressé, donc purement égoïste) et aussi par adhésion – que je trouve imbécile, haineuse et haïssable, mais dont rien n'empêche qu'elle soit sincère – à une conception fanatisée et obscurantiste de l'islam. On préférerait rejeter les terroristes en dehors de l'humanité, donc raisonner comme eux, ou bien considérer que ce sont tous des pervers ou des malades mentaux... Hélas ! Pas besoin d'être démoniaque, pervers ou fou pour devenir fanatique ! Il suffit d'absolutiser sa croyance, et les humains n'y sont que trop portés. C'est pourquoi il importe tant de combattre le fanatisme – par les armes, certes, lorsqu'il le faut, mais aussi par les idées. C'est le combat pour les Lumières qui continue, et je m'étonne que certains, parmi nos intellectuels, aient pu le croire dépassé !

### Donner sa vie pour une cause à laquelle on s'identifie, n'est-ce pas aussi ce que fit le lieutenant-colonel Beltrame ?

Le fit-il pour une cause, donc pour une idée, ou pour un être humain ? Qui peut le savoir ? Mais il y a des causes qui méritent qu'on meure pour elles, et même parfois (pensons aux soldats qui se battirent contre le nazisme) qu'on tue pour elles... Lesquelles ? Celles qui sont elles-mêmes conformes à la morale ordinaire, celle des droits de l'homme, plutôt qu'à je ne sais quelle idéologie ou religion prétendument absolues et presque toujours mortifères. La morale, toutefois, ne suffit pas à en décider : nous avons besoin aussi d'une analyse politique, qui sache clairement distinguer nos ennemis de nos alliés. De ce point de vue, le débat politique, en France, me paraît souvent caricatural. Que de haine, à gauche, contre la droite ! Que de haine, à droite, contre la gauche ! Et chez les deux extrêmes, contre Macron ! On a certes le droit de choisir son camp. Mais sans oublier qu'un démocrate de droite ou de gauche vaudra toujours mieux qu'un fanatique prêt à tuer au nom de Dieu. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
NICOLAS TRUONG

## Cet acte altruiste restaure notre foi en l'humanité

Le 21 août 2015, à bord du Thalys 9364 reliant Amsterdam à Paris, le Franco-Américain Mark Moogalian porta secours à un jeune homme aux prises avec un terroriste et fut blessé d'une balle dans le dos. Il témoigne de son admiration pour Arnaud Beltrame

Par MARK MOOGALIAN

Je m'en souviens comme si c'était hier. Cela s'est passé le 21 août 2015 à bord du Thalys, le train qui relie Amsterdam à Paris. Un terroriste armé jusqu'aux dents s'apprêtait à faire un véritable carnage ce jour-là, mais un concours de circonstances extraordinaires nous a aidés à éviter le pire. Clint Eastwood en a fait un film, *Le 15h17 pour Paris*. Quand j'en parle aux autres, je parle surtout de la chance que nous avons tous eue ce jour-là. Quand j'y repense, c'est surtout au moment où je me suis retourné pour venir en aide à Damien A. [un employé de banque souhaitant rester anonyme qui se battait contre Ayoub El-Khazzani, terroriste belgo-marocain muni notamment d'un fusil d'assaut], et après avoir averti mon épouse, Isabelle, de la situation, que tout a commencé. S'il est encore en vie, c'est grâce à un incroyable concours de circonstances. Grâce à son courage, aussi.

C'est à mon épouse que j'ai pensé en premier et c'est normal de vouloir protéger nos proches en les écartant du danger.

Quand j'ai appris que le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame était décédé à la suite de ses blessures après s'être substitué à un otage à Trèbes, le 23 mars, je n'avais pas fait la moindre comparaison entre lui et moi. C'était vraiment autre chose. Puis, j'ai été contacté par les médias à son sujet. Pourquoi ai-je accepté d'être interviewé ou d'écrire cet article ? Je le fais pour honorer la mémoire d'Arnaud Beltrame, pour sa femme, sa mère et ses collègues. Je me suis dit que si jamais ce que je dis ou écris pouvait les soulager ne serait-ce qu'un peu, c'était mon devoir de le faire, car Arnaud Beltrame est un véritable héros, un vrai de vrai.

Une différence entre l'attaque à Trèbes le 23 mars et celle du Thalys le 21 août 2015, c'est le temps de réflexion. Pour moi, tout s'est passé en l'espace de vingt secondes, tandis qu'Arnaud Beltrame avait le temps de réfléchir, et cela,

à mon avis, rend la situation encore plus compliquée. Même si je réfléchissais très rapidement, j'étais dans l'action. Arnaud Beltrame devait contempler la situation clairement en suivant le protocole. Une autre différence, c'est qu'à bord du Thalys, personne n'est mort. A Trèbes, il y a eu quatre victimes : Jean Mazières, Christian Medves, Hervé Sosna, et finalement le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame lui-même.

### NOUS SOMMES RASSURÉS

En me retournant pour aider Damien A., dans le Thalys, je savais que je risquais ma vie, mais il était aussi possible que je survive. Quand le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame s'est proposé en échange de l'otage, il devait savoir qu'il avait très peu de chances de s'en sortir. Le terroriste avait déjà tué deux personnes, et sa troisième victime était entre la vie et la mort. Arnaud Beltrame savait très bien qu'en aucun cas Salah Abdeslam ne serait relâché, ce que réclamait le terroriste.

Je ne cesse d'imaginer l'échange, le moment où le terroriste a relâché la femme qu'il retenait en otage – la femme dont il se servait comme « bouclier » – et où le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a pris sa place. Se sont-ils regardés ? Est-ce qu'Arnaud Beltrame a dit quelque chose à la dame ? Elle devait être absolument terrifiée et soulagée en même temps.

Cela a dû être affreusement irréel pour cette pauvre dame, et maintenant elle sait, comme nous tous, que le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a sacrifié sa propre vie pour la sienne.

Pour Arnaud Beltrame, il n'y avait pas d'autre option. C'était son devoir, cela faisait partie de sa formation, et il a accepté de le faire sans hésitation. S'il avait survécu, il aurait sûrement accepté de le faire à nouveau.

Mais, malheureusement pour nous tous, Arnaud Beltrame n'a pas survécu. Il a succombé à ses blessures le samedi 24 mars, et nous garderons à jamais le souvenir de son acte de bravoure, de son courage exemplaire. Nous sommes profondément tristes, nous avons tous le cœur brisé, mais il y a autre chose encore. Comme un flambeau d'espoir, l'acte altruiste d'Arnaud Beltrame a restauré notre foi en l'humanité. Nous sommes rassurés car, malgré la folie grandissante de ce monde, il y a des gens comme lui, des gens qui sont prêts à tout donner pour sauver les autres, pour défendre les valeurs de la République. ■

Mark Moogalian est un universitaire franco-américain et l'auteur d'un acte de sauvetage héroïque dans le Thalys 9364 reliant Amsterdam à Paris, le 21 août 2015



## SUR LE WEB

LE DÉBAT SE POURSUIT SUR LEMONDE.FR  
WWW.LEMONDE.FR/IDEES

« Le passage à l'acte mortifère du terroriste n'est nullement un acte de courage », estime la philosophe Cynthia Fleury, professeure associée à l'Ecole de mines de Paris.

« L'organisation Etat islamique n'a pas dit son dernier mot », explique Myriam Benraad, professeure-assistante en science politique à l'université de Leyde (Pays-Bas).



## Il a donné un visage à la vertu militaire

Pour le général Vincent Desportes, si le public garde davantage en mémoire le nom des auteurs d'attentats, le gendarme Arnaud Beltrame, tué à Trèbes vendredi 23 mars, sera pour les Français l'incarnation du courage et du sens du devoir

Par VINCENT DESPORTES

Arnaud Beltrame est aujourd'hui l'incarnation du courage et des valeurs militaires, celles où l'honneur, l'abnégation et l'obsession du succès de la mission tiennent une place centrale, aux côtés du principe d'humanité. D'autres les partagent bien sûr, mais l'armée les cultive, elle en sculpte le caractère de ses soldats afin qu'ils aient la force d'aller, si la nation le leur demande, au bout de leur engagement, jusqu'à donner leur vie.

Aujourd'hui, au Levant, au Sahel, et ailleurs dans le monde, sans que les citoyens français en aient une claire conscience, des soldats presque anonymes sont grièvement blessés et meurent dans l'exécution de leurs missions au service de la France. Noyés dans l'écume des jours, vite oubliés, leur courage et leur sacrifice disparaît dans le brouhaha médiatique qui ne retient, un instant, que les images des drapeaux tricolores drapant les cercueils de la cour des Invalides. Arnaud Beltrame, dont chacun se souviendra, les représente tous, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain : il a, par son courage, donné un visage à la vertu militaire, celle envers laquelle

**C'EST LA GRANDEUR  
DU MÉTIER  
DE MILITAIRE :  
JE DONNE MA VIE ET  
JE NE CHOISIS PLUS  
LES MISSIONS  
QUE L'ON ME DONNE**

« la nation a un devoir », disait Clémentine. Arnaud Beltrame, les soldats de France te remercient : tu es désormais leur visage.

Le geste de ce lieutenant-colonel est un acte de courage et d'héroïsme parce qu'il est le résultat d'une décision prise en toute connaissance de cause, n'obéissant qu'au devoir et à l'honneur. Issu de l'artillerie, major de sa promotion d'élèves-officiers aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan puis de sa promotion à l'école des officiers de la gendarmerie, Arnaud Beltrame était un officier brillant : tout le prouve dans sa carrière, qu'il ait été chuteur opérationnel au sein de l'escadron parachutiste du GIGN ou soldat au feu en Irak, ce qui lui valut la croix de la valeur militaire...

### UN EXEMPLE, UN GUIDE

Sa décision rapide en cet instant dramatique du 23 mars reflète parfaitement le sens de la mission et le rapport que le militaire entretient avec la mort. Il l'accepte une fois pour toutes : lorsqu'il s'engage, il donne sa vie à la nation. C'est la grandeur de ce métier : je donne ma vie et je ne choisis plus les missions que l'on me donne. Je les accepte, j'irai jusqu'au bout, sans esprit de recul, puisque je sers. Le militaire est au service de la France, au service des Français, jusqu'au sacrifice suprême si le devoir et l'honneur l'exigent. Arnaud Beltrame est mort pour la patrie : il est un héros qui servira de guide, demain, aux générations de jeunes Français qui jugeront, comme lui, que la nation et sa liberté sont une cause qui mérite que l'on meure pour elle.

D'autres gendarmes, d'autres marins, d'autres aviateurs, d'autres soldats, innombrables, sont allés et vont encore, chaque jour, au bout des risques qu'implique leur devoir. D'autres, demain, se lèveront, quels que soient les dangers, pour que la France de-

meure libre de l'ennemi : c'est la condition même de son existence. Certains, trop rares, marquent durablement les souvenirs. Ainsi, le général de gendarmerie Guy Delfosse qui, le 27 mars 1984, « donne un magnifique exemple d'abnégation en accomplissant jusqu'au sacrifice suprême son devoir de citoyen et de militaire de la gendarmerie » : il refuse de se plier aux injonctions de deux terroristes de la branche lyonnaise d'Action directe qui l'abattent froidement. Ou encore la section d'infanterie qui, le 27 mai 1995, baïonnette au canon, part à l'assaut du pont de Vrbanja, à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), sous les ordres du lieutenant Heluin et de l'actuel chef d'état-major des armées, le capitaine François Lecointre. Parmi d'autres, ces héros sont les jalons du roman français, ses incarnations du courage et de l'honneur.

Les Français se souviennent davantage des noms des frères Kouachi, les terroristes de *Charlie Hebdo*, ou de Salah Abdeslam, l'un des cerveaux de l'attentat du Bataclan, que de ceux des forces de police et de gendarmerie qui ont risqué leur vie lors des assauts donnés contre ces barbaries. Désormais, ils sauront mettre un visage et un nom derrière tout ce courage, ce sens de l'honneur et du devoir qui assure leur sécurité : celui d'Arnaud Beltrame.

Le 1<sup>er</sup> juin 1995 à Vannes, lors de la cérémonie en l'honneur des deux soldats morts dans l'assaut de Vrbanja, le président Chirac déclare : « Les marsouins Amaru et Humblot sont morts pour une certaine idée de la France, une France qui refuse de s'abandonner à la fatalité et à l'irresponsabilité. » C'est pour la même idée de la France que le 23 mars, Arnaud Beltrame lui a donné sa vie. ■

**V**incent Desportes est général et professeur des universités associé à Sciences Po, ancien directeur de l'École de guerre. Il est l'auteur de « La Dernière Bataille de France » (Gallimard, 2015)

## Interdire le salafisme ne réglerait rien

Manuel Valls a plaidé dimanche 25 mars pour l'interdiction de ce courant rigoriste de l'islam. Pour le chercheur Jean-Luc Marret, cette proposition serait inapplicable. Mieux vaut renforcer la surveillance

Par JEAN-LUC MARRET

Va-t-on vivre encore avec des attentats djihadistes ? Oui. C'est une manifestation négative de la mondialisation, et en particulier des mobilisations qui se développent dans toute diaspora, y compris sur plusieurs générations. Va-t-on de surcroît subir les attaques d'individus en proie à des crises mystiques ou à des psychoses ? Oui, quoique cette réalité puisse s'atténuer avec l'usure de la propagande de Daech.

Doit-on interdire le salafisme ? Poser la question ainsi revient à considérer un courant bien défini et des organisations identifiées susceptibles d'être frappées d'interdiction. Ce n'est pas le cas. Le salafisme est très varié. On peut le définir en fonction de l'autorité religieuse suivie, de l'organisation encadrante, quand elle existe, des pratiques morales dans leur détail, voire dans un continuum de certaines trajectoires individuelles dans leurs liens avec l'extrémisme violent. Mais le salafisme ne saurait dans son entier être confondu avec le djihadisme. Il cristallise en revanche les aspects les plus visibles de l'islam, ceux qui peuvent choquer des citoyens épris de neutralité religieuse dans l'espace public.

On ne doit pas se laisser aller à lancer des cris d'orfraie : il était inévitable que certains musulmans en Europe soient plus sensibles à une lecture rigoriste islamique qu'aux valeurs de leur pays d'accueil, même si celles-ci paraissent incarner le stade supérieur de l'humanité. L'islam ne saurait se réduire à cela, surtout en Europe, mais c'est aussi, parfois, cela.

### UNE LUTTE SUR LE LONG TERME

Il ne suffira pas d'interdire le salafisme pour laïciser, c'est-à-dire convaincre de la beauté échevelée de « nos valeurs républicaines », des individus (les salafistes, les djihadistes) qui sont moralement très conservateurs, très religieux et pour qui la démocratie est un péché. En revanche, cela pourrait mettre en difficulté leurs possibilités d'influence ou de prédication.

Quoique l'Etat français soit très fort pour interdire ou faire des lois inapplicables, il ne peut pas tout – sans parler des biais de son regard laïc intrinsèque. On peut donc faire une loi de plus prétendant interdire le salafisme, c'est-à-dire n'interdisant que ses aspects les plus visibles et violents. Mais même ici, la réponse à apporter n'est pas simple : si l'interdiction devait concerner des gens

qui sont proches de l'extrémisme violent au sens légal, cela ne ferait pas un grand changement. Et sans doute les policiers y perdraient-ils en visibilité sur les marges qu'ils observent et qui disparaîtraient dans la clandestinité.

En résumé : une loi, ça soulage, ça permet aux élus d'exister, ça peut même marcher ici ou là. Ringardiser, c'est mieux, mais ça ne se fait pas entre deux élections, plutôt sur des décennies, ce qui ne permet pas aux politiciens d'incarner le volontarisme ou, au passage, de redéfinir des relations avec des pays pour qui le salafisme est très acceptable.

L'Etat pourrait au moins tenter de mieux surveiller le salafisme. Pour le reste, la société civile joue un rôle. Par exemple, un puissant acteur contre Daech sur Internet a été la « katiba des narvalos », un réseau de citoyens français [réunis depuis les attentats contre Charlie Hebdo et qui traquent les djihadistes sur les réseaux sociaux]. Pour ringardiser le salafisme, il faut que notre société se bouge – à l'image de Farid Abdelkrim, qui a rompu avec les Frères musulmans et contribue à diffuser auprès des jeunes un islam contextualisé à notre pays, un islam qui ne vient pas du bled, mais d'ici ; ou à l'exemple magnifique du colonel Beltrame. Paix à son âme. ■

**J**ean-Luc Marret est chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique et écrivain

## Le « califat » existe toujours, mais il est devenu mental

La propagande de l'Etat islamique convainc certains individus que le djihad suffit pour racheter leur passé et accéder au paradis, analyse Amélie Chelly, sociologue spécialiste de l'islam

Par AMÉLIE M. CHELLEY

Radouane Lakdim, 25 ans, petite frappe des quartiers difficiles de Carcassonne, a embrassé une « radicalisation-rachat » en se revendiquant de Daech [acronyme arabe de l'organisation Etat islamique] et est passé à l'acte par trois attaques, à Trèbes, vendredi 23 mars. Il a été abattu par le GIGN après avoir braqué une voiture – faisant un mort –, tiré sur des militaires désarmés, et procédé à une prise d'otages dans une supérette – faisant trois morts –, dont l'héroïque lieutenant-colonel Arnaud Beltrame.

Depuis la reconquête du territoire qui était aux mains de Daech, les esprits s'attendaient à un essoufflement de l'activité meurtrière du groupe Etat islamique (EI). Ce dernier attentat sur le territoire français nous rappelle à une réalité que beaucoup n'ont pas su ou n'ont pas voulu voir : le « califat » existe toujours, mais il est devenu mental. Au-delà du retour à une version seulement idéalisée d'un « califat » à reconquérir, point central qui fait d'ailleurs toute la différence entre Daech et d'autres groupes djihadistes comme Al-Qaïda, le groupe EI a toujours une propagande active, même si elle est moins efficace qu'il y a un an ou deux. Celle-ci a même intégré dans son discours la perte territoriale. L'idéologie prend les contours des réalités politiques pour se pérenniser, même sans territoire.

Dans nombre de lieux où son discours peut être entendu (sur les réseaux sociaux ou les messageries cryptées comme Telegram, les milieux wahabi-salafites, etc.), l'idéologie développe l'idée de la perte territoriale comme une mise à l'épreuve de Dieu et une volonté divine de voir sa communauté renforcer la diabolisation des agents de cette perte ; à savoir l'Occident, la Perse (« les Safavides haineux », pour reprendre les termes d'Al-Baghdadi, le « calife » de l'Etat islamique), etc. L'idéologie se marie avec un nouvel état de fait : l'injonction bien connue du porte-parole de Daech, Abou Mohammed Al-Adnani, en 2014, consistant à devenir soldat d'Allah en recourant à n'importe quelle arme de fortune pour tuer les mécréants, de manière à nourrir une terreur artisanale et locale, trouve encore plus de sens maintenant que le « Cham » [le territoire conquis en Syrie et en Irak] n'existe plus physiquement.

### DAECH ET SES « HÉROS »

Le terrorisme est condamné à être endogène. Avant novembre 2017, l'exhortation d'Adnani avait un impact retentissant auprès des aspirants au djihad « daechi » frustrés de ne pas pouvoir se rendre en Syrie ou en Irak, ou pour une raison ou une autre. Désormais, sur les réseaux sociaux, la mutation du message idéologique fait de l'attentat-maison l'unique voie de participation au djihad, selon cette lecture.

Une des différences centrales entre Al-Qaïda et Daech consiste en la massification. Al-Qaïda entend éduquer ses candidats à sa lecture théologico-idéologique, former ses agents à la stratégie, de ma-

**LE PETIT DÉLINQUANT  
QUI PENSAIT QUE LA  
SOCIÉTÉ LE DESTINAIT  
À N'ÊTRE RIEN  
SE TROUVE DONC LAVÉ  
DE SES EXCÈS PASSÉS**

nière à créer une base d'élite. Il fallait être un bon musulman pour entrer dans le djihad. Daech ratisse large. Les connaissances approfondies des fondements religieux ne sont pas nécessaires : avec Daech, l'entrée dans le djihad armé fait l'« islamité ».

En d'autres termes, faire le djihad, c'est devenir musulman. On peut ainsi expliquer les termes qu'on entend incessamment : « C'était soudain », « Le passage à l'acte violent a été rapide, inattendu ». Entrer dans Daech, c'est tenir pour acquis que tout son passé d'ignorant (la *jāhiliya* idéologique) ou de décadent est effacé en embrassant la cause ou en prêtant allégeance. C'est la « radicalisation-rachat ».

Voilà le premier pas vers le paradis : l'idéologie « daechie » explique que la seule voie certaine pour accéder au paradis, c'est de tomber en martyr. Le petit délinquant qui n'était rien et qui pensait que la société le destinait à n'être justement rien se trouve donc lavé de ses excès passés, héros de l'islam, et promis au bonheur éternel.

On le sait, Radouane Lakdim avait réclamé la libération de Salah Abdeslam, seul membre en vie des commandos des attentats du 13 novembre. Nous risquons de voir se multiplier les attaques domestiques et mal préparées car les réseaux de copinage – les « frères » – de Daech entendent aussi rendre hommage à leurs « héros », à ceux qui ont terrorisé la société en pleine heure de gloire idéalisée de l'EI. Cette prise d'otage, c'était une façon de signifier à Abdeslam que, de l'autre côté des barreaux, il n'est pas seul ; ses frères lui rendent hommage. La propagande fait référence à la continuité idéologique par la poursuite de terreur, la solidarité avec les grandes figures du groupe, mais, aussi, à l'utilisation des femmes « revenantes », dont Daech présume que la judiciarisation de leur cas sera moins sévère et que, libres, elles seront le continuum idéologique par le ventre et l'éducation des générations à venir. ■

**A**mélie M. Chelly est une sociologue spécialiste de l'Iran et des islamistes idéologiques, chercheuse au Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Cadis, EHESS-CNRS)





**ÉCONOMIE** | CHRONIQUE  
PAR STÉPHANE LAUER

## Aéroport à céder

**A** vendre, pour cause de lourd surendettement, splendide aéroport situé en région parisienne sur 6600 hectares d'un seul tenant, plus dépendances dans le sud de Paris. Vue imprenable sur la Plaine de France. Rendement annuel garanti. Prix à débattre. Contact : Bruno Le Maire au 01-40-04-04-04.

La petite annonce n'apparaîtra pas telle quelle dans le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, dit « loi Pacte », qui sera présentée le 2 mai en conseil des ministres. Mais l'idée est là. A l'instar de tous les gouvernements depuis 1986, celui d'Edouard Philippe s'appête à lancer sa vague de privatisations, dont Aéroports de Paris (ADP) sera la tête de gondole aux côtés de la Française des jeux, auxquels s'ajoutera un fond de rayon composé de quelques pourcents du capital d'Engie (ex-GDF-Suez).

Le ministre de l'économie explique vouloir dégager « des moyens financiers pour investir sur les technologies de rupture ». A Bercy, on sait aussi faire du marketing. Afin ne pas donner l'impression qu'on « vend les bijoux de famille », Bruno Le Maire cherche à « donner du sens » à l'opération. Et, de ce point de vue, quoi de plus louable que de préparer l'avenir ?

Sauf qu'il ne s'agit pas vraiment que le futur soit prometteur, mais qu'il soit simplement un peu moins préoccupant. L'objectif premier étant avant tout de réduire la dette. « On est clairement dans de la communication politique », souligne François Ecalte, président du think tank Finances publiques et économie. Les recettes de l'Etat, qu'il s'agisse d'impôt, d'emprunt ou de privatisation, ne sont pas affectées à des dépenses particulières. C'est le principe d'universalité du budget.

En clair, l'argent récolté doit permettre à l'Etat de se redonner des marges de manœuvre pour alimenter un fonds pour l'innovation, doté des 10 milliards que rapporteront ces cessions, ce qui devrait laisser Edouard Philippe loin derrière Lionel Jospin et Edouard Balladur comme « privatiseur » en chef.

Laissons de côté un instant l'idéologie, qui a déjà commencé à se manifester soit pour s'insurger contre cette « braderie du patrimoine commun », selon Olivier Faure, le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, soit, au contraire, pour marteler que la gestion d'un aéroport n'a rien d'une mission de service public. En fait, la question importante consiste à se demander si la vente d'ADP constitue une bonne affaire non seulement pour la puissance publique, mais aussi pour les clients.

Pour l'Etat, l'équation est la suivante : grâce à la vente, va-t-il gagner plus en économisant sur la charge de sa dette qu'en continuant à toucher les dividendes versés par ADP ? La réponse dépend à la fois du prix obtenu, de l'évolution des taux d'intérêt et des perspectives de rendement.

Or ces dernières sont relativement garanties. Entre la croissance du trafic aérien et une meilleure valorisation de l'immobilier commercial, le futur propriétaire n'a pas trop de soucis à se faire, mais l'ancien pourrait avoir beaucoup de regrets. La fixation du prix de vente s'an-

### ADP SERA LA TÊTE DE GONDOLE DE LA PROCHAINE VAGUE DE PRIVATISATIONS

nonce plus compliquée, car il est peu probable que les acheteurs se bousculent au portillon. D'abord, en ces temps de patriotisme économique, on voit mal l'Etat faire d'un opérateur étranger le premier garde-barrière du pays. Ensuite, l'archi-favori, Vinci, a déjà un pied dans la porte grâce aux 3,3 % du capital acquis en 2008 et aux 4,7 % rachetés en 2013. Une bonne affaire d'ailleurs, pour le groupe de BTP, qui devrait l'inciter à persévérer. A ce jour, Vinci a réalisé une plus-value potentielle de 832 millions et engrangé 107 millions de dividendes. A comparer avec les 593 millions encaissés par l'Etat pour la vente des deux tranches.

Pour combien seront cédés les 50 % du capital que celui-ci détient encore ? Tout est une question de dosage au sein d'une activité très particulière. ADP est un monopole naturel. Les autres aéroports pouvant se substituer à son activité étant trop loin ou trop petits, l'entreprise n'a pas de concurrents. Cette situation laisse donc des marges de manœuvre au propriétaire pour moduler à sa guise ses tarifs auprès d'une clientèle captive.

#### Le précédent des autoroutes

Afin de garder un minimum la main, l'Etat a toujours la possibilité de négocier une concession de service public. Le dilemme est alors le suivant : plus l'Etat voudra protéger les clients de hausses intempestives des taxes d'aéroport, moins le prix de vente sera élevé. Au contraire, moins l'acheteur aura de contraintes, plus il sera enclin à payer le prix fort. Mais voilà, le gouvernement n'a pas toujours été très doué pour négocier le cahier des charges des concessions qu'il accorde. L'exemple de la privatisation totale des autoroutes décidée par Dominique de Villepin est là pour l'illustrer.

Cette opération s'est transformée en véritable aubaine pour les repreneurs, qui ont pu augmenter sensiblement la durée du bail, tout en relevant les tarifs des péages bien au-delà de ce qui avait été anticipé. Sans compter la hausse exponentielle des dividendes, qui a permis aux sociétés privatisées d'encaisser depuis 2006 une quinzaine de milliards, soit l'équivalent de ce qu'avait récolté l'Etat en vendant ses participations. Vinci prenait déjà part au festin. Dès lors, comment s'étonner que les privatisations laissent septique une large majorité de Français, comme l'indique un sondage d'OpinionWay pour Les Echos.

Même en admettant que l'Etat ait appris de ses erreurs, restent deux questions. Pourquoi créer ce fonds pour l'innovation, qui devrait générer un rendement annuel de 200 à 300 millions d'euros ? Il s'agit grosso modo du montant des dividendes que l'Etat touche aujourd'hui grâce à ses participations. Ne pourrait-on tout aussi bien consacrer cette somme à l'innovation, sans passer par la case privatisation ?

Seconde interrogation : pourquoi les Etats-Unis et l'Allemagne, qui ne passent pas pour des champions du collectivisme, tiennent-ils à garder leurs grands aéroports dans le giron du public ? Qu'Aéroports de Paris devienne Aéroports de Vinci n'a rien d'une fatalité. ■

lauer@lemonde.fr

## BIODIVERSITÉ, L'URGENCE DU POLITIQUE

### ÉDITORIAL III

**A** lors que le climat est devenu un enjeu politique dont plus personne – hormis l'administration américaine, Donald Trump en tête – ne remet en cause l'importance, la question de la biodiversité demeure un point aveugle du débat public. Cette cécité est dangereuse. En effet, les cinq rapports d'experts, qui viennent d'être publiés par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dressent le plus vaste panorama publié à ce jour sur l'érosion du vivant à la surface de la planète. Cet état des lieux est alarmant et appelle une réponse urgente.

Selon l'IPBES – l'équivalent, pour la biodiversité, du Groupe d'experts intergouver-

nemental sur l'évolution du climat (GIEC) – l'érosion de la qualité des sols et le déclin rapide des formes de vie sont de graves menaces pour le bien-être des hommes et la stabilité des sociétés. Car outre sa valeur intrinsèque et inestimable, la nature prodigue aux humains des services indispensables au fonctionnement de nos économies et, surtout, nécessaires au maintien de la vie. Pollinisation des cultures, disponibilité en eau douce, fertilité des terres arables, protection contre les inondations et les précipitations extrêmes, productivité biologique des océans... La biodiversité est « au cœur non seulement de notre survie, mais aussi de nos cultures, de nos identités et de notre joie de vivre », souligne l'IPBES.

Sur la question climatique, l'action est entravée par le caractère mondial du problème – une molécule de dioxyde de carbone aura le même effet sur le climat, qu'elle soit chinoise ou américaine. Mais sur le front de la biodiversité, la vacance du politique est d'autant plus incompréhensible que les solutions relèvent généralement de mesures simples que les gouvernements peuvent prendre localement, indépendamment les uns des autres.

En Europe, selon l'IPBES, la cause majeure du déclin de la biodiversité est le modèle agricole dominant et son cortège d'éléments chimiques (insecticides, herbicides, engrais de synthèse, etc.). En Amérique

aussi, les immenses monocultures de soja et de maïs sont les principaux facteurs de destruction de la diversité du vivant, ajoutent les experts du « GIEC de la biodiversité ». Mardi 20 mars, le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle ont d'ailleurs conjointement, eux aussi, rendu publics des chiffres accablants sur la disparition des populations d'oiseaux dans les campagnes françaises, attribuant ce déclin – 30 % en l'espace de seulement quinze ans – à l'intensification de notre agriculture.

De tels chiffres, tout comme ceux établis par l'IPBES, imposent une action urgente, sans demi-mesures. La disparition des oiseaux n'est que la part visible d'une dégradation profonde de la qualité des écosystèmes terrestres, dont le déclin des insectes (près de 80 % en Europe, au cours des trois dernières décennies !) est un autre signe alarmant. La mort, il y a quelques jours, du dernier représentant mâle du rhinocéros blanc du Nord est un autre symbole de la capacité humaine à anéantir une espèce.

Jusqu'à présent, la biodiversité a été considérée comme une question annexe, traitée avec désinvolture par les responsables gouvernementaux et politiques. Il est plus que temps de remettre la préservation du vivant, au sens le plus large du terme, au cœur de la politique. Il n'est pas exagéré de dire que c'est, à plus ou moins longue échéance, une question de survie. ■



**2015**  
La Fondation 30 Millions d'Amis obtient la reconnaissance de la sensibilité de l'animal dans le Code civil (art. 515-14)

**2018**  
La Fondation 30 Millions d'Amis crée le 1<sup>er</sup> Code de l'animal

# LE CODE DE L'ANIMAL UN GRAND PAS POUR LE DROIT ANIMALIER



LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS INNOVE SANS CESSER POUR FAIRE ÉVOLUER LE DROIT ANIMALIER - 30MILLIONSDAMIS.FR



# Ultime tractations pour éviter une grève dure à la SNCF

► Les syndicats de cheminots ont, lundi 26 mars, adressé un courrier au gouvernement dressant la liste de leurs revendications

► La ministre des transports a fait une première concession, acceptant, pour la première fois, d'utiliser le mot « négociation »

► Les associations d'usagers regrettent, pour leur part, d'être exclues du débat sur la réforme ferroviaire

PAGE 3

## Electrolux : autopsie d'un fiasco

Dans les Ardennes, à Revin, l'ancienne usine-clé du groupe est à l'arrêt PAGE 4



A l'usine Electrolux de Revin, dans les Ardennes, le 23 mars. « LE MONDE »

## SANTÉ DBV FAIT SON BEURRE DANS LA CACAHUËTE

La biotech française a levé 140 millions d'euros et espère lancer son patch contre l'allergie à l'arachide, Viaskin Peanut, dès 2019, aux Etats-Unis

PAGE 3

## CONSOMMATION OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE : LA DÉFENSE D'EPSON

Le fabricant japonais d'imprimantes assure qu'il n'a jamais eu « l'intention de voler ses clients »

PAGE 12

## PERTES & PROFITS | UBER

# MÊME SUR INTERNET, LE GAGNANT PEUT PERDRE

C'est bien connu, sur Internet, le gagnant remporte toute la mise. Voilà plus de vingt ans que les Américains ont théorisé la *Winner-Take-All Society*. Une société dans laquelle le dominant, la star, écrase la compétition grâce à l'effet de réseau et à la mondialisation. Dans l'univers des grandes plates-formes Internet, comme Amazon, Facebook et Google, mais aussi Netflix, Uber ou Spotify, le rendement croît avec l'échelle. Plus on est gros, plus on gagne d'utilisateurs et plus on élimine la concurrence. Le retrait d'Asie d'Uber, annoncé ce lundi 26 mars, apporte, en ce qui le concerne, un démenti cinglant à cette belle théorie.

Il y a un an, Uber était encore la start-up la plus riche du monde, avec près de 60 milliards de dollars de valorisation, la plus puissante avec une position de numéro un en Amérique et en Europe, de grandes ambitions en Asie, et la seule présente dans le monde entier, de Djakarta à Rio, de San Francisco à Paris. Aujourd'hui, sa position a radicalement changé. Son retrait d'Asie du Sud-Est, avec la vente de ses activités dans la région au singapourien Grab, fait suite à son départ de Chine en 2016, de Russie en 2017. Et les observateurs s'attendent à la même chose en Inde, où la société est en position délicate.

Trois raisons expliquent cette débandade. Premièrement, Uber, à l'inverse de Facebook ou de Google, n'est pas qu'une plate-forme informatique. La moitié de ses coûts est constituée par la rétribution des chauffeurs qui, eux-mêmes, doivent payer les frais de leur automobile. Sur 11 milliards de chiffre d'affaires réalisés

en 2017, la société n'en a gardé que 2,2 milliards. Et pour s'introduire sur le marché des taxis farouchement gardé par de solides corporations, elle a dû casser les prix. Résultat, elle a perdu 4,5 milliards de dollars l'an dernier. La pertinence de son modèle, l'« ubérisation » de l'économie, reste donc encore à prouver, même si une grosse partie des pertes est due à sa stratégie d'expansion. Les économies d'échelle procurées par sa plate-forme Internet sont effacées par les coûts de déploiement local. D'où sa détermination à se développer dans la voiture autonome.

### Le loup dans la bergerie

Deuxième obstacle, la concurrence. Loin d'être annihilée, elle reste vigoureuse un peu partout, bénéficiant d'un ancrage local que n'offre pas Uber. Grab à Singapour, Didi en Chine, Ola en Inde et même Lyft en Amérique, qui s'est allié à Google, rendent son équation économique de plus en plus compliquée en attisant la guerre des prix. Et maintenant, Didi s'attaque au Brésil et au Mexique, deux fiefs d'Uber.

Le troisième facteur est celui de la finance. En acceptant un gros chèque de plus de 7 milliards de dollars du fonds japonais Softbank, plutôt que d'aller en Bourse, la société a invité le loup dans la bergerie. L'investisseur nippon est en effet également actionnaire de Didi et de Grab, ainsi que de l'indien Ola. Il pousse l'Américain à se retirer pour ménager ses poulaillers. Car s'il est une mondialisation qui ne s'est jamais aussi bien portée, c'est celle de la finance. Et dans ce domaine, pour encore quelque temps, le gagnant rafle la mise. ■

PHILIPPE ESCANDE

## MARCHÉS | CHRONIQUE PAR ARNAUD LEPARMENTIER

# Faut-il parier sur les valeurs protectionnistes ?

L'alerte de fin janvier semble soudain secondaire. Wall Street a connu sa pire semaine depuis deux ans, effrayée par la politique douanière de Donald Trump. Près de 3 % de recul jeudi 22 mars, 1,77 % vendredi, le vent est mauvais. Et pourtant, en ce temps de guerre commerciale, n'y a-t-il pas moyen de se faire quelque argent rapide? Monty Quinn, qui tient une boutique à Hawesville, dans le Kentucky, devant l'usine de Century Aluminium, se frotte les mains: protégée par la grâce de Trump, l'usine va investir, et les actions de l'entreprise d'aluminium qu'il a achetées sont reparties à la hausse.

A quelques kilomètres de là, le maire de la ville, Charles King, s'emporte: sa femme lui a interdit d'acheter les fameuses actions quand elles étaient à 5 dollars, en septembre 2016. Et elles sont montées jusqu'à 25 dollars cet hiver, le marché anticipant l'activation des droits de douane.

Mais voilà qu'est survenue la dégelée inattendue de la semaine dernière: l'action a perdu près de 20 % en trois jours, tombant de

plus de 20 dollars à 16,50 dollars, lorsque le marché a compris que Donald Trump avait fait de la « gonflette » et multipliait les exemptions de droits de douane pour les alliés, réduisant la « protection » de Century Aluminium.

Alors faut-il s'aventurer au casino des entreprises protectionnistes? La tentation est grande: qui dit droit de douane dit marché protégé, et rien de tel pour faire fructifier sa rente. L'économiste en chef de Natixis, Patrick Artus, rappelle le précédent de 2002, lorsque George W. Bush avait imposé des droits sur les importations d'acier allant jusqu'à 30 %.

### Joie de courte durée

Les entreprises n'en avaient pas profité pour baisser leurs prix et conquérir des parts de marché. Non, elles s'étaient alignées sur le nouveau prix américain (le prix international majoré du droit de douane) et avaient encaissé tranquillement la différence. Soudain, les prix de l'acier sur le territoire américain se sont trouvés supérieurs de 30 % à ceux pratiqués en Europe. In fine, les entre-

prises clientes et leurs salariés américains ont payé la note, avec 200 000 emplois détruits, tout comme le consommateur. Ces arguments tendent à démontrer l'inefficacité du droit de douane... sauf pour l'actionnaire de l'entreprise protégée.

Qu'il soit permis d'en douter. Lorsque M. Trump a annoncé fin janvier qu'il allait taxer les lavelinge de Samsung et LG, l'action du plaignant, Whirlpool, s'est envolée de 166 à 186 dollars. Joie de courte durée: l'action est retombée à 154 dollars. Première explication, facile, Whirlpool risque de subir la hausse du prix de l'acier.

Mais la réponse plus cruelle, même si elle est contestée par l'entreprise, a été donnée dès l'automne 2017 par John Herrington, un des dirigeants de Samsung: « La préférence des consommateurs s'est déplacée sur le style et le design. Whirlpool n'a pas tenu le rythme. » Les entreprises qui appellent à l'aide sont bien souvent des losers. Rien n'empêche de faire un coup en Bourse, mais, à long terme, mieux vaut parier sur un vrai champion que sur un ca-

nard boiteux dopé au protectionnisme d'Etat.

L'inconnue porte sur l'attitude à adopter lorsque l'administration Trump détaillera les droits imposés aux entreprises chinoises. Le cas sera inédit: Washington ne va pas voler au secours de la vieille industrie moribonde, mais attaquer les entreprises high-tech chinoises de croissance, celles qui doivent faire de la Chine le leader technologique du XXI<sup>e</sup> siècle.

« Le droit de propriété intellectuelle représente notre futur. Les droits imposés sur l'aluminium et l'acier concernent notre présent. Cette action s'occupe de l'avenir », a résumé, jeudi 22 mars, le secrétaire au commerce, Wilbur Ross. Il va falloir jouer finement et choisir les entreprises américaines cotées en Bourse qui verront leurs concurrents laminés. A deux conditions: qu'elles ne soient pas déjà en quasi-monopole et ne s'endorment pas sur leurs lauriers. Franchement, il est plus simple de jouer sur un terrain où la concurrence est libre et non faussée. ■

leparmentier@lemonde.fr

**pwc**  
**recherche**  
**Révolueurs**

Pour répondre aux enjeux de demain, vos compétences personnelles sont tout aussi importantes que vos connaissances techniques et vous ouvrent un large champ d'opportunités.

Découvrez nos 1 700 postes à pourvoir actuellement sur :

[carrieres.pwc.fr](https://www.carrieres.pwc.fr)



# Hugues Jallon Un patron du Seuil résolument de gauche

A 47 ans, l'éditeur et écrivain français prendra, le 4 avril, la tête de la maison, propriété du groupe belge Média-Participations. Pour ce PDG réservé, l'institution « doit avoir confiance dans son projet humaniste »

**J'** aime les institutions», affirme Hugues Jallon, qui prend la tête, le 4 avril, de l'une des maisons les plus convoitées de l'édition française, Le Seuil. Celle-là même qui édite J. M. Coetzee, Mo Yan, John Irving, Günther Grass (1927-2015), Patrick Deville ou Chantal Thomas. La maison a aussi publié les plus grands noms en sciences humaines, entre Roland Barthes (1915-1980), Paul Ricœur (1913-2005) ou Edgar Morin. C'est chez l'éditeur encore que sont nées des collections mythiques comme « Tel quel », animée par Philippe Sollers, « Combats », voulue par Claude Durand (1938-2015), dans le tohu-bohu politico-intellectuel du début des années 1970, puis « Fiction & Cie », créée par Denis Roche (1937-2015), ou « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », de Maurice Olender. Le Seuil est une véritable institution. Qui vient de changer d'actionnaire, depuis que le groupe belge Média-Participations a pris, en décembre 2017, le contrôle des éditions La Martinière, propriétaire du Seuil depuis 2004.

Succédant à Olivier Bétourné (66 ans), le nouveau président du Seuil et de ses filiales se revendique ouvertement de gauche. Dans le droit-fil de la maison. Hugues Jallon a fait le voyage avec les altermondialistes au sommet du G8, à Gênes, en 2001, a signé la pétition en faveur des mis en cause de Tarnac, en 2008, a apporté son soutien aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes...

Ce fils d'un médecin militaire et d'une artiste peintre quitte la présidence de La Découverte (Editis) – marquée à gauche, dans la continuité de son fondateur François Maspero – pour revenir dans une maison qu'il connaît bien. Hugues Jallon a en effet été directeur éditorial des sciences humaines et des documents au Seuil, entre 2010 et 2014. Il est habitué aux allers-retours, puisqu'il avait démarré à La Découverte en 1997. « J'étais convaincu qu'il reviendrait un jour », affirme Olivier Bétourné, qui, lui, rejoint le tout nouveau conseil d'administration du Seuil et « poursuivra son travail d'éditeur et de promoteur de la production de la maison dans l'espace littéraire, en liaison avec Hugues Jallon », a indiqué le groupe, le 22 mars. M. Bétourné avait, il y a près de deux ans, persuadé Hervé de La Martinière – le fondateur des éditions La Martinière – de choisir son favori pour lui succéder, bien avant qu'une fusion avec Média-Participations soit envisagée.

## « UNE POSTURE ROMANESQUE »

Dans un marché de l'édition atone (-1,2% en valeur en 2017 par rapport à 2016, selon l'institut GfK, à 4 milliards d'euros), Hervé Jallon quitte une PME de 25 salariés pour une entreprise de 130 personnes. « Le Seuil reste une maison d'édition avec un éditeur à sa tête et non pas un financier », se réjouit son ami et confrère Eric Hazan. « La richesse du Seuil tient à son fonctionnement collégial, avec cinq comités de lecture où l'on discute vraiment », explique M. Bétourné. C'est aussi une maison qui a toujours montré une volonté d'éclairer l'actualité, de s'en nourrir, y compris à travers les démarches les plus exigeantes. D'un point de vue politique, le centre de gravité est indiscutablement à gauche, même si la maison reste toujours ouverte aux débats et qu'elle est traversée de courants critiques différents, à l'occasion contradictoires. J'y ai toujours veillé. » « J'ai à cœur de laisser s'exprimer tout le spectre des sensibilités de gauche, confirme Hugues Jallon. Vu l'état actuel de la gauche, il n'est pas besoin de s'arc-bouter sur une seule petite boutique. »

Né en 1970, à Bordeaux, Hugues Jallon a vécu ses premières années en Polynésie et à Madagascar, avant que ses parents et son jeune frère s'installent à Toulon. Son père est nommé à Paris, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, quand Hugues Jallon a 10 ans.

Après une prépa littéraire, des études de lettres modernes, de philosophie, puis un diplôme de sciences politiques, « [il] grenouille dans les milieux écologiques de gauche », dit-il, et partage les idées de Dominique Voynet, Alain Lipietz et Félix Guattari (1930-1992). « Sans être encarté à un parti », déclare-t-il, sauf « brièvement chez Les Verts ».

Son arrivée dans l'édition tient, selon lui, « du pur hasard » : « Par l'intermédiaire d'un ami éditeur [Marc Saint-Upéry], j'ai rencontré le patron [1982-2014] de La Découverte, François Gèze, qui m'a recruté dans un couloir, sans me demander de CV, sur la base d'un engagement politique partagé et d'une complicité intellectuelle. » François Gèze se souvient « d'un garçon d'une réelle curiosité intellectuelle, de grande culture, avec une vraie vision du monde de la gauche, pas formaté par Sciences Po ». François Gèze est d'ailleurs allé le rechercher au Seuil quand il a voulu lui passer la main à La Découverte. Désormais, « il a devant lui d'immenses chantiers et une longue histoire », explique son ancien mentor.

Hugues Jallon en a conscience. « Je veux consolider la place du Seuil dans le paysage intellectuel et la littérature française, promet-il. L'histoire et le catalogue de la maison m'obligent. Le Seuil doit avoir confiance dans son projet humaniste. » Façon d'évoquer aussi son attachement « aux chrétiens de gauche » et aux valeurs défendues par la maison depuis sa création. Après l'engagement chrétien militant des fondateurs du Seuil, fédérés autour de l'abbé Plaqueur (1901-1965), la laïcité a prévalu dès l'après-guerre, même si l'idée d'une fraternité sociale reste très prégnante.

Olivier Bétourné assure qu'Hugues Jallon fait partie des rares personnes qui ont « l'édification dans le sang », même s'il qualifie son successeur de « secret » : « Un grand introverti un peu mélancolique, dit-il, qui ne se livre pas facilement ». Un avis partagé par son amie



Le 13 février, à Paris. JOEL SAGET/AFP

1970

Naissance à Bordeaux, le 13 juin.

1997-2014

Editeur, puis directeur éditorial à La Découverte, jusqu'en décembre 2010. Ensuite, conseiller pour le développement éditorial, puis directeur éditorial des sciences humaines et des documents, au Seuil.

FÉVRIER 2014

PDG de La Découverte.

4 AVRIL 2018

PDG du Seuil et de ses filiales.

**« S'IL EST STRUCTURÉ POLITIQUEMENT, IL N'EST PAS POUR AUTANT IDÉOLOGUE ET ACCUEILLE VOLONTIERS LA CONTRADICTION »**

SOPHIE DE CLOSETS  
PDG de Fayard

Sophie de Closets, PDG de Fayard, qui salue « sa connaissance profonde, érudite des sciences humaines et sociales ». « S'il est structuré politiquement, il n'est pas pour autant idéologue et accueille volontiers la contradiction », souligne-t-elle. S'il fallait lui trouver un défaut ? C'est « qu'il faut bien le connaître avant de se marrer avec lui »...

« C'est une posture romanesque », analyse Franck Bourgeron, rédacteur en chef de *La Revue dessinée*, avec qui il a mis en chantier une *Histoire dessinée de la France*. Elargissant le champ de La Découverte à la BD, Hugues Jallon a aussi lancé la *Revue du crieur* avec Mediapart.

## « AUCUNE COTERIE LITTÉRAIRE »

Sa sphère privée ? Le nouveau patron du Seuil n'est guère disert. Il aime passer du temps avec ses deux filles et s'est découvert tardivement un amour immodéré pour la musique d'Eric Labbé ou de Frédéric D. Oberland. Et lui, habituellement si réservé, accro à l'électro, se produit désormais, à l'aise avec eux, au Point Ephémère ou à Beaubourg, à Paris, comme dans la performance *Live machines* / « Ne mens plus ».

Il fait aussi partie de ceux qui s'agacent « du monde hystérisé par cette spirale d'innovation permanente, qui déstabilise les cadres de vie et brutalise les sociétés ». Joignant le geste à la parole, il sort de sa poche « son fidèle Nokia », un téléphone qui date de Mathusalem, dont il est très fier.

Editeur et auteur. Hugues Jallon a publié quatre livres depuis 2004, dont trois chez Verticales (Gallimard) et travaille à son pre-

mier roman-photo, un épisode amoureux autour d'un enlèvement. Pour un « sédentaire » revendiqué, qui avoue « ne pas aimer l'avion », car cela le rend claustrophobe, la littérature permet de voyager par procuration. Ou de projeter des phobies, des paranoïas. « Il expérimente, n'appartient à aucune coterie littéraire », analyse Yves Pagès, codirecteur des éditions Verticales.

Quitte à jouer sur les phrases tronquées ou sur les variations graphiques et typographiques, comme un semis de propositions dans *La Conquête des cœurs et des esprits* (2015). Hommage au colossal *Ulysse*, de James Joyce (1882-1941) ? Il termine cette fiction par une gigantesque phrase de huit pages, ponctuée de virgules et conclue par un « *Maintenant tu peux venir* ». Un écho à l'hymne à l'amour et au « *oui j'ai dit oui je veux bien Oui* » du monologue final de Molly Bloom, l'héroïne du romancier irlandais.

Le nouveau PDG du Seuil aime « des écritures insaisissables qui échappent aux genres identifiés » et place dans son propre panthéon la romancière Hélène Bessette (1918-2000), la poétesse Nathalie Quintane ou deux auteurs du Seuil, Antoine Volodine et Chloé Delaume.

Désormais, Hugues Jallon préside aux destinées de nombreux romanciers qui espèrent un retour en force du Seuil dans le trio des éditeurs qui remportent, chaque année, les prix littéraires les plus prestigieux. Tandis qu'Eric Hazan attend qu'il « *donne un coup de fouet à ce qui a toujours fait la gloire du Seuil, les sciences humaines* ». ■

NICOLE VULSER



# SNCF : en coulisses, les tractations vont bon train

L'exécutif fait une première concession aux syndicats, évoquant pour la première fois une « négociation »

La France peut-elle nourrir quelque espoir d'éviter un lourd et long conflit ferroviaire à partir du 3 avril ? L'épreuve de force entre le gouvernement, qui a lancé son projet de réforme il y a un mois, et les syndicats de la SNCF vient d'entrer dans une parenthèse de calendrier. Cette période d'entre-deux, après la journée de mobilisation nationale du 22 mars et avant le début de trois mois de grève perlée, pourrait être l'occasion d'un miracle. Juste avant Pâques. C'est, en tout cas, la volonté du gouvernement : faire rapidement entrer une partie des syndicats dans sa logique de concertation et ainsi casser le conflit avant sa cristallisation.

La semaine dernière, la ministre des transports, Elisabeth Borne, a écrit un courrier aux quatre organisations syndicales représentatives de la SNCF – CGT Cheminots, UNSA Ferroviaire, SUD Rail et CFDT Cheminots – dans lequel, pour la première fois, le mot « négociation » est ajouté à celui de « concertation ».

C'est une première concession aux griefs des représentants des salariés, qui se plaignent depuis le début de leurs rencontres avec le ministère des transports, dénonçant une accumulation de réunions stériles, syndicat par syndicat, au cours desquelles chacun exprime son avis sans qu'une véritable négociation de fond n'ait vraiment commencé.

Les quatre organisations ont décidé de saisir cette occasion pour réclamer, dans un tract et une lettre adressés à la ministre lundi 26 mars, l'ouverture d'un dialogue avec l'intersyndicale sur de

**Dans une lettre à la ministre des transports, l'intersyndicale réclame l'ouverture d'un dialogue sur de nouvelles bases**

nouvelles bases et à partir de huit revendications précises. « Les organisations syndicales exigent d'autres mesures, assises sur leurs propositions et leurs revendications », annonce le communiqué.

**« Il est possible d'avancer »**

Les syndicats formulent plusieurs demandes : une reprise de la dette sans contrepartie, le refus de la filialisation du fret, le maintien de la SNCF comme établissement public, une réorganisation décloisonnée de la production, la fin de la sous-traitance dans l'entreprise, l'annulation de l'ouverture à la concurrence, la confirmation du statut social des cheminots, l'amélioration des droits sociaux des travailleurs de la branche ferroviaire.

A la lecture de ces revendications, diamétralement opposées au projet du gouvernement, la possibilité que des discussions aboutissent en quelques jours relève de l'utopie. « Il y a les postures médiatiques et il y a la réalité du dialogue, tempère Jean-Baptiste Djebbari, député LRM de la Haute-Vienne et rapporteur du projet de loi d'habilitation sur le nouveau pacte ferroviaire. Evidemment,



Laurent Brun (CGT-Cheminots) et Philippe Martinez (CGT), lors du défilé du 22 mars à Paris. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

avec certains, par principe opposés à la concurrence et à toute réforme, c'est compliqué, mais avec d'autres, il est possible d'avancer.»

Il y aurait donc du grain à moudre. « Sur la date de mise en œuvre effective de la réforme, sur les exceptions à l'ouverture à la concurrence, sur les modalités de trans-

mis aux négociateurs en même temps que la lettre de la ministre. Autant de signes de bonne volonté que l'entourage de M<sup>me</sup> Borne considère comme des ouvertures réelles.

transmis aux négociateurs en même temps que la lettre de la ministre. Autant de signes de bonne volonté que l'entourage de M<sup>me</sup> Borne considère comme des ouvertures réelles.

**« La colère est palpable »**

Du côté de l'UNSA, principal syndicat dit réformiste de la SNCF, l'enthousiasme semble nettement plus modéré. « La ministre écoute mais elle n'entend pas », explique Florent Monteilhet, l'un des secrétaires fédéraux du syndicat. Pourtant, l'organisation, qui est très représentée chez les cadres, reconnaît avoir obtenu gain de cause sur certains détails de la méthode. « Elisabeth Borne a accepté de faire des points d'étape sur son appréciation de nos propositions, détaille ainsi un négociateur de l'UNSA Ferroviaire. Jusqu'ici, le cabinet écoutait nos demandes, mais impossible de savoir ce qui avait été retenu ou pas. »

Mais, manifestement, la médiation demeure. « Nous avons le sentiment que les concessions faites par le gouvernement, sur le ca-

lendarier en particulier, sont davantage liées aux difficultés de mise en œuvre concrète des mesures dont le gouvernement prend peu à peu conscience que sur une prise en compte de nos demandes, observe ce négociateur. Le délai accordé au passage de la SNCF en société anonyme, par exemple, est d'abord dû à la réticence de l'Etat à reprendre la dette de la SNCF. »

En l'état, il apparaît donc très difficile d'empêcher la grève des 3 et 4 avril. « D'autant que le gouvernement a traité les arrêts de travail et la manifestation du 22 mars comme un non-événement, souligne ainsi un syndicaliste. Cela a été très mal pris par les cheminots. »

« Nous avons compté 40 % de grévistes le 22 mars, plus de 50 % chez les non-cadres, renchérit Erik Meyer, secrétaire fédéral de SUD Rail. La colère est palpable. » Pour ce dernier, pas question d'entrer dans le cadre de concertation proposé par le gouvernement. SUD Rail a d'ailleurs déposé un préavis de grève illimité à partir du 2 avril, 20 heures. ■

ÉRIC BÉZIAT

## Les associations d'usagers du ferroviaire se sentent oubliées

**BRUNO GAZEAU EN A ASSEZ.** Le président de l'influente Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) a le sentiment que les voyageurs sont les grands oubliés de la réforme ferroviaire, tout en étant les premières victimes du conflit qui en découle. « Nous sommes balottés au fil d'un combat frontal dans lequel nous n'avons pas notre place, se désolait-il. Pourtant, je ressens une inquiétude très importante de la population, à travers les mails que je reçois, sur la perspective d'un conflit de trois mois. »

Premier des griefs de la Fnaut, cette grève perlée de deux jours sur cinq qui pourrait, à partir du 3 avril, désorganiser le transport ferroviaire en France, et ce jusqu'à la fin juin. « Nous respectons absolument le droit

de grève, mais nous attendons en retour que les syndicats respectent les droits de l'usager, poursuit le patron de la fédération. Quatre millions et demi de personnes vont être affectées chaque jour. C'est considérable. »

**« Le sujet de fond, la qualité du service »**

« Les personnes pénalisées par les grèves sont les moins favorisées, note M. Gazeau. Ceux qui ont des solutions alternatives ne ressentent pas la majorité des voyageurs. Au bout du compte, c'est la France qui se lève tôt qui prendra la grève de plein fouet. »

La Fnaut se sent aussi exclue de la concertation sur la réforme ferroviaire. « Le débat se focalise sur le statut. Pour nous, ce n'est pas le problème principal, dit M. Gazeau. Le sujet de fond, c'est la qualité de service. »

« Pour qu'un train arrive à l'heure, il faut que les caténaires fonctionnent, qu'il n'y ait pas d'incident sur le réseau, rappelle M. Gazeau. Tout cela dépend des moyens mis par l'Etat. Mais, pour qu'un train parte à l'heure, cela dépend exclusivement de la SNCF. De l'organisation du travail, de la polyvalence, de l'affectation des personnels... »

Favorable à une « concurrence régulée des opérateurs dans le transport régional, parce que c'est facteur d'amélioration de la qualité de service », la Fnaut se dit contre la transformation de SNCF Réseau en société par actions. « Les infrastructures ferroviaires sont un patrimoine national et on ne voit pas pourquoi il faudrait les mettre dans une société anonyme. » ■

E. BÉ.

## Allergie aux cacahuètes : DBV aux portes du marché américain

La biotech française, qui vient de lever 140 millions d'euros, espère lancer son patch en 2019 aux Etats-Unis

C'est la dernière ligne droite pour la « Peanut company ». La start-up française DBV, spécialisée dans les allergies alimentaires, a annoncé, vendredi 23 mars, avoir levé 140 millions d'euros. Ce dernier tour de table, qui réunissait des investisseurs américains et Bpifrance, porte à 525 millions d'euros les fonds levés ces six dernières années. Un record pour une biotech tricolore déjà valorisée un milliard d'euros. « Nous avons ouvert l'offre à 17 heures et à 18 heures, tout était fini ! », précise David Schilansky, le directeur général délégué, souligné du résultat des courses dans un contexte de marché « compliqué ».

A l'origine de ce succès, un patch inventé par deux pédiatres et un ingénieur parisiens qui pourrait constituer le premier traitement contre l'allergie à la cacahuète. Le marché est prometteur : aux

Etats-Unis, plus d'un million d'enfants de 2 à 11 ans ont été diagnostiqués, dont la majorité seront hospitalisés au moins une fois dans leur vie. « L'arachide est difficile à éviter et c'est la première cause de choc allergique », souligne le D<sup>r</sup> Pierre-Henri Benhamou, PDG et cofondateur de DBV. Selon une étude publiée en 2013, le coût des allergies alimentaires chez les enfants, cacahuète en tête, s'élevait à 25 milliards de dollars (20,2 milliards d'euros) par an aux Etats-Unis. Ce qui explique que le Viaskin Peanut ait tout d'un futur « blockbuster », un médicament dont les ventes annuelles dépassent un milliard de dollars.

DBV, qui espère le lancer en 2019 aux Etats-Unis, n'est pas la seule société en lice pour conquérir ce marché, mais sa technologie lui donne une longueur d'avance. Posé à la surface de la peau, son patch diffuse des quantités infi-

mes d'allergène. Chargées d'éduquer le système immunitaire en activant certaines cellules présentes dans l'épiderme, ces molécules ne franchissent pas cette barrière. C'est la grande différence avec les techniques de désensibilisation classiques (injections, gouttes ou comprimés), qui sont contre-indiquées dans l'allergie à l'arachide, des quantités infinitésimales suffisant à provoquer une réaction parfois mortelle.

**Montagnes russes**

La demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) devrait être déposée d'ici quelques mois auprès de l'agence américaine du médicament (Food and Drug Administration, FDA), qui aura six mois pour statuer sur le dossier du Viaskin, une procédure accélérée – « priority review » dans le jargon – réservée aux médicaments très innovants. Avant d'en arriver

là, DBV a connu quelques mois chahutés : publiés le 20 octobre 2017, les résultats en demi-teinte des essais cliniques destinés à démontrer l'efficacité du patch avaient fait dévisser le cours de Bourse de 50 %. Un milliard de capitalisation boursière s'était envolé du jour au lendemain. Après une période d'incertitudes, la start-up basée à Montrouge (Hauts-de-Seine) a rebondi en février 2018, quand la FDA a jugé que ces données étaient suffisantes.

« Nous sommes en train de faire les derniers pas d'un très long chemin », note le D<sup>r</sup> Benhamou, désormais habitué à ces montagnes russes. « Il ne nous reste plus qu'à beaucoup travailler pour déposer notre dossier. Nous devons envoyer l'équivalent de plusieurs palettes de documents ! » En parallèle, la start-up se prépare à industrialiser la fabrication de son Viaskin. Les arachides sont cultivées aux

Etats-Unis, en Virginie, sur une parcelle spéciale, puis expédiées en France, où l'extraction du principe actif a été confiée au laboratoire Sanofi. Les patchs sont, eux, produits sur des machines hébergées par Fareva, qui a repris, en Indre-et-Loire, l'ex-usine d'Amboise du géant américain Pfizer. « La FDA connaît bien cette usine qu'elle a déjà inspectée », souligne le PDG.

**« Un grand chantier »**

Le prix du traitement, qui n'est pas encore déterminé, devrait se situer entre 5000 et 10000 dollars par an. Pour le commercialiser, DBV devrait recruter près de 200 personnes aux Etats-Unis dans les prochains mois. Pour l'heure, sa filiale américaine ne compte que 40 employés, contre 250 au siège français. « Nous passons à un niveau différent, ce qui pose des problèmes d'organisation », dit le D<sup>r</sup> Benhamou, rappe-

lant qu'à ce stade la plupart des biotechs préfèrent licencier leur technologie à de grands laboratoires. « Il y a bien des biotechs qui ont lancé seules des médicaments pour des maladies orphelines, mais là, notre ambition est de faire un blockbuster. C'est un grand chantier. »

Jusqu'ici, seules quelques start-up américaines ont réussi ce pari : Genentech, Gilead ou encore Celgene. Comme elles, DBV compte créer un « pipeline » complet de médicaments à partir de sa découverte initiale. Pourraient ainsi venir le Viaskin Milk pour les allergies aux laits puis le Viaskin Egg pour les allergies à l'œuf. « L'une des prochaines étapes sera de convaincre les fonds européens que la société est maintenant suffisamment « dérisquée » pour y investir », souligne Maïlys Ferrere, qui représente Bpifrance au conseil d'administration de DBV. ■

CHLOÉ HECKETSWEILER



# Electrolux, autopsie d'un incroyable gâchis industriel

Dans les Ardennes, à Revin, l'ancienne usine-clé du groupe est à l'arrêt. Electrolux France a été placée en redressement judiciaire

REVIN (ARDENNES) - *envoyé spécial*

Le plus étrange, c'est le silence. « Vous voyez, on pousse la porte de l'atelier, et on n'entend rien, alors qu'il y a encore quelques mois, les presses découpaient 200 ou 300 pièces par minute et qu'il fallait porter des bouchons d'oreille », constate Thierry Thelinge, délégué CFE-CGC, en traversant les immenses locaux déserts. Neuf bâtiments, répartis sur 5 hectares au bord de la Meuse. Depuis dix jours, l'usine de Revin (Ardennes), qui fut le bijou français d'Arthur Martin, puis d'Electrolux, est à l'arrêt complet, et le personnel prié de rester chez lui. Alors même que deux lignes de production flambant neuves viennent d'y être installées, le site risque de ne jamais plus sortir de son sommeil.

Un industriel breton, Delta Dore, s'est certes porté candidat à la reprise d'une des deux lignes. Encore faut-il qu'il trouve un accord avec Electrolux, propriétaire des machines concernées, et confirme son offre avant la prochaine audience, le 4 avril. « La semaine qui s'ouvre est cruciale pour qu'une activité industrielle demeure sur place », explique Christophe Giboni, le directeur de l'usine.

Mais même si les tractations aboutissent, Delta Dore reprendra au mieux 24 salariés sur les 181 inscrits à l'effectif. Presque rien, au regard des 1000 personnes qui travaillaient ici il y a seulement dix ans. « Du temps de mon père, l'usine employait même 3700 personnes », raconte Jean-Pierre Villeret, un ouvrier.

## L'étoile de Revin a commencé à pâlir en 2005, quand le groupe a commencé à s'implanter en Pologne

Comment en est-on arrivé à un tel gâchis ? A Revin, chacun cherche à comprendre cette histoire, symbolique de la désindustrialisation, qui se poursuit malgré l'embellie économique. Le tribunal de commerce de Compiègne, lui, a son idée. Comme le mandataire judiciaire, comme les salariés, comme le procureur, il estime qu'Electrolux, propriétaire du site jusqu'en 2014, est resté le véritable « maître de l'affaire » et porte une responsabilité majeure.

Le 23 février, il a étendu le redressement judiciaire de l'usine de Revin à son ancienne maison mère, Electrolux France. Une mesure exceptionnelle. Objectif : obliger la multinationale suédoise à financer la fermeture de son ex-usine, le plan social et l'éventuelle dépollution d'un site exploité en continu depuis 1882. Placé en redressement contre son gré, Electrolux France a fait appel. Mais, en attendant, la société ne peut plus signer un chèque sans l'administrateur judiciaire.

L'étoile de Revin a commencé à pâlir en 2005, quand Electrolux a commencé à s'implanter en Pologne. Les appareils les plus bas de

gamme fabriqués dans les Ardennes y ont d'emblée été transférés. Puis, en 2012, le groupe a décidé de délocaliser sur place la production de tous ses lave-linge.

Pour Electrolux, cependant, impossible de partir comme un voleur. C'est l'époque où Arnaud Montebourg, à Bercy, fait voter la loi Florange. Elle oblige tout groupe qui veut fermer un site à chercher d'abord un repreneur. Electrolux contacte donc 72 sociétés. Mais une fois écarté le chinois Haier, dont personne ne veut, ne reste qu'un candidat : Selni. Cette PME, qui emploie moins de salariés que Revin, vient alors elle-même d'être reprise à la barre du tribunal. Et son nouvel actionnaire, Bruno Flocco, est un ancien collaborateur de Bernard Tapie.

### Un groupe inflexible

Les salariés n'ont guère envie de passer d'un puissant groupe suédois à cette PME si fragile qu'elle n'arrive pas à payer l'Urssaf. Mais Electrolux multiplie les garanties. Pour se débarrasser de son usine, le groupe s'engage à acheter au repreneur des lave-linge complets pendant deux ans. Puis à lui commander des millions de moteurs, la spécialité de Selni, qui compte reconverter Revin dans ce métier.

Mieux encore, Electrolux accepte de payer de sa poche les deux futures lignes de fabrication de moteurs. Et, en cas de fermeture, à terme, de l'usine, le groupe promet de payer le plan social. Dans ces conditions, la reprise par Selni est validée par le tribunal comme par Bercy. « Malgré nos ressources financières et humaines insuffisantes, cela aurait pu être une reconversion exemplaire, si Electrolux avait joué le jeu complètement », juge Philippe Vidal, PDG de Selni.

Or la collaboration entre les deux entreprises se grippe vite. Contre l'avis de Selni, le groupe scandinave achète les machines-outils promises auprès d'un tout

petit fournisseur, peu cher, mais peu fiable. Sur place, la ligne de moteurs de lave-linge est certes installée. Mais elle fonctionne mal. Les moteurs font un peu plus de vibrations et de bruit que prévu. « Ils restent néanmoins tout à fait utilisables, meilleurs que ceux de notre principal concurrent », assure le directeur de Revin.

Electrolux ne l'entend pas ainsi. Début 2017, le groupe devient assez inflexible. Pas question d'acheter des moteurs qui ne répondent pas aux spécifications. « En faisant cela, les dirigeants d'Electrolux ont sciemment signé notre arrêt de mort, alors qu'ils savaient que nous n'avions pas d'autres clients et que nous étions très vulnérables », accusent les salariés. Le groupe rejette ces accusations. Il reconnaît simplement avoir choisi un repreneur trop faible, qui n'a pas su gérer le projet ni diversifier sa clientèle.

Durant toute l'année 2017, des tentatives sont menées pour trouver une solution, sous l'égide d'un mandataire ad hoc, puis d'un conciliateur, et de Bercy. Rien n'y fait. Dans l'usine, les moteurs « presque bons » s'accumulent dans des cartons. A peine 50 000 sont acceptés par Electrolux, au lieu du 1,2 million prévu. Le 3 janvier, la direction se résout à déposer le bilan.

Depuis, la situation s'est encore aggravée. L'essentiel du petit groupe Selni a été mis en liquidation le 21 mars, et cherche un repreneur. Dans les Ardennes, la production est totalement stoppée. Le personnel espère qu'Electrolux paiera à chacun une prime, au-delà des indemnités de licenciement légales. Personne ne croit plus au redémarrage, sauf pour la petite ligne visée par Delta Dore. Dans les ateliers, la voix d'un délégué syndical résonne : « A 24, ils vont être à l'aise dans ces locaux qui ont abrité des milliers de personnes... » ■

DENIS COSNARD

# Le conglomérat chinois HNA contraint de s'alléger pour se sauver

Lourdement endetté, le groupe a entrepris de céder une partie de ses actifs

SHANGHAI - *correspondance*

Crise passagère ou crise existentielle ? Jusqu'ici, le groupe HNA, propriétaire de Hainan Airlines, plaide pour le premier scénario : un peu trop d'acquisitions, une petite indigestion de dette mais le pire sera évité. Pourtant, les signes d'une crise profonde s'accumulent pour l'un des plus vastes conglomérats du monde, à la tête de 170 milliards de dollars (137 milliards d'euros) d'actifs. Il chercherait à réduire son personnel d'un quart, soit 100 000 emplois supprimés. Le groupe, actionnaire principal de la Deutsche Bank, cherche aussi à vendre des propriétés immobilières et des participations dans des entreprises pour lever de l'argent frais.

Formé à partir de la compagnie aérienne Hainan Airlines, HNA s'est développé ces dernières années grâce à des rachats tous azimuts. Depuis 2015, HNA a dépensé plus de 40 milliards de dollars pour des acquisitions, dans des secteurs aussi variés que l'hôtellerie, la logistique, la finance, le stockage de pétrole ou le cloud computing. Résultat, une dette de 90 milliards de dollars, pour 170 milliards d'actifs au total, d'après les informations publiées par le groupe. Un bilan en théorie soutenable, mais un tiers de cette dette arrive à échéance cette année.

Les ennuis s'accumulent pour HNA, qui peine même à financer ses opérations courantes : mi-mars, l'entreprise avait accumulé une ardoise de trois milliards de yuans (380 millions d'euros) de factures impayées avec la China National Aviation Fuel Group,

auprès duquel les douze compagnies aériennes de HNA s'approvisionnent en kérosène. Une dette finalement réglée le 22 mars, d'après Reuters.

L'entreprise espère pouvoir faire rentrer dans les caisses 16 milliards de dollars au premier semestre. D'après Bloomberg, HNA a déjà mis 13 milliards d'actifs sur la table. Pour récolter du cash, HNA privilégie les ventes de participations dans des entreprises et a déjà réduit ses participations au sein de Deutsche Bank et d'Hilton.

### Suppression d'effectifs

Dans l'immobilier en revanche, certaines ventes sont plus compliquées : difficile de trouver dans l'urgence un acquéreur prêt à déboursier 2,2 milliards de dollars, le prix payé en mai 2017 par HNA pour la tour de Park Avenue, à New York. D'autant plus improbable que l'immobilier a baissé de 3,4 % à Manhattan depuis avril 2017. D'autres ventes devraient rapporter d'avantage, notamment les actifs achetés il y a plus longtemps. A Shanghai, où l'immobilier a gagné plus de 30 % ces deux dernières années, HNA prévoit de vendre sa « HNA tower ». Le groupe vend aussi à Hongkong et en Australie, pour un total de 6 milliards de dollars de propriétés immobilières.

Mais pour équilibrer ses comptes, le groupe se préparerait aussi à supprimer un quart de ses effectifs, soit 100 000 emplois, d'après la société de recherche Risk Event-Driven and Distressed Intelligence, qui cite cinq sources internes au groupe. HNA a toutefois démenti l'information. ■

SIMON LEPLÂTRE

# 24

C'est le nombre de salariés que Delta Dore, candidat à la reprise, pourrait garder sur les 181 que compte l'usine de Revin (Ardennes). C'est presque rien, au regard des 1 000 personnes qui travaillaient ici il y a seulement dix ans

# La consommation de drogue stimule légèrement le produit intérieur brut

Les Français auraient dépensé 2,8 milliards d'euros en 2013 pour se fournir en drogues diverses

Le « shoot » est moins planant qu'attendu. D'après les dernières estimations que nous a communiquées l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les Français auraient dépensé 2,8 milliards d'euros pour se fournir en drogues diverses en 2013. La moitié pour l'achat de cannabis, un « gros tiers » pour la cocaïne, et à peu près 10 % pour l'héroïne, l'ecstasy, et les amphétamines.

Mis bout à bout, le budget « stup » des ménages serait donc trois fois inférieur à ce qu'ils consacrent chaque année à l'achat de poissons et fruits de mer...

### 2,3 milliards de bénéficiaires

Mais ces données sont-elles fiables ? Ce sont, reconnaît l'Insee, des « ordres de grandeur ». Aucun enquêteur n'a été envoyé dans les planques à shit ou les « cocaïne call centers ».

Encouragés en 2013 par Eurostat à intégrer la consommation de stupéfiants au calcul du produit intérieur brut (PIB), les sta-

tisticiens ont compilé les données de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

Selon ces calculs, la production française de drogues avoisinerait 100 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 400 millions d'euros consacrés aux importations. De quoi assurer aux dealers un bénéfice estimé à 2,3 milliards d'euros au bas mot. Le trafic total représenterait 0,1 % du PIB.

Une paille donc, même si, reconnaît Ronan Mahieu, chef du département des comptes nationaux à l'Insee, la part de la valeur ajoutée issue de la consommation de stupéfiants « progresse plus vite que le PIB d'ensemble depuis le début des années 2010 ».

Cette dynamique se traduira-t-elle par un coup de pouce à la croissance revue et corrigée fin mai ? Si c'est le cas, sa contribution s'annonce infinitésimale.

La France n'est pas le premier pays à intégrer les données de la drogue à sa comptabilité, rap-

pelle M. Mahieu. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou encore l'Italie l'ont fait avant elle. Certains incluent même la prostitution. Un sujet qui reste une ligne rouge dans l'Hexagone.

Depuis 2005, l'Insee tient compte, en revanche, de la contrebande de tabac. « Elle ne représentait pas grand-chose avant que les pouvoirs publics ne décident d'augmenter nettement le prix des paquets », note le responsable des comptes nationaux. Aujourd'hui, c'est un marché très intéressant pour les consommateurs et les trafiquants », qui rapporte 600 millions d'euros par an au PIB.

### Le cannabis reste le plus lucratif

Signe que l'économie grise se porte bien, l'année 2017 a été faste pour les services de douanes. Selon un rapport publié le 13 mars, 66,1 tonnes de drogues ont été saisies sur le territoire national et en haute mer, soit 46,6 % de plus que l'année précédente. Dans le détail, 46,1 tonnes de cannabis (+ 31,3 %) et 9,2 ton-

nes de cocaïne (+ 142,1 %) ont été confisquées.

Malgré des prix moyens toujours croissants, la consommation de cocaïne progresse en effet dans l'Hexagone. D'après le dernier rapport de « tendances » de l'OFDT, daté de décembre 2017, 1,1 % des 18-25 ans y auraient déjà touché, contre 0,3 % en 2000. Le nombre d'usagers réguliers, toute génération confondue, est estimé à 450 000.

Les revendeurs, eux, disposent aujourd'hui d'un produit plus pur, en provenance des Antilles. Selon l'OFDT, « 1 kg de cocaïne acheté autour de 3 500 euros en Guyane peut être revendu coupé de 120 000 à 150 000 euros au détail ».

L'activité la plus lucrative reste toutefois la revente de cannabis. Environ 3 % de la population en achète régulièrement, soit à peu près 1,5 million de personnes. Des consommateurs, qui selon l'OFDT, fumeraient de plus en plus d'herbe et de moins en moins de résine. ■

ÉLISE BARTHET

# Franprix lance un supermarché ouvert 24 h/24 à Paris

Déambuler dans son supermarché de quartier à 2 heures du matin au retour d'une soirée sera bientôt possible dans la capitale. Franprix, l'enseigne du groupe Casino, annonce, lundi 26 mars, l'ouverture d'un magasin alimentaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans le quartier des Halles à Paris. Concrètement, après 20 h 50, les employés du magasin de la rue de la Cossonnerie, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, laissent place à deux agents de sécurité chargés de surveiller les allées et venues pour prévenir d'éventuels vols. Et ce, jusqu'au retour des employés, à 6 heures du matin. Les armoires à alcool seront cadenassées, car la législation imposerait la présence du responsable du magasin. La nuit, les clients paient aux caisses automatiques et peuvent contacter, en cas de souci, un central de télé-entretien, grâce à un bouton d'appel situé sur la caisse.

En trois semaines de tests sans publicité, depuis début mars, le magasin réalise déjà 20 % de son chiffre d'affaires journalier sur ce créneau horaire (21 heures-6 heures). Pas de dégradations à signaler, la clientèle imbibée étant informée par affichage dès l'entrée du magasin qu'elle n'y trouvera pas d'alcool. Quelques ajustements sur le logiciel de caisse ont été nécessaires pour son utilisation en plusieurs langues.

## LE MAGASIN EN TEST AUX HALLES RÉALISE DÉJÀ 20 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES JOURNALIER ENTRE 21 HEURES ET 6 HEURES

Face à la concurrence d'Internet, et pour parer à l'éventualité d'une arrivée d'Amazon avec ses magasins sans caisses, les distributeurs tentent de nouvelles formules. L'initiative de Franprix ne manquera pas de faire du bruit tant elle ouvre une brèche dans de nombreux sujets sociaux, sur le personnel de caisse ou sur le travail du dimanche et en soirée. Selon la loi, un commerce alimentaire sans salarié peut ouvrir le dimanche sans autorisation préalable, les autres ayant l'obligation de fermer ce jour-là après 13 heures. Chez Casino, on se défend de toute velléité de réduire le poids de l'humain dans le fonctionnement des magasins alimentaires, arguant du fait qu'une machine ne permet pas de délivrer le même niveau de service. ■

CÉCILE PRUDHOMME



# M Emploi

## LES OFFRES D'EMPLOI Le Monde | MONSTER

DIRIGEANTS - FINANCES, ADMINISTRATION, JURIDIQUE, R.H. - BANQUE, ASSURANCE - CONSEIL, AUDIT - MARKETING, COMMERCIAL, COMMUNICATION  
SANTÉ - INDUSTRIES & TECHNOLOGIES - ÉDUCATION - CARRIÈRES INTERNATIONALES - MULTIPOSTES - CARRIÈRES PUBLIQUES

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur [www.lemonde.fr/emploi](http://www.lemonde.fr/emploi) - VOUS RECRUTEZ ? M Publicité : 01 57 28 39 29 [emploi@mpublicite.fr](mailto:emploi@mpublicite.fr)



### UNJSPF

Administrateur adjoint (Administratrice adjointe) (D-2)  
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies New York (CCPPNU-UNJSPF)

Une occasion exceptionnelle de servir ceux qui servent le monde.

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies recherche un(e) Administrateur adjoint(e) (Administratrice adjointe), chargé(e) de gérer les régimes à prestations définies de plus de 200 000 participants, retraités et bénéficiaires travaillant ou résidant dans plus de 190 pays, et de régler les prestations correspondantes dans 15 monnaies différentes.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine pertinent et justifier de plus de 15 ans d'expérience, à des postes de direction ou de gestion aux niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans des caisses de retraite nationales ou internationales, ou dans le système de sécurité sociale.

Pour de plus amples informations sur ce poste ou pour postuler, consultez le formulaire de candidature 93670 sur le site [careers.un.org](http://careers.un.org). Seules les candidatures soumises en ligne à cette adresse seront prises en compte.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour de plus amples informations sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, rendez-vous sur [www.unjspf.org](http://www.unjspf.org).

EPPPO FAO IAEA ICGB ICCROM ICAD ICC IPAD ILO IMO IOM IPO ISA ITU ITLOS STL UN UNESCO UNIDO UNWTO WHO WIPO WMO



### CONSEILLER PRINCIPAL (F/H) (réservé aux ressortissants croates)

Direction générale Éducation, jeunesse, sport et culture – Bruxelles  
COM/2018/10377

La Direction générale Éducation, jeunesse, sport et culture (DG EAC) est chargée de l'élaboration de politiques dans ces domaines. Sa mission est de favoriser la mise en place de systèmes d'éducation performants et équitables dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, de favoriser la mobilité des chercheurs, de stimuler les synergies entre l'enseignement, la recherche et l'innovation, de promouvoir la culture comme catalyseur de l'innovation, d'encourager la diversité culturelle, d'optimiser le potentiel des jeunes et leur participation sociale par le sport. En particulier, la DG EAC assure la mise en œuvre stratégique de trois programmes phares de l'Union européenne : Erasmus+, Creative Europe et les actions Marie Skłodowska-Curie.

**Vos responsabilités :**

- Fournir conseils et recommandations stratégiques au Directeur général sur l'ensemble du portefeuille, notamment sa dimension internationale ;
- Renforcer les synergies entre les politiques et les programmes, assurer la cohérence des politiques, promouvoir les valeurs communes et la société inclusive ;
- Accroître l'attractivité de l'UE dans ces domaines, encourager la coopération culturelle et le renforcement des capacités dans les pays tiers et faciliter les partenariats stratégiques du monde entier.

**Votre profil :**

- Expérience approfondie des affaires publiques européennes et/ou des relations internationales ;
- Excellente connaissance de l'élaboration des politiques, de l'innovation et de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture ;
- Expérience avérée en matière d'élaboration de stratégies, de fixation d'objectifs, de coordination, de hiérarchisation et d'exécution des tâches.

La Commission européenne applique le principe d'égalité des chances active visant à augmenter la présence de femmes dans les postes d'encadrement, et encourage tout particulièrement les candidatures féminines.

Veillez consulter le Journal officiel C 105 A du 20 mars 2018 afin d'obtenir l'avis de vacance détaillé, ainsi que les critères d'éligibilité et de sélection.

Inscription sur le site : <https://ec.europa.eu/dgs/human-resources/seniormanagementvacancies/>

La date de clôture pour le dépôt des candidatures est le 16 avril 2018, midi heure de Bruxelles.

> Offres d'emploi



### DEVENEZ CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE PATRIMOINE

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) organise en 2018 deux concours pour le recrutement de conservateurs et de conservatrices territoriaux de patrimoine :


- un concours externe
- un concours interne

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 27 AVRIL 2018

Les épreuves écrites se dérouleront du 21 au 24 août 2018

EN SAVOIR PLUS SUR [WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT



### Mairie de Paris recrute par concours sur titres

#### 3 Maîtres de Conférences (f/h)

de l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles (ESPCI Paris) dans les disciplines suivantes :

- Matériaux cristallisés** : inscription du 26 mars au 20 avril 2018
- Optique** : inscription du 26 mars au 20 avril 2018
- Génétique de l'évolution** : inscription du 16 avril au 11 mai 2018.

Informations et inscription : par internet sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr) rubrique « Insertion, emploi et formations » ou par dossier papier à retirer ou à demander par courrier (préciser le nom du concours et joindre une enveloppe A4 à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur pour 250g) à : Mairie de Paris - DRH - Bureau du recrutement - 2, rue de Lobau - 75196 Paris cedex 04

Les conditions d'inscription sont détaillées dans les brochures des concours. [www.paris.fr](http://www.paris.fr)




### DIRECTEUR GÉNÉRAL (H/F)

Sous l'autorité du Président de l'association, assisté d'une DG adjointe et des fonctions supports du siège, vous mettez en œuvre la politique associative et ses orientations stratégiques. Vous êtes garant du bon fonctionnement de l'association dans toutes ses dimensions et de la qualité des prestations fournies aux personnes accueillies et à leurs représentants.

Professionnel expérimenté de l'action sociale et médico-sociale, Diplômé de niveau 1 (Cafdes ou Master) complété d'une formation supérieure type Mastere ou MBA, vous justifiez d'une expérience réussie de direction générale d'association.

Rémunération convention collective 1966  
Prise de poste septembre 2018

Adresser CV et lettre de motivation manuscrite, **pour le 27 avril 2018** au plus tard, à l'Andesi : 6 rue de l'Asile Popincourt 75011 Paris.



### Ingénieur études et développements digitaux / chef de projets (h/f)

Le groupe Le Monde recrute un(e)

Au sein de la direction informatique du groupe, sous la supervision du responsable projets et support éditorial, web et documentation, **vous intégrerez l'équipe en charge des sites web de Télérama et de la diffusion de contenu sur les différents canaux digitaux.**

**Vous assurerez :**

- L'étude des spécifications fonctionnelles
- Le pilotage de ressources techniques
- Le suivi de projet de sa phase de conception jusqu'aux phases d'intégration en continue et de mise en production
- Le développement et l'intégration de modules et applications Drupal 7
- La configuration du CMS Drupal 7 (modules/plugins).

**Profil recherché :**

- Formation : Bac + 3 en informatique au minimum
- Expérience de plus de 3 ans, idéalement dans le milieu de la presse ou chez un éditeur et/ou un intégrateur.
- Doté d'un très bon relationnel, vous aimez travailler en équipe et possédez de réelles capacités d'analyse et de synthèse.
- Vous possédez les compétences techniques suivantes :
  - Une très bonne maîtrise du CMS Drupal 7.X et des différentes contraintes liées au Frontend/Backend-
  - Langages : PHP5 / JQuery / AJAX / HTML5 / CSS3 / AngularJS
  - Bases de données : Mysql, MariaDB
  - Méthodologie : Agile SCRUM

Pour ce poste basé à Paris 13, merci d'adresser votre candidature à Héliane AMAND, RRH, [hamand@vmmagazines.com](mailto:hamand@vmmagazines.com)



### L'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD)

Recrute son (sa) Directeur (trice)

Fiche de poste détaillée à consulter sur : [www.ensad.fr](http://www.ensad.fr)  
Date limite de dépôt des candidatures : 7 avril 2018  
Prise de fonction souhaitée : 1<sup>er</sup> septembre 2018

Les candidatures (lettre d'intention, de motivation et curriculum vitae) doivent être envoyées simultanément à :

- Mme Régine Hatchondo, directrice générale de la création artistique au Ministère de la Culture, 62 rue Beaubourg 75003 Paris
- Mme Isabelle de Ponfily, Présidente du conseil d'administration de l'EnsAD, VITRA France, 5 rue Boudreau 75009 Paris



### Quotidien préféré des Premium avec chaque jour 2,8 M de lecteurs pour 278 790 exemplaires diffusés\*

Retrouvez toutes nos offres sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

\* Source : ACPM ONE 2016-2017, Indicateur LNM, Pop. totale : 52 440 000 ind. / OJD DSH 2016-2017, indicateur DFP.



# Mobilisation pour l'usine du futur



Le robot du projet Asimov, à l'IRT Jules-Verne, à Bouguenais (Loire-Atlantique).  
IRT/AIRBUS

**A**u pied du mont Blanc, le décolletage connaît un spectaculaire regain. Dans la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), où se concentre 60 % de cette industrie française qui fabrique, au micron près, des pièces métalliques tournées pour l'horlogerie, l'automobile et l'aérospatiale, le moral revient après la récession du début de la décennie. « Notre secteur a connu en 2017 près de 6 % de croissance, effaçant les effets de la crise. On le doit aux efforts technologiques, qui nous placent au rang des meilleurs au monde. D'ailleurs, nous exportons plus de la moitié de notre activité », se félicite Lionel Baud, vice-président du pôle Mont-Blanc Industries et patron de Baud Industries, l'une des plus grosses entreprises de la spécialité avec 500 salariés. Le microcosme du décolletage fourmille de projets, tel celui d'un futur centre technique de 12 millions d'euros à Cluses où un rapprochement avec le cluster (groupement d'entreprises et d'institutions) Auvergne Efficience industrielle. Quant à Baud Industries, son usine de Vougy a reçu en avril 2017 le label « Vitrine industrie du futur » pour une cellule robotisée, fruit de cinq ans de développement.

Alors qu'Emmanuel Macron doit inaugurer à Villepinte (Seine-Saint-Denis), mardi 27 mars, le salon des technologies et des équipements de production Global Industrie, tout le secteur manufacturier relève la tête. Sur un an, à fin 2017, la production a bondi de 4,9 %, selon l'Insee, et en janvier, le taux d'utilisation des capacités était à son plus haut niveau depuis 2008. Le cabinet Trendeo a recensé plus d'ouvertures d'usines que de fermetures en 2017. Et l'investissement est bien orienté (environ +4 %), avec des envolées surprenantes comme celle des ventes de robots qui, selon le Sympo, le syndicat du secteur, ont augmenté de 30 % en 2017. Le signe que les lignes bougent ? Il le faut. « Nous devons à la fois combler un énorme retard cumulé d'investissements – que certains chiffrent à 40 % – et conduire une mutation profonde : celle de l'industrie du futur. Nous faisons tout pour réussir mais la pente est raide », appuie Bruno Grandjean, président de la Fédération des industries mécaniques.

Car en dépit des champions du CAC 40 ou du récent gros investissement de Toyota dans le Nord, la France reste le pays du décrochage industriel. Il pointe parmi les derniers au sein de l'OCDE pour la part du secteur manufacturier dans le PIB, avec 11,4 %, soit deux fois moins que l'Allemagne. Et la concurrence des pays low cost n'est pas seule coupable : la France perd aussi des parts de marché vis-à-vis des nations européennes comparables depuis quinze ans. « Cette situation résulte

Pour relancer l'industrie française, les pouvoirs publics tentent de convaincre les entreprises de revoir d'urgence leur modèle à l'aune des **technologies numériques**. Même si de nouveaux spécialistes émergent déjà, la transformation sera longue et difficile

d'un problème de compétitivité-prix lié à une fiscalité pesante et inadaptée, notamment sur les impôts de production, mais aussi d'une compétitivité hors coût trop faible, pour laquelle les entreprises ont leur part de responsabilité », juge Frédéric Sanchez, PDG du groupe d'ingénierie Fives.

« La dynamique de l'industrie du futur est justement une chance, celle de se réinventer et de se relancer dans la compétition mondiale, surtout pour les PME et les ETI », poursuit celui qui fut, avec le patron de Dassault Systèmes, Bernard Charlès, le premier coprésident de l'Alliance pour l'industrie du futur (AIF). Créée par les filières industrielles en juillet 2015, cette structure pilote une grande partie des initiatives autour du sujet, notamment en direction des PME, et labellise des « vitrines »,

comme Baud Industries. Une initiative destinée à ancrer dans le réel la quatrième révolution industrielle. Certains y voient encore un monde d'usines futuristes peuplées de robots humanoïdes. Plus prosaïquement, il s'agit d'intégrer sur les lignes de production les meilleures technologies disponibles. Automatisation, robotisation, big data, intelligence artificielle, matériaux innovants, technologies de pointe, simulation... doivent converger sous le signe du numérique.

C'est l'exemple que veulent donner ces « vitrines » de l'AIF, 35 entreprises à ce jour, de tous secteurs, parmi lesquelles Arkema, Safran Helicopter Engines, Vinci Construction, mais aussi Saunier Duval ou Lacroix Electronics. Chez ce dernier, les réalisations se déclinent de la robotisation à la réalité virtuelle en

passant par la polyvalence des postes de travail. Velum, une PME alsacienne de l'éclairage, s'est ainsi réorganisée au service de l'individualisation des produits. L'équipementier Figeac Aero a, lui, investi massivement dans l'automatisation « afin de conserver en France une importante base de production », selon son patron, Jean-Claude Maillard.

#### « EFFORT PÉDAGOGIQUE »

« Le but est de parvenir, souvent sur des sites existants, à créer des usines plus compétitives, moins gourmandes en énergie, mieux à même d'intégrer des nouveaux produits, car plus flexibles. L'approche numérique intégrée et la simulation permettent aussi des délais de développement réduits, une personnalisation des produits et une interaction quasi en temps réel avec les clients », détaille Marc Fromager, vice-président process automation de Schneider Electric. Cette mutation fait aussi émerger de nouveaux spécialistes. Ainsi, dans l'impression 3D, deux acteurs commencent à jouer des coudes : AddUp, une coentreprise entre Fives et Michelin, et Prodways, une filiale du groupe Gorgé. Ciblant de multiples applications dans le médical ou l'aéronautique, Prodways a connu une croissance de 38 % en 2017 et vise 50 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année. Pour Raphaël Gorgé, son PDG, « c'est la preuve qu'on peut se développer en France sur des technologies de

**« NOUS DEVONS À LA FOIS COMBLER UN ÉNORME RETARD D'INVESTISSEMENTS ET CONDUIRE UNE MUTATION PROFONDE »**

BRUNO GRANDJEAN  
Fédération des industries mécaniques

## Ces technologies qui façonnent l'industrie 4.0

**L'INDUSTRIE DU FUTUR** est aussi qualifiée de 4<sup>e</sup> révolution industrielle, succédant à celle du charbon, de l'acier et de l'électricité, celle de la production de masse et, enfin, celle de l'électronique. Les technologies, qui ont des degrés divers de maturité, reposent sur le numérique, mais aussi sur de nouvelles méthodes de fabrication.

**Robot et « cobot »** Les bras articulés sont largement utilisés dans l'assemblage automobile et le soudage, mais il s'agit de généraliser leur emploi. Les « cobots », ou robots collaboratifs, peuvent cohabiter dans le même espace qu'un opérateur, par exemple pour l'assister dans des tâches pénibles. En France, divers pôles travaillent sur ce sujet (Cetim, cluster Coboteam en Auvergne-Rhône-Alpes, IRT Jules-Verne...).

**Fabrication additive** Développée de longue date pour les prototypes, la fa-

brication additive, ou impression en 3D, a fait d'importants progrès en prix et en performance. Différentes technologies coexistent, comme la création d'un objet par dépôts de couches successives ou par fusion laser de poudre de matériaux plastiques, métalliques ou céramiques. Ces machines ne sont pas vouées à fabriquer des grandes séries mais des pièces au design complexe ou personnalisées. AddUp (Fives-Michelin) et Prodways (groupe Gorgé) sont deux champions français.

**Internet des objets** La généralisation des capteurs à faible coût permet d'équiper facilement toute machine ou tout mécanisme, y compris anciens, et d'en mesurer la performance. Cet Internet des objets (IoT) génère une somme, inconnue jusque-là, de données.

**Données massives** L'énorme somme de données recueillies sur le

fonctionnement des machines permet, par l'analyse massive (big data), d'en tirer des informations synthétiques afin d'augmenter le rendement, d'anticiper les pannes (maintenance prédictive) ou de réduire la consommation d'énergie. Sur ce terrain s'affrontent des géants de l'informatique, comme Microsoft ou IBM, et des industriels tels Siemens, GE ou Schneider Electric, ainsi que d'innombrables start-up.

**Intelligence artificielle** L'intelligence artificielle en est encore à ses débuts dans l'industrie. Elle doit permettre, en poussant plus loin l'analyse des données, d'en tirer des propositions exploitables par l'homme pour améliorer une ligne de production ou faire en sorte qu'un système s'autorégule. En France, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) est en pointe sur le sujet.

**Jumeau numérique** La création d'une réplique entièrement virtuelle d'un réacteur, d'un avion ou d'une usine entière permet d'en simuler le comportement. Il devient possible de faire fonctionner de façon dynamique un système complet. Sur ce terrain s'affrontent le français Dassault Systèmes, l'allemand Siemens et l'américain PTC.

**Réalité augmentée** Au-delà des salles de simulation utilisées dans certains secteurs comme la géologie pétrolière, la réalité augmentée autorise l'emploi, sur le terrain, d'outils de visualisation virtuelle, comme des lunettes, un casque ou une tablette. Cela permet à l'opérateur d'avoir des informations sur une machine, comme un référentiel technique pour l'aider au montage ou à la réparation. Safran l'a déployé pour des opérations de maintenance de câblage d'avions. ■



## « SI L'ÉCHELLE C'EST 4.0, BEAUCOUP DE PME OU D'ETI N'EN SONT ENCORE QU'À 2.5 ! »

**FRANÇOIS PELLERIN**  
animateur du projet Usine du futur de la région Nouvelle-Aquitaine

production innovantes et renouveler les modèles d'affaires, comme la production personnalisée de semelles orthopédiques».

Le mouvement est lancé mais « attention, la route sera longue avant de transformer en profondeur notre appareil de production, surtout au sein des petites entreprises », avertit Bruno Didier, président du salon de la sous-traitance Midest et patron d'une PME francilienne. De plus, il s'agit d'une course de vitesse. Car, de la Chine à la Suède en passant par la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Allemagne, les nations industrielles ont amorcé le mouvement. « La bonne nouvelle est que ces technologies sont disponibles souvent à coûts maîtrisables et avec des résultats tangibles assez rapidement, grâce, notamment, à un important effort pédagogique des offreurs de solutions », estime Max Blanchet, directeur exécutif d'Accenture Strategy, pour qui « les freins sont souvent moins d'ordre technologique que managérial ». Il est vrai que la révolution annoncée et son cortège de concepts façon start-up ont effrayé plus d'un patron de PME. Mais elle fait figure de scénario de la dernière chance pour l'industrie.

### « FOISONNEMENT SANS PRÉCÉDENT »

Du côté de l'Etat, la dynamique a été enclenchée en 2012 par le rapport Gallois. Celui-ci a conduit à la mise en place, par François Hollande, du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui a permis une réduction des coûts. Puis vinrent, en 2013, les 34 plans de la « nouvelle France industrielle », lancés par Arnaud Montebourg, dont l'un sur l'usine du futur. Une initiative remaniée par son successeur, Emmanuel Macron, qui a formalisé l'action autour du concept d'industrie du futur, avec les filières et le renfort de la banque publique Bpifrance. Grâce à cette mobilisation, « l'industrie connaît un foisonnement d'initiatives sans précédent depuis des décennies autour de l'usine du futur », se réjouit Philippe Choderlos de Laclos, directeur général du Centre technique des industries mécaniques (Cetim). Outre le dispositif de suramortissement très apprécié des entreprises, la bonne idée fut d'y associer les régions et de fléchir les financements.

Depuis 2016, l'opération « Diagnostic industrie du futur », encadrée sur le plan technologique par le Cetim et d'autres partenaires, et déclinée dans chaque région, a bénéficié à près de 5000 PME, qui ont fait l'objet de diagnostics personnalisés ou de programmes d'appui. « Mais le processus est loin d'être achevé, il ne faudrait surtout pas s'arrêter en chemin », insiste Philippe Choderlos de Laclos, redoutant un assèchement des financements de l'Etat. En la matière, le nouveau label « French Fab » et son coq bleu décliné de la « French Tech » ont créé un peu de confusion, et même fait douter les milieux industriels et les régions du maintien de l'engagement financier de l'Etat. « Aujourd'hui, qui conduit une politique industrielle, si ce ne sont les régions ? L'actuel gouvernement semble se focaliser sur les start-up, pas sur les entreprises industrielles des territoires, pointe Xavier Bertrand, président (Les Républicains) des Hauts-de-France. Pour notre part, c'est une priorité au service de l'emploi. Nous allons ainsi cofinancer à Beauvais un important centre technologique sur le machinisme agricole, en appui à cette filière régionale clé ».

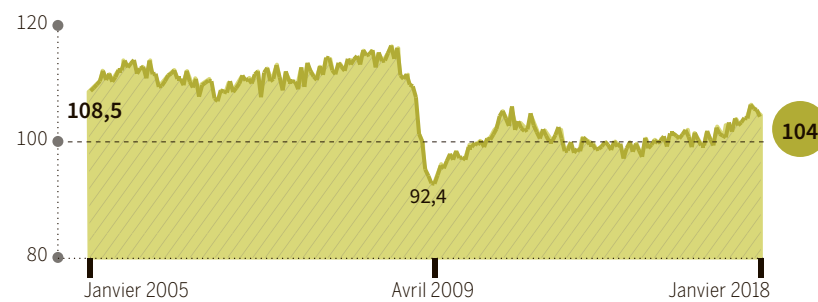
En Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset (PS) a aussi mis les bouchées doubles en créant une structure dédiée. Celle-ci a déjà accompagné plus de 400 entreprises (sur un objectif de 600 d'ici à 2020) par un diagnostic ou une phase d'accompagnement plus avancée, par exemple sur la robotique ou l'impression 3D. Budget : 56 millions d'euros, aides européennes comprises. « Nous recrutons facilement des PME pour entrer dans ces programmes, note François Pellerin, son directeur. Au-delà de quelques entreprises en pointe, il y a un travail de fond à accomplir pour mener à bien la transformation. On part de loin. Si l'échelle c'est 4.0, beaucoup de PME ou d'ETI n'en sont qu'à 2.5 ! » Selon lui, au-delà des aspects technologiques, la révolution à venir sera surtout celle des compétences et de la formation. Un constat partagé par nombre d'industriels, alors que des tensions sur les recrutements qualifiés apparaissent déjà. Dans l'univers numérisé de l'industrie du futur, l'élément critique restera toujours les hommes. ■

PIERRE-OLIVIER ROUAUD

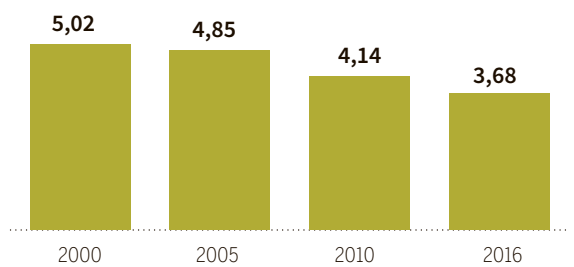
## Les nouvelles technologies pour relancer l'industrie française

### L'industrie française relève la tête depuis 2017...

INDICE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE EN FRANCE  
Base 100 en 2015

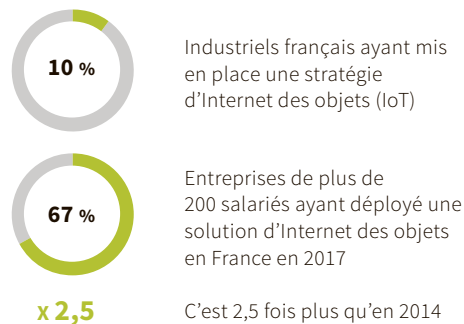


PART DE MARCHÉ MONDIALE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, en %



### ... Mais doit encore se moderniser pour rattraper son retard

#### Internet des objets



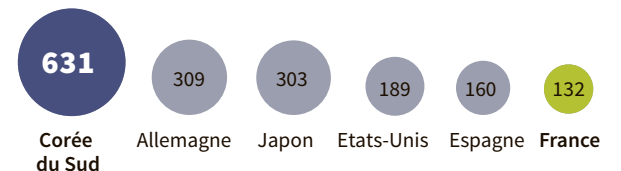
15 à 25 %

C'est l'estimation de réduction des coûts de fabrication que la mise en œuvre des solutions techniques et organisationnelles de l'industrie du futur permet d'atteindre en quelques mois, d'après le Boston Consulting Group

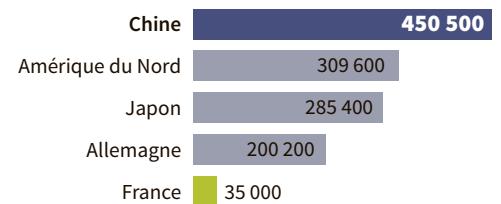


#### Robots

DENSITÉ DE ROBOTS INSTALLÉS POUR 10 000 EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, en 2016



NOMBRE DE ROBOTS EN FONCTIONNEMENT, en 2017



#### Big data

ESTIMATION DU MARCHÉ FRANÇAIS DU BIG DATA, à la fin 2016

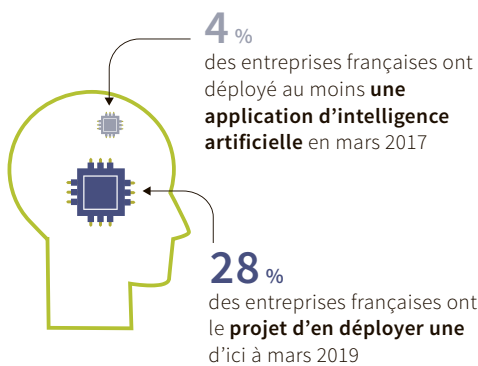


#### INDUSTRIE 4.0

L'industrie 4.0 consiste à marier au sein de l'entreprise toutes les technologies numériques, du robot à l'intelligence artificielle, pour modifier en profondeur la manière de produire.

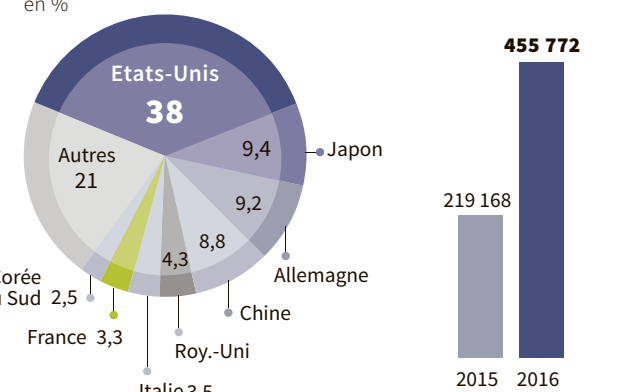
En combinant un haut niveau d'automatisation avec une très grande flexibilité, elle autorise une personnalisation des produits en fonction des besoins du client.

#### Intelligence artificielle



#### Imprimantes 3D

LES IMPRIMANTES 3D INSTALLÉES DANS LE MONDE, en 2013, en %



INFOGRAPHIE MARIANNE BOYER, MAXIME MAINGUET, ROMAIN IMBACH - SOURCES INSEE, FMI, BOSTON CONSULTING GROUP, GARTNER, FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA ROBOTIQUE, SÉNAT, IDC, CXP GROUP

## A Nantes, les anticipations bien réelles de l'institut Jules-Verne

**PLANTÉ TOUT AU FOND** d'une zone industrielle de l'aéroport de Nantes Atlantique, à Bouguenais (Loire-Atlantique), le bâtiment ne passe pas inaperçu. Paré de bleu ciel, le technocentre Ocean s'étend sur 17 000 m<sup>2</sup>. Il y abrite des activités de recherche d'entreprises comme Naval Group, CEA Tech ou General Electric, ainsi qu'une plate-forme de recherche mutualisée. Un « cobot », qui aide à assembler la carrosserie d'un fourgon, côtoie une énorme machine de formage à chaud de pièces aéronautiques, un étrange robot à 6 axes mù par câbles ou encore un prototype de robot de soudage sur chenille pour coque de navire. Sans oublier une imprimante 3D. Un cabinet de curiosités qu'aurait adoré l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*.

Le bâtiment Ocean, inauguré en 2015, constitue, avec le technocampus Composites, tout proche et

de dimensions comparables, l'un des points d'appui de l'institut de recherche technologique (IRT) Jules-Verne. Cet IRT est l'un des huit nés du plan d'investissements d'avenir. Il s'est vite coulé dans les habits, plus récents, de l'« industrie du futur », déclinée en plan régional en Pays de la Loire.

Logique, selon Stéphane Casseureau, le directeur général de cet IRT : « Notre mission est d'accompagner l'accélération technologique des filières et de contribuer à mettre les usines de la région au meilleur niveau. C'est ce que nous faisons au quotidien à travers des projets de recherche mutualisés associant des sociétés comme Airbus, Renault, Fives ou Daher, et aussi des PME au sein du GIE [groupement d'intérêt économique] Albatros. »

Avec un budget de 25 millions d'euros par an, provenant pour moitié de subventions, 110 em-

ployés et un cumul de 75 projets à ce jour, l'IRT a trouvé sa place, avec une très forte spécialisation en composites. L'écosystème régional associé, à travers le pôle de compétitivité EMC2, près de 300 entreprises, le Cetim ou des écoles comme Centrale Nantes, avec l'appui des collectivités, qui ont en grande partie financé les deux technocampus. Le tout à proximité de deux grosses usines d'Airbus, à Bouguenais et Saint-Nazaire, ou de STX. Bilan du pôle depuis 2005 : près de 2 milliards d'euros de projets de R&D.

#### Montée en cadence et flexibilité

« C'est ce type d'environnement propice aux technologies de production avancées que nous recherchons », note Tony Thoma, vice-président marketing du groupe aéronautique Daher. De fait, à deux pas des technocentres, une des usines Daher fait partie des habitués de l'IRT.

C'est sur ce site de 300 salariés qu'en mai 2015 Emmanuel Macron lança le plan Industrie du futur. L'usine en fut même la première « vitrine ». L'application qui lui a valu cette distinction ne paye pas de mine : une presse d'estampage qui produit des petites pièces de structure d'avion en composites thermoplastiques. Sa particularité est d'être robotisée et de pouvoir être reconfigurée très vite – un petit exploit.

« Cela permet de répondre à deux enjeux industriels clés : la montée en cadence et la flexibilité », note Tony Thoma, dont le groupe conduit un plan d'investissement de 50 millions d'euros. Les maîtres mots en sont automatisation, robotisation et numérisation. Cette approche de l'usine du futur, c'est le moyen de rester en tête dans la course mondiale. Il faut être en alerte. ■

P.-O. R. (À BOUGUENAIS, LOIRE-ATLANTIQUE)



EMPLOI DES JEUNES

# La finance de nouveau plébiscitée

« Le Monde » publie en exclusivité le classement des entreprises préférées des futurs diplômés des grandes écoles

## 37 902 JEUNES INTERROGÉS

Sur 37 902 jeunes interrogés, 21 302 étudiants d'écoles de commerce et de management et 14 786 étudiants issus d'écoles d'ingénieurs ont répondu, d'octobre 2017 à février 2018, à l'institut de sondage international Universum, spécialisé dans la marque employeur (l'image de marque d'une société auprès de ses employés), afin d'établir le classement des entreprises qui les font le plus rêver. Les 1814 restants sont en double cursus. Les jeunes interrogés dans 154 établissements sont de niveau master. Ils ont une moyenne d'âge de 22,4 ans; 53% sont des hommes et 47% des femmes. Un questionnaire semi-assisté, comprenant 130 noms d'entreprises, est soumis aux étudiants, invités à désigner leur « top 5 employeurs ». Ils peuvent, en plus, citer spontanément d'autres noms, d'où l'entrée de nouvelles sociétés dans le palmarès d'une année sur l'autre. La première édition française du sondage Universum des employeurs préférés des jeunes diplômés a été réalisée en 1999.

En 2018, les secteurs préférés des jeunes diplômés qui s'apprentent à rejoindre le marché du travail sont ceux perçus comme les plus rémunérateurs : la banque, l'audit et le conseil. C'est ce que révèle le palmarès Universum, publié mardi 27 mars en exclusivité pour *Le Monde*. Cette société suédoise, spécialisée dans la marque employeur, interroge chaque année, depuis 1999, quelque 40 000 étudiants des grandes écoles de commerce et d'écoles d'ingénieurs sur l'employeur qui leur fait rêver. D'octobre 2017 à février, 37 902 jeunes ont ainsi été invités à se prononcer sur une liste de 130 noms d'entreprise ou à proposer un ou deux noms de leur choix. En répondant à cette nouvelle enquête, ils ont aussi désigné leurs trois secteurs d'activité prioritaires.

La rémunération privilégiée La surprise du palmarès 2018 vient de l'attractivité des banques et autres établissements financiers. Dans un contexte de reprise économique et de retour de la confiance, c'est le secteur qui marque la plus forte progression sur un an, aux dépens de l'industrie en très léger recul. Dans le classement établi par les élèves ingénieurs, JP Morgan a ainsi gagné 15 places; Goldman Sachs, 13; BNP Paribas, 12; la Société générale, 6 et HSBC, 4.

Dans celui des étudiants en école de commerce et de management, où ces entreprises sont mieux classées, HSBC gagne 8 places; JP Morgan, 7; BNP Paribas, 5; et enfin Goldman Sachs, Société

générale et Mazars, 3 chacune. « Avec la hausse des recrutements, la période est plutôt forte pour les jeunes diplômés des grandes écoles, qui deviennent de plus en plus exigeants, d'abord en termes de rémunération. Ils se tournent cette année vers des entreprises qui sont très orientées sur la performance financière », commente Aurélie Robertet, la directrice Universum France et Benelux.

Les étudiants sont toujours en quête de sens et d'utilité au sein de l'entreprise et de la société. Pour 41% des élèves ingénieurs, le premier objectif de carrière est de trouver un emploi « dédié à une cause ».

**Les prétentions salariales génèrent un creusement des inégalités hommes-femmes**

Mais ils privilégient, cette année, la rémunération à l'environnement de travail. Dans la grille des quarante critères d'attractivité retenus par les étudiants pour identifier leurs employeurs préférés, les plus cités sont : « la perspective de revenus élevés » et « la compensation des heures supplémentaires ».

Les prétentions salariales sont à la hausse, mais génèrent un creusement des inégalités hommes-femmes. En effet, « les jeunes diplômés prétendent à 2% de plus qu'en 2017, tandis que les élèves ingénieurs et les étudiantes en écoles de commerce ne demandent quasiment rien de plus », explique Aurélie Robertet.

L'édition 2018 du palmarès Universum réserve quelques évolutions notables. Du côté des hausses : Amazon a été saluée par les étudiants des écoles de commerce (+ 13) et réévaluée par les jeunes ingénieurs (+ 4); et Deloitte prend la tête des cabinets de conseils laissant derrière lui Ernst & Young, détrôné pour la première fois depuis dix ans.

L'employeur idéal des étudiants, en % des noms cités

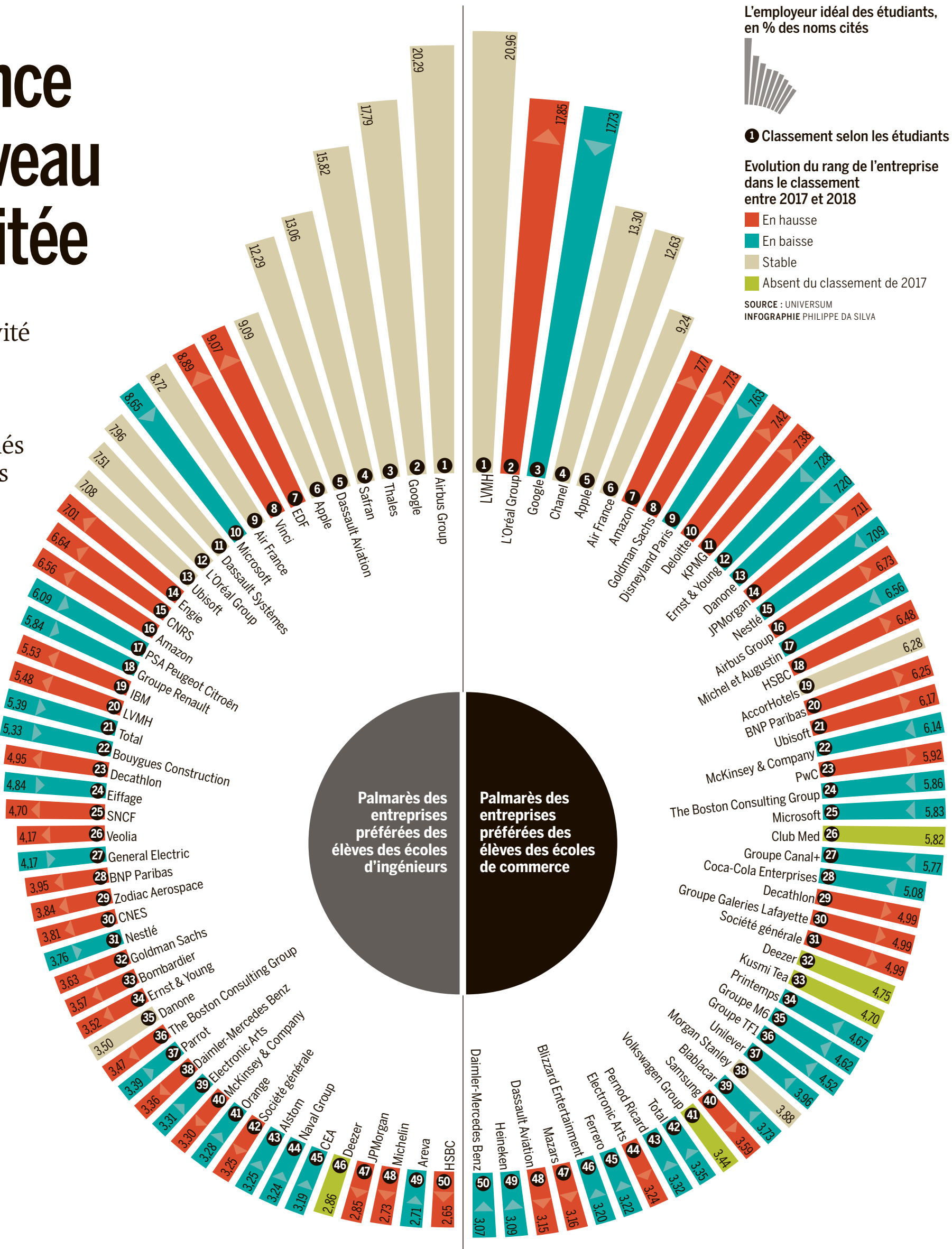


1 Classement selon les étudiants

Evolution du rang de l'entreprise dans le classement entre 2017 et 2018

- En hausse
- En baisse
- Stable
- Absent du classement de 2017

SOURCE : UNIVERSUM  
INFOGRAPHIE PHILIPPE DA SILVA





# L'envers du décor des métiers passion

Pilote de ligne, comédien, photographe, game designer... Quand la réalité du quotidien vient briser les rêves

Sur un vol Toulouse-Paris, Beltran s'est retrouvé scotché devant une publicité sur la filière des cadets d'Air France. Passionné par les avions depuis une invitation au poste de pilotage par un commandant de bord à l'âge de 8 ans, cet ancien ingénieur aéronautique n'a pas hésité avant de se porter candidat, malgré une absence d'heures de vol au compteur. «*J'ai toujours été subjugué par les technologies de l'aviation et le fait que l'homme puisse voler, mais je me suis auto-bridé. Aucun de mes parents ne travaillait dans une compagnie aérienne, je ne connaissais pas les voies d'accès à la profes-*

*sion. Il aurait fallu financer une formation privée de pilote de ligne très onéreuse. Etant boursier, cela n'était pas envisageable.*» Après une formation sélective et exigeante, il a enfin pu piloter un A320 et endosser un uniforme qui continue d'émerveiller.

## Concurrence féroce

Pilote, photographe, game designer, comédien, journaliste, médecin... Ces univers professionnels ont pour point commun de faire briller les mirettes. Mais derrière l'image d'Épinal, se cache souvent des rémunérations au ras des pâquerettes, des pressions au travail, une concurrence féroce.

L'envers du décor peut être source de profondes désillusions.

Tout petit, Damien passait tout son temps libre avec une console dans les mains au grand dam de ses parents. Des centaines d'heures à écumer un même jeu qui lui ont appris à décrypter la mécanique et à imaginer des manières de les améliorer. «*Les jeux vidéo m'offraient une évasion vers des mondes virtuels, je n'avais pas imaginé qu'en créer était une profession. Alors, quand il y a cinq ans, une entreprise m'a proposé de signer un contrat à durée indéterminée de game designer, je me suis plus focalisé sur le métier du game design que sur le droit du travail.*»

Entre des propos déplacés de managers, des mises au placard et une charge de travail éreintante, il n'a pas tardé à découvrir sur le terrain les dérives d'une industrie applaudie pour sa croissance à deux chiffres. Sur sa fiche de paie, 1400 euros net, et des heures supplémentaires non rémunérées car «*volontaires*».

S'estimant chanceux de se réaliser dans une activité qu'ils affectionnent, les salariés peuvent y consacrer toutes leurs heures sans jamais compter, quitte à tirer un trait sur leur vie privée. Baptiste, 32 ans, se voue corps et âme à sa vocation : soigner. Dans son cabinet médical situé dans la région Midi-Pyrénées, le médecin enchaîne pas moins de quarante consultations chaque jour : «*C'est un crève-cœur de rentrer dans une automaticité et de réduire les plages de consultations pour éviter que les gens râlent dans la salle d'attente. On s'imagine qu'on réussira à soigner tout le monde, mais il y a toujours des personnes malades!*» Confronté à la souffrance onze longues heures par jour, Baptiste a intégré un groupe de parole pour partager ses difficultés avec des confrères. «*Poussées par le désir d'accomplir leur passion, les personnes sont prêtes à accepter des conditions de travail qui paraîtraient inacceptables ailleurs. (...) Ce surinvestissement a des effets délétères sur la santé, avec des risques de burn-*

**« Je dois accepter des rôles dans lesquels je ne me retrouve pas vraiment »**

PAUL  
comédien

out », prévient Nathalie Leroux, coauteure du *Travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique* (Érès, 2015).

Dans les métiers artistiques, où les places sont très prisées, la sélection à l'entrée repose sur des pratiques parfois douteuses. Michaël, photographe, se souvient encore de ses débuts dans l'univers de la mode, dont il s'est empressé de s'éloigner.

## Perte de sens

Lorsqu'il débarquait dans des agences de mode, il était invité à prouver son talent en réalisant des premières séances de shooting gracieusement. Si les images répondaient aux desiderata, il lui restait la vague promesse d'être rappelé. «*Si la série de photos ne plaît pas, elle n'est pas payée. Les photographes doivent cadrer leur créativité avec les standards esthétiques imposés et proposer des prestations pour presque rien* », raconte-t-il.

Comédien, Paul aussi est abonné aux projets à l'œil. En se lançant dans le théâtre après son école d'ingénieurs, sa carrière a pris un virage à 180 degrés. Loin de grimper sur les planches chaque soir, il passe ses journées à épilucher les annonces de casting à la recherche de rôles rémunérés. Pour faire bouillir la marmite, ce Parisien donne des cours particuliers. «*Le théâtre ne rapporte pas du tout. Les offres de casting les plus intéressantes ne sont accessibles que par les agents. Parfois, je dois accepter des rôles dans lesquels je ne me retrouve pas vraiment.*»

Une perte de sens au travail qui a poussé Marion à claquer la porte du journalisme. «*C'est difficile d'admettre qu'on n'a plus envie d'aller travailler alors qu'on a adoré son métier. Mais je ne voulais plus continuer à traiter des faits divers qui n'apportent rien aux lecteurs. La profession ne correspondait plus à mes valeurs.*» A 30 ans, elle a repris le chemin de l'école et se prépare à la profession de kinésithérapeute.

Pour François Baumann, médecin et auteur de *Le Brown-out. Quand le travail n'a plus aucun sens* (Josette Lyon 165 pages, 13 euros), «*se sentir prédestiné pour son métier est une source de déceptions. Les passionnés ont investi toute leur vie pour y accéder et courent après un idéal qu'ils ne pourront pas atteindre.*»

ADELINE FARGE

## Pierre Morel, photojournaliste accompli

**BERCÉ DANS UNE FAMILLE D'ARTISTE** – un papa architecte, une maman artiste peintre –, Pierre Morel, originaire d'un village près de Grenoble (Isère), a eu très jeune le goût de la création. Dès l'âge de 15 ans, le voilà avec un appareil photo entre les mains. Celui-ci a été le moyen pour lui de raconter le monde sous toutes ses facettes et de faire vivre son militantisme. «*La photographie n'est pas une passion qu'on cultive en solitaire. Il faut être en éveil permanent, rencontrer des confrères.*»

Des manifestations altermondialistes, des rencontres avec des jongleurs, une campagne présidentielle... Tout naturellement, il s'est tourné vers le photojournalisme. Grâce à trois de ses

photos, Pierre Morel a été sélectionné en 2007 à un concours qui lui a permis d'acquérir du matériel et de suivre une formation dans une école, l'EMI-CFD, à Paris. Après sa sortie, à 20 ans, il a enchaîné les petits contrats pendant quatre ans.

Aujourd'hui, à 30 ans, il cumule pas moins de 22 employeurs. Communication pour des entreprises et des collectivités, reportages, mais aussi photos de mariage pour particuliers... Ce touche-à-tout réussit à vivre de sa passion. «*Le plus compliqué est de nouer des relations de confiance sur le long terme. Il faut rester en quête de nouvelles collaborations, bien s'entourer, mais aussi ne pas casser ses prix pour rester crédible.*»

A. FA.

**#weare RESOURCERS**

**ÊTRE RESSOURCEUR, C'EST VOIR LES DÉCHETS COMME UNE MATIÈRE DE VALEUR.**

CHEZ VEOLIA, NOUS AIMONS DÉPASSER LA PREMIÈRE IMPRESSION. IMAGINER DES SOLUTIONS LÀ OÙ D'AUTRES VOIENT DES PROBLÈMES. CRÉER DE NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES À PARTIR DE NOS DÉCHETS, C'EST L'UNE DES MISSIONS DE VEOLIA PARTOUT DANS LE MONDE. REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES RESSOURCEURS ET DÉCOUVREZ TOUTS NOS MÉTIERS SUR [WWW.VEOLIA.COM/WEARERESSOURCERS](http://WWW.VEOLIA.COM/WEARERESSOURCERS)

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Ressourcer le monde

**VEOLIA**



EMPLOI DES JEUNES

# Période d'essai: quatre mois d'évaluation réciproque

Cette phase test non obligatoire se révèle concluante pour huit cadres sur dix. Témoignages

**I**l est toujours un peu stressant de commencer un nouveau travail, car il y a beaucoup d'informations à intégrer. Pour moi, le démarrage a été très rapide. Je suis partie tout de suite en mission avec le chef de projet que je connaissais à peine», se souvient Eugénie, ingénieure dans le numérique, qui vient de signer son premier contrat à durée indéterminée (CDI) dans une entreprise du secteur automobile.

Avant d'atteindre le Graal du CDI, les jeunes diplômés doivent passer avec succès une période d'essai. Elle n'est pas obligatoire, mais elle est délicate et déterminante. Habituellement de quatre mois pour les cadres, elle peut être renouvelée une fois. Durant cette phase d'évaluation réciproque, se mêlent souvent pression, curiosité et observation.

Les jeunes diplômés constatent alors les différences qu'il peut y avoir entre la très bonne image de l'entreprise donnée lors des entretiens de recrutement et la réalité. «Il ne faut pas être naïf et ne pas hésiter à se renseigner en amont sur des sites comme Glassdoor. Cela permet de connaître les motifs d'insatisfaction récurrents et de voir s'ils nous semblent surmontables ou pas», remarque Eugénie.

## Parcours d'intégration

Durant cette période, les jeunes diplômés apprécient d'avoir un parcours d'intégration un minimum formalisé. Eugénie a suivi plusieurs formations, obligatoires pour tous les nouveaux entrants, sur la sécurité, la production, etc. «C'était très bien, même si le programme était un peu lourd», note-t-elle. Par ailleurs, son manager était là pour répondre à ses questions techniques, «comme un tuteur». Elle a aussi bénéficié d'un suivi régulier par les responsables des ressources humaines. Et «à la fin de ma période d'essai, j'ai eu l'occasion de dire ce que je pensais de l'équipe, de l'organisation, et ce que j'aimerais voir changer», précise Eugénie.

En revanche, Martin, ingénieur informaticien, a connu deux périodes d'essai très différentes. «Lors de la première, en raison d'une mauvaise organisation et



XAVIER LISSILLLOUR

d'un management défaillant, j'ai été laissé dans mon coin, sans beaucoup de travail. Cela a été assez réhabilitaire.» D'ailleurs, il a quitté ce CDI au bout d'un an. Sa seconde période d'essai fut beaucoup plus agréable: les deux premiers mois, il a bénéficié d'un parcours de formation balisé et intensif, avant d'être envoyé en mission chez les clients.

Si Eugénie devait conseiller de nouvelles recrues, elle leur recommanderait d'axer leurs efforts sur le comportement. «Nous sommes davantage jugés

sur notre savoir-être et notre attitude que sur notre niveau technique. Les entreprises savent bien que nous sortons de l'école et que nous ne pouvons pas être des experts!» En revanche, estime-t-elle, il est important d'être professionnel, d'avoir une bonne communication avec ses collègues et de se renseigner. «J'avais de bons retours, je n'étais pas très inquiète sur l'issue de la période d'essai», dit-elle.

Laurent Thiénot, consultant senior au sein du cabinet de recrutement Clémentine, recom-

mande aux jeunes diplômés d'être le plus proactifs possible durant cette période. «Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous voulez, à qui vous voulez. Donc profitez-en afin qu'à l'issue de votre période d'essai vous soyez au fait du fonctionnement de l'entreprise.»

## Transparence et franchise

Autre conseil: «N'hésitez pas à demander à votre manager sur quoi vous êtes attendu et comment vous allez être évalué.» Enfin, il recommande de s'atta-

cher à des victoires rapides. «En entreprise, il y a des dossiers qui se gagnent à moyen et long terme, mais ces petites victoires sont utiles pour prouver votre valeur ajoutée», note-t-il. La période d'essai sert à montrer votre motivation et votre potentiel.»

Mais la période d'essai n'est pas toujours concluante. 18,2 % des recrutements en CDI ne sont pas confirmés, indique une étude publiée par Mozart Consulting en 2017. Deux fois sur trois, c'est le salarié qui décide de mettre fin à cette période. «Dans les métiers

«Les petites victoires sont utiles pour prouver sa valeur ajoutée»

LAURENT THIÉNOT  
cabinet de recrutement  
Clémentine

en tension notamment, confirme Laurent Thiénot, les jeunes diplômés n'hésitent pas à aller voir ailleurs si une opportunité plus intéressante se présente ou si la réalité du poste est trop en deçà de ce qui avait été vendu. Les entreprises doivent donc bien les accompagner durant cette période et les séduire.»

Pour Tanguy, jeune auditeur, ce fut différent. Il n'a pas signé son CDI à l'issue de sa période d'essai de six mois car l'entreprise venait de perdre un client important. «J'ai été déçu car j'appréciais beaucoup les missions et l'environnement de travail. Après une période de "deuil", j'ai recommencé à chercher du travail. Lors des entretiens, j'ai toujours été transparent sur ce qui s'était passé, d'autant que je disposais de lettres de recommandation de mon ancienne boîte», explique-t-il.

La transparence et la franchise, c'est aussi ce que préconise Laurent Thiénot. «De toute façon, le recruteur creusera, donc autant être sincère. Et si cela ne s'est pas bien passé pour incompatibilité d'humeur ou parce que vous n'avez pas réussi à remplir vos objectifs, autant l'expliquer calmement et indiquer les enseignements que vous en avez retirés.»

Sur leur période d'essai, Tanguy et Martin concluent tous les deux que la bonne attitude est d'être à la fois naturel et professionnel. «Je veille à être ponctuel, à respecter les codes vestimentaires et à m'adapter à la culture de l'entreprise», indique Tanguy. «Il s'agit de se présenter sous son meilleur jour, renchérit Martin, tout en restant soi-même.» Ils sont conscients que, dans la vie de tous les jours comme au travail, les premières impressions sont souvent décisives. ■

GAËLLE PICUT

## Le retour de la confiance profite au recrutement des jeunes cadres

Les secteurs de l'informatique et de la recherche et développement ouvrent enfin leurs portes aux diplômés peu ou pas expérimentés

**L**e recrutement en France, en ce qui nous concerne, ce sont 12700 personnes en 2017. On n'en prévoit 13500 en 2018», se félicite Chantal Gaemperle, directrice des ressources humaines et synergies du groupe LVMH, l'entreprise préférée des jeunes diplômés d'écoles de commerce depuis des années. L'amélioration de la conjoncture se confirme au-delà du géant du luxe. En 2017, les effectifs salariés du privé ont augmenté de 1,5 % sur un an. Même l'emploi industriel a renoué avec la croissance: le quatrième trimestre 2017 a enregistré sa première hausse depuis dix-sept ans.

Le recrutement des jeunes diplômés tend logiquement à augmenter. «Le nombre d'embauches de cadres devrait se situer entre 248000 et 271000, en hausse de 3 % à 13 % sur un an», indique l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), avec une perspective de 276000 embauches de cadres à l'horizon 2020.

Et, à partir de 2018, les jeunes diplômés commenceront à profiter de la reprise dès la sortie de l'école. Selon les 11000 entreprises du secteur privé interrogées par l'APEC entre octobre et décembre 2017, de 47500 à 53000 embauches de jeunes diplômés débutants (moins d'un an d'expérience) sont programmées pour l'année 2018, soit près de 20 % du volume total des recrutements.

Tous les secteurs recherchent des cadres, mais celui des services porte 72 % des recrutements, avec de 180000 à 196600 embauches pour 2018, en hausse de 4 % à 14 % sur un an.

En termes d'activités, les cadres sont d'abord attendus dans l'informatique (21 % des embauches), en études, recherche et développement (R&D, 19 % des embauches) et en commercial et marketing (17 %, soit entre 43000 et 46000 embauches prévues, quasiment comme en 2017). «La hausse la plus marquée devrait

être celle de l'informatique, qui atteindrait 20 % de croissance», souligne l'APEC.

Les débutants sont surtout recherchés dans l'informatique et la R&D. En informatique, entre 53800 et 58000 recrutements de cadres sont prévus pour 2018, dont 30 % réservés aux jeunes ayant moins d'un an d'expérience sur des activités «informatiques et télécommunication». Les «Smacs» (Social, Mobility, Analytics, Cloud, Security) dessinent les cinq axes de recrutement liés aux évolutions technologiques du numérique. La cybersécurité à elle seule

**Les effectifs dans la cybersécurité pourraient augmenter de 7 % par an d'ici à 2020**

est une importante source de recrutement. Le chiffre d'affaires global du secteur augmente de 10 % par an. «Les effectifs des entreprises spécialisées en cybersécurité pourraient augmenter de 7 % par an d'ici à 2020», précise l'APEC.

## De nouveaux enjeux

En études, recherche et développement, la demande de cadres est en hausse de 7 % à 16 % sur un an, avec une perspective de 46200 à 50000 embauches, dont 24 % réservées aux débutants sur des activités «ingénierie et recherche et développement».

Sur des volumes d'embauches moindres, d'autres activités font la part belle aux jeunes diplômés peu expérimentés ou simples débutants: la distribution généraliste leur affecte 25 % du total des embauches prévues pour 2018; la communication et les médias leur octroient 23 % des recrutements, tout comme les activités juridiques et comptables,

conseil et gestion des entreprises; enfin, la chimie et l'industrie pharmaceutique prévoient 21 % de cadres débutants dans leurs recrutements 2018.

En France, dix-sept bassins d'emploi regroupent 60 % des cadres, dont la plupart des grandes métropoles régionales (à l'exception des régions Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche Comté) et quelques bassins d'emploi très spécialisés dans les hautes technologies comme Aix-en-Provence, Cannes-Antibes, Grenoble ou Saclay. En 2018, près d'un recrutement de cadre sur deux se fera en Ile-de-France, avec entre 116000 et 126000 embauches pressenties. Seules les régions Normandie et Bourgogne-Franche Comté ont réduit leur volume de recrutements par rapport à 2017.

Enfin, de nouveaux enjeux s'imposent pour les futurs cadres. «Les métiers réellement nouveaux [par exemple, ingénieur en déconstruction nucléaire ou concepteur

de MOOC] sont marginaux, note l'APEC, mais la très grande majorité d'entre eux se transforment et nécessitent une adaptation à l'évolution des compétences désormais requises pour les exercer. Il en découle, pour les cadres, la nécessité de maîtriser un nombre de plus en plus important de compétences qui se situent souvent en dehors de leur cœur de métier.» Le développement des projets en partenariat public-privé a, par exemple, amené au développement de la fonction de chargé de valorisation de la recherche, qui doit désormais posséder des connaissances liées aux problématiques de propriété intellectuelle.

S'ils veulent profiter de la demande croissante des entreprises, les jeunes diplômés devront donc anticiper les changements liés à la transformation numérique, à la transition énergétique et aux mutations des organisations qui en découlent. ■

ANNE RODIER



# « Se fixer des objectifs à trois ou cinq ans »

Les plans de carrière ne peuvent plus se penser sur le long terme, selon le docteur en gestion Roland Robevelle

## ENTRETIEN

Chargé de cours à l'Ensta ParisTech et à l'université de Versailles Saint-Quentin, Roland Robevelle donne quelques clés pour adapter le plan de carrière aux évolutions du monde du travail.

**Dans un monde en profonde mutation, cela a-t-il encore un sens de se construire un plan de carrière ?**

Bien sûr que c'est utile ! Si on reste éternellement dans une posture d'attente, on n'avance pas. Mais les scénarios qu'on échauffe ne se réalisent évidemment pas toujours comme prévu. Parce qu'un plan de carrière dépend non seulement de la capacité qu'a ou non le salarié à évoluer professionnellement et personnellement dans un milieu professionnel, mais aussi des opportunités que l'entreprise a à lui offrir.

Un jeune ne peut plus envisager le développement de sa carrière de façon linéaire. Il doit intégrer le fait qu'il sera amené, sans doute plusieurs fois au cours de son parcours, à changer non seulement d'entreprise mais aussi de métier. Ainsi, d'après les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 10 à 20 % des emplois disparaîtront dans les dix ans qui viennent sous l'effet des mutations

technologiques, 50 % seront profondément transformés, tandis que 10 à 20 % d'emplois nouveaux apparaîtront. Les statuts aussi vont évoluer. Aujourd'hui déjà, les contrats à durée indéterminée (CDI) sont de plus en plus souvent remplacés par des CDD, des intérimaires et des stagiaires, et à l'avenir, ce sont les contrats de projet ou de chantier qui risquent de se généraliser.

**Mais les jeunes sont habitués à gérer cette incertitude, non ?**

Tout dépend de leur situation. On peut considérer qu'il y a trois catégories de jeunes sur le marché du travail. D'un côté, il y a les titulaires de master 2 et les diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui parviennent, en général, à s'intégrer rapidement dans un poste et une activité correspondant à leurs aspirations et à leur diplôme. Comme ils ont une relative sécurité de l'emploi, ceux-là pensent effectivement à leur avenir professionnel sous forme de carrière. Ils n'ont cependant plus les mêmes priorités que leurs aînés. Souvent, la vie de famille et les loisirs sont pour eux presque aussi importants. C'est pourquoi certains font le choix notamment de créer une start-up. Le plan de carrière est alors plus précaire, mais offre des possibilités plus importantes en cas de réussite.

La deuxième catégorie regroupe tous ceux qui réussissent rapidement à décrocher un emploi mais qui détiennent un diplôme moins valorisant, une licence ou un BTS par exemple. Ceux-là également peuvent penser à moyen terme leur plan de carrière, mais leurs perspectives de changement d'entreprise et de métiers resteront plus limitées.

Enfin, dans la troisième catégorie, on trouve ceux dont le diplôme ou l'absence de diplôme ne permet pas de s'insérer dans de bonnes conditions sur le marché du travail. C'est le cas de 96 000 jeunes chaque année en France. Pour eux, qui ont des perspectives d'emplois plus restreintes, la question d'un plan de carrière ne se pose pas, car la précarité de leur situation ne leur permet pas, pour la plupart, de se projeter dans le futur.

**Même pour les plus diplômés, la visibilité ne reste-t-elle pas toute relative ?**

C'est vrai. Il y a énormément de scénarios qui semblent a priori totalement improbables et qui pourtant se produisent. Ainsi, il y a trois ans, qui aurait parié sur la chute du moteur diesel en France ? Et pourtant depuis l'affaire Volkswagen et les soupçons de « tromperie » sur les dispositifs de contrôle des émissions polluantes, tous les constructeurs sont tentés de privilégier le moteur essence ou

électrique, car les clients achètent de moins en moins du diesel. Un basculement complet. Cela ne doit évidemment pas empêcher les jeunes de se fixer des objectifs professionnels, mais pas au-delà de trois ou cinq ans. Car en dix ans, tout peut changer ! Il suffit par exemple que l'extrême droite arrive au pouvoir dans plusieurs pays de l'Union européenne pour que tout le système de décision se retrouve bloqué du jour au lendemain.

**Comment un jeune diplômé doit-il s'y prendre pour se construire un plan de carrière ?**

Pour concevoir ce que sera son avenir professionnel, dans un métier et une entreprise, il faut commencer par évaluer ses capacités, ses compétences et ses appétences. En fonction de sa situation présente – le contenu de son poste, son positionnement hiérarchique, son statut – et des transformations que risque de connaître son métier, on peut alors se donner des objectifs de changement à moyen terme (de trois à cinq ans). De là découleront tout un tas de questions : quelles compétences seront nécessaires pour cette évolution ? Quelles formations faudra-t-il mettre en place ? L'entreprise actuelle offre-t-elle les opportunités de poste ou faut-il envisager un changement d'entreprise ? Mes compétences sont-elles reconnues et mon potentiel est-il

identifié par la direction des ressources humaines ? Toutes ces réponses détermineront le plan d'action à mettre en place.

**Faut-il attendre d'avoir quelques années d'expérience pour entrer dans cette démarche ?**

Pas forcément. Pour se garder un maximum de portes ouvertes, développer son employabilité et mieux appréhender les changements à venir, tout salarié peut chercher à développer ses compétences. Que ce soit celles qu'il mobilise dans ses fonctions actuelles ou celles qui ne sont pas encore utilisées. Un jeune diplômé peut, dès son recrutement, se mettre en veille et faire du benchmarking pour identifier les opportunités qui pourraient déboucher sur un nouveau métier, un nouvel emploi ou de nouvelles responsabilités.

Les réseaux sociaux peuvent bien sûr l'aider à mieux comprendre les possibilités de changement. Mais il faut garder à l'esprit que les transformations peuvent aussi se produire hors du milieu professionnel traditionnel. En créant une entreprise ou une start-up, en s'associant dans le rachat d'une entreprise, en devenant autoentrepreneur... Etablir un plan de carrière, c'est aussi être capable de s'ouvrir à d'autres aventures professionnelles. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ÉLODIE CHERMANN

## PROFIL



**Roland Robevelle**  
Titulaire d'un doctorat en gestion et d'un master européen de développement des ressources humaines, Roland Robevelle est chargé de cours dans le cadre de deux masters RH et management de l'innovation. Il a effectué toute sa carrière chez Renault, où il a notamment été chargé du développement des compétences managériales pour l'ensemble des directions tertiaires du groupe, soit près de 6 000 managers, et de la conduite de projets de réorganisation. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Préparer son futur professionnel* (Gereso Edition, 220 pages, 23 euros).

DANS UN MONDE QUI CHANGE,  
QUEL QUE SOIT VOTRE HANDICAP,  
CE SONT TOUTES VOS COMPÉTENCES  
QUI PRIMENT.

### MISSION HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour que votre intégration au sein de nos équipes soit une réussite.

**BNP Paribas recrute. Rejoignez-nous !**

Envoyez votre candidature à [missionhandicap@bnpparibas.com](mailto:missionhandicap@bnpparibas.com)



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change



# Obsolescence programmée : Epson livre sa défense

Le fabricant d'imprimantes répond aux accusations de l'association HOP

Près de trois mois après l'annonce de l'ouverture, en France, d'une enquête préliminaire pour obsolescence programmée et tromperie contre Epson, le fabricant japonais d'imprimantes, accusé de réduire volontairement la durée de vie de ses cartouches d'encre, a décidé de reprendre la main. Alors que sa communication avait été minimale jusque-là, Epson souhaite désormais « pouvoir démontrer qu'il n'a jamais eu l'intention de voler [ses] clients », explique Thierry Bagnaschino, le directeur marketing de l'antenne française.

Faut-il y voir une forme de communication de crise ? Le responsable assure que les ventes n'ont pas été affectées « de manière visible » par « la médiatisation très forte » de l'affaire. Les clients semblent tout de même avoir été échaudés : ces derniers mois, le service clients a dû faire face à une inflation d'appels de personnes réclamant des explications.

Pour l'instant, l'entreprise n'a pas eu l'occasion de s'expliquer devant la justice. « On a proposé, début mars, à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes [DGCCRF] de les rencontrer pour collaborer et leur fournir des explications techniques, mais ils n'ont pas donné suite », indique M. Bagnaschino. Tout juste sait-il que du matériel Epson a été saisi par la DGCCRF « pour faire des tests ».

De son côté, l'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP), dont la plainte est à l'origine de l'ouverture de l'enquête préliminaire, a été entendue ces

**Selon HOP, les cartouches sont déclarées vides alors qu'elles contiennent entre 20 % et 50 % de leur volume d'encre**

derniers jours. Sa présidente, Lætitia Vasseur, est ressortie de l'audition avec le sentiment que « les enquêteurs font preuve de bonne volonté dans cette affaire et que les moyens appropriés y sont consacrés ».

Pour Epson, il s'agit de démontrer point par point les arguments développés par HOP. En particulier, celui qui a probablement le plus frappé les esprits : sur les imprimantes à jet d'encre grand public d'Epson, les cartouches sont déclarées prématurément vides, alors qu'elles contiennent encore entre 20 % et 50 % de leur volume d'encre initial. Pour HOP, « il s'agit d'une technique visant à augmenter le taux de remplacement ».

Chez Epson, on admet que les cartouches déclarées « vides » par l'imprimante contiennent toujours une certaine quantité d'encre. Il s'agirait d'une mesure de sécurité pour préserver l'intégrité de la tête d'impression qui projette les gouttes d'encre. « Pour bien fonctionner, celle-ci doit toujours être baignée dans du liquide, de telle sorte qu'il n'y ait pas d'air qui rentre dedans. Sinon l'impres-

sion commence à se dégrader et, à la fin, la tête d'impression est irrécupérable. Or, remplacer cette pièce, avec le coût de la main-d'œuvre, peut coûter plus cher que racheter une imprimante d'entrée de gamme », déclare M. Bagnaschino. Quant au volume d'encre restant dans la cartouche, il serait toujours approximativement le même, la proportion d'encre gâchée variant seulement en fonction du volume initial de la cartouche.

**Enquête préliminaire contre Apple**  
Le responsable rappelle que la capacité d'impression de chaque cartouche est indiquée sur l'emballage de chaque modèle. « C'est sur ce nombre de copies qu'on s'engage. Grâce à cette indication, le consommateur peut connaître le coût de revient unitaire des impressions, et comparer avec les produits des autres constructeurs ».

Autre point soulevé dans la plainte d'HOP : le blocage de l'imprimante quand le tampon absorbeur – qui aspire les gouttes d'encre rejetées par l'imprimante – est plein. Epson avance, là encore, des raisons de sécurité et de commodité – éviter que de l'encre se déverse hors de l'appareil. Il fait valoir que le remplacement de la pièce est gratuit sur certains modèles grand public où elle n'est pas amovible par l'utilisateur. « Notre intérêt est que l'imprimante fonctionne le plus longtemps possible pour que les clients consomment le plus de cartouches possible », se défend M. Bagnaschino.

Le travail de la DGCCRF devrait encore durer plusieurs mois

avant de pouvoir déterminer quelles suites judiciaires y donner. Mais le dossier fait déjà date, car c'est la première fois que la justice française déclenche une enquête préliminaire pour des faits supposés d'obsolescence programmée. Depuis, HOP a frappé un grand coup en obtenant l'ouverture d'une autre enquête préliminaire, cette fois contre Apple, soupçonné de brider les capacités de ses modèles anciens.

Devenu un sujet à la fois de consommation et d'environnement, l'obsolescence programmée fait actuellement l'objet d'une réflexion au sein du gouvernement. Si des sanctions sont prévues, depuis 2015, dans le code de la consommation, contre toute entreprise qui se livrerait à cette pratique, l'exécutif souhaite, parallèlement, promouvoir la durabilité des produits électroniques et électroménagers. Début avril, Brune Poirson, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, doit rendre publique une feuille de route sur l'économie circulaire, qui va proposer l'instauration d'un « indice de durée de vie » sur ce type d'appareils, valorisant auprès des consommateurs les produits les plus robustes. Avec la volonté que ce dispositif se généralise au sein de l'Union européenne. ■

VINCENT FAGOT

# 579 MILLIARDS

C'est le montant, en dollars, soit 468 milliards d'euros, que devraient atteindre les investissements publicitaires mondiaux, selon les prévisions de Zenith, l'agence média du groupe Publicis, publiées lundi 26 mars. Cette dernière a revu à la hausse sa prévision de croissance du marché publicitaire mondial pour 2018, de 4,1 % à 4,6 %. Un relèvement qui s'explique d'abord par une progression du produit intérieur brut chinois qui est meilleure qu'attendu pour le début de 2018. Zenith prévoit ainsi que les dépenses publicitaires augmenteront de 8 % en Chine cette année, contre une prévision de 6 % en décembre 2017.

**RÉSEAUX SOCIAUX**  
**Facebook s'offre une page de pub pour s'excuser de nouveau**

Embourbé dans le scandale de détournement des données personnelles, Facebook s'est offert une pleine page de publicité, dimanche 25 mars, dans la presse britannique et américaine pour présenter de nouveau ses excuses et les « regrets » de son patron, Mark Zuckerberg. « Nous avons une responsabilité : protéger vos données. Si nous n'y parvenons pas, nous ne les méritons pas », écrit le jeune milliardaire américain dans ce message. – (AFP)

**LUXE**  
**Virgil Abloh devient directeur artistique de Louis Vuitton Homme**

LVMH a annoncé, lundi 26 mars, la nomination de Virgil Abloh au poste de directeur artistique des collections masculines de Louis Vuitton. Architecte de formation, cet Américain de 38 ans remplace le Britannique Kim Jones, devenu directeur artistique de Dior Homme, autre de ses filiales. Son premier défilé aura

lieu en juin, lors de la semaine de la mode masculine à Paris.

**BTP**  
**Bouygues achète le suisse Alpiq Engineering**

Bouygues Construction a annoncé, lundi 26 mars, l'achat de la division services multitechniques de l'énergéticien suisse Alpiq, Alpiq Engineering Services, une opération valorisée à 850 millions de francs suisses (725 millions d'euros).

**ARMES**  
**L'Américain Remington déclaré en faillite**

Remington Outdoor, plus ancien armurier des Etats-Unis, a déposé son bilan, dimanche 25 mars. Confronté à une forte chute de ses ventes, le fabricant d'armes à feu, endetté à hauteur de 950 millions de dollars (768 millions d'euros), peine à honorer ses engagements envers ses créanciers. Depuis la fusillade dans le lycée de Parkland, en Floride, le 14 février, de grands distributeurs ont pris des mesures pour restreindre la vente d'armes à feu aux Etats-Unis.

# Dans la Silicon Valley, Nectome vend l'immortalité numérique

Une start-up veut créer une version dématérialisée de l'esprit humain

SAN FRANCISCO - correspondance

La procédure est « 100 % mortelle », ne cache pas Robert McIntyre, l'un des deux cofondateurs de Nectome. Cette start-up américaine espère être capable de préserver le cerveau humain afin de pouvoir, si les futures avancées technologiques le permettent, le numériser puis télécharger son contenu sur un ordinateur. Mais, pour prétendre à cette immortalité numérique, ses futurs clients devront d'abord accepter d'être euthanasiés.

Pour éviter des dommages trop importants, la technique mise au point par Nectome nécessite d'être effectuée sur un cerveau frais. Celle-ci passe par l'injection d'un liquide d'embaument dans les artères de ses patients, ce qui entrainera leur mort. « L'expérience sera identique à un suicide médicalement assisté », explique M. McIntyre, interrogé par *Technology Review*, le magazine scientifique du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

L'entreprise a été fondée en 2016 par deux ex-chercheurs du MIT. Elle a reçu une subvention de près de 1 million de dollars (800 millions d'euros) de la part de l'Institut national sur les maladies mentales. Elle vient aussi de passer trois mois au sein du Y Combinator, l'un des plus prestigieux incubateurs de start-up de la Silicon Valley. Le 20 mars, elle y a présenté son projet devant des investisseurs de la région dans l'espoir de lever des fonds supplémentaires.

Pour le moment, Nectome n'a pas encore effectué de tests sur une personne vivante. Mais la start-up met en avant trois réussites. Elle a d'abord préservé un cerveau de lapin, puis un cerveau de cochon, lui permettant de recevoir deux prix scientifiques décernés par The Brain Preservation Foundation. En février, elle a reproduit l'expérience sur une femme décédée deux heures et demi plus tôt. Son cerveau est « l'un des mieux préservés au monde », assure M. McIntyre.

**Vingt-cinq clients potentiels**  
La technique utilisée par Nectome s'appelle la vitrification. Selon les responsables de la société, elle permet de conserver le connectome, l'ensemble des connexions entre les neurones d'un cerveau. Beaucoup de scientifiques restent cependant sceptiques sur la possibilité de reconstruire les souvenirs grâce à cette méthode. « Le connectome ne fournit pas assez d'informations pour créer une simulation d'un cerveau humain », dit Michael Hendricks, professeur à l'université McGill, à Montréal, au Canada.

Autre obstacle : la puissance informatique. « Nous connaissons le connectome des vers Caenorhabditis elegans depuis plus de dix ans et personne n'a encore réussi à reconstruire leurs souvenirs », renchérit Sam Gershman, professeur à Harvard. Et il ne s'agit que de 7000 synapses comparées à plusieurs milliers de milliards pour un cerveau humain. » Nectome estime pouvoir réaliser une première dé-

monstration en 2024. Mais le temps ne presse pas : entreposés à une température de -122 degrés, les cerveaux pourront être conservés des « centaines d'années ».

Nectome totalise déjà vingt-cinq clients potentiels sur sa liste d'attente, dont Sam Altman, le patron du Y Combinator. Ils ont versé un dépôt 10 000 dollars mais pourront être remboursés s'ils changent d'avis. Le prix définitif de la procédure n'a pas encore été défini. « Le potentiel commercial va être immense », se réjouit M. McIntyre. La société vise surtout les malades en phase terminale afin, estime-t-elle, de se conformer à la loi californienne sur le suicide médicalement assisté. Mais cette législation, entrée en vigueur en 2016, n'avait pas prévu ce cas de figure.

La société n'est pas la seule à rêver d'immortalité. Ces dernières années, des start-up se sont lancées sur le marché de la cryogénéisation, faisant miroiter l'espoir de pouvoir être ressuscité dans le futur. Dans le désert de Scottsdale dans l'Arizona, Alcor conserve 150 cerveaux et corps humains. Coût : 80 000 dollars pour la première option, 200 000 pour la seconde. Plus de 1 000 personnes sont déjà inscrites pour les rejoindre après leur décès. « La cryogénéisation peut être utile pour préserver des organes. Mais tout ce qui concerne la réanimation ou le téléchargement des souvenirs n'est qu'un triste moyen de profiter des gens qui ont peur », juge M. Hendricks. ■

JÉRÔME MARIN

Les Voix d'ORLÉANS  
RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE  
3<sup>ème</sup> édition : du 5 au 7 avril

Ouvert à tous  
Entrée libre  
1 rue Dupanloup  
à Orléans

Thème de l'édition 2018 : le Progrès